

# LE PROGRÈS DU SAGUENAY

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

A PROPOS D'ART

## UN REVEIL A PROVOQUER

Sans être artiste en musique, en peinture ni autrement, nous pouvons bien risquer, pour une fois, une petite course dans le domaine trop public des choses artistiques. Les deux magnifiques concerts donnés tout récemment à Chicoutimi par Rodolphe Plamondon, Ulysse Paquin et Mme Luc Chamberland-Paquin nous en fournissent l'occasion.

La plume poétique du journaliste décline l'honneur de faire un rapport élaboré de semblables concerts. Il faut avoir des connaissances artistiques au moins élémentaires pour tenter de faire l'appréciation technique d'artistes tels que les Plamondon et les Paquin. Il nous suffira de résumer l'impression des deux auditoires—de l'auditoire devrions-nous dire, car les auditeurs de dimanche étaient presque tous des gens désireux d'entendre Plamondon et Paquin une seconde fois—en disant que ce fut pour tous un grand charme. Les oreilles ne se lassent point d'entendre des voix chaudes, sympathiques et puissantes comme celle du ténor Plamondon ainsi que des voix de basse profondes et agréables comme celle de Paquin. Il est juste d'ajouter que l'accompagnement était digne des deux artistes figurant au premier plan.

Quelqu'un nous disait, le lendemain du premier concert: "Comme cela repose du jazz et des chansons criardes de vaudeville et de café-concert qui nous déchirent aujourd'hui les oreilles dans les salles de spectacles, sur les rues et presque dans nos meilleures familles?" Nous ne pûmes contredire notre interlocuteur, tant il avait raison.

Et dire qu'un aussi beau concert n'a pas attiré 200 personnes le premier soir, pas 100 le second soir. C'est vraiment désolant pour les artistes, désolant pour les organisateurs, désolant pour ceux qui aimeraient entendre plus souvent des concerts de cette valeur, désolant, enfin, pour notre ville qui, s'il continue d'en être ainsi, pourrait bien, un jour ou l'autre, être rayée de l'itinéraire des meilleurs artistes en tournée provinciale. Si quelques uns restent indifférents à la menace d'un tel boycottage, il en est certainement plusieurs, parmi les gens les mieux pensés, qui s'en attristent.

Dans une quinzaine de jours, nous aurons, à Chicoutimi, une seconde visite de Marcel Grandjany, harpiste célèbre à travers le monde, qui a si vivement intéressé son auditoire trop restreint de l'hiver dernier. Il est vrai qu'une quarantaine de personnes se sont pressées de réserver leurs sièges pour le concert Grandjany dès la première annonce; mais nous craignons néanmoins qu'un trop grand nombre de sièges ne restent inoccupés le 3 février. Puisseons-nous nous tromper!

Il y a sûrement un réveil artistique à provoquer en notre ville. Les concerts ne sont pas encouragés; l'organisation de conférences a été suspendue faute d'auditeurs; un excellent chanteur et professeur de chant qui avait essayé, il y a deux ans, d'organiser sa vie parmi nous, a dû nous quitter; le chant profane et sacré est désespérément négligé partout en dehors de nos institutions enseignantes, etc., etc. Seules nos scènes dramatiques reçoivent l'appui du public, mais combien peu nous en avons durant une année?

Ayant fréquemment l'occasion de rencontrer différents groupes qui s'adonnent de temps à autre à l'organisation de soirées et de concerts, nous connaissons un peu les difficultés qu'ils rencontrent. La plupart de ces organisateurs, après avoir peiné dans le travail d'organisation, après avoir fait toutes les économies possibles, petites et grosses, après avoir payé leur propre entrée et assumé certains déboursés personnels, obtiennent généralement comme résultat les félicitations de quelques-uns, l'indifférence de la masse puis, pour couronner le tout, un déficit financier plus ou moins grand, mais fatal. Vraiment, c'est à se demander s'ils ont tort ou raison de poursuivre leur tâche en de pareilles circonstances.

Ceux qui se tiennent à l'écart de toute manifestation artistique ont l'habitude de prétexter l'économie. En plusieurs cas, l'économie est un motif valable—nous croyons être de ceux qui apprécient l'économie bien entendue—mais que de fois on mesquine à l'occasion d'un concert et, la même journée, on gaspille en vœux inutiles ou même nuisibles plus que le coût d'entrée de deux personnes au plus coûteux de nos concerts? Drôle d'économie, ou plutôt, mauvaise administration que celle-là.

Nous croyons pouvoir dire que l'apathie de notre public à l'égard des concerts, des conférences et des autres manifestations de l'art n'est pas une fille de l'économie, mais une sœur jumelle de cette apathie que nous rencontrons presque partout dans le domaine des choses publiques ou demi-publiques. Quand on suivra davantage les choses municipales, les choses vraiment politiques, les choses professionnelles, les choses sociales et nationales, quand les articles de la presse régionale auront plus d'écho favorable ou défavorable, les concerts et les soirées recevront un autre appui que celui d'aujourd'hui. Les deux effets procédant d'une même cause, le coût d'entrée de deux personnes au plus coûteux de nos concerts? Drôle d'économie, ou plutôt, mauvaise administration que celle-là.

C'est donc bien un réveil qu'il s'agit de provoquer? Evidemment. Et c'est à tous ceux qui exercent une influence sur leur entourage qu'incombent la tâche et l'honneur de provoquer, d'organiser et de prolonger ce réveil nécessaire.

Toutes les soirées d'un caractère sérieux devraient être encouragées dans un centre comme le nôtre.

Nos soirées sont données les unes par des artistes étrangers, les autres par des artistes ou des amateurs locaux. Ces deux catégories de soirées sont également dignes de l'intérêt général. Les premières ont généralement sur les dernières l'avantage d'être plus artistiques, parce que leurs personnages sont des professionnels de l'art. Par ailleurs, les autres portent l'excellent cachet de la famille chicoutimienne, qui supplée aux inégalités de l'art amateur et qui est toujours réussissant par la destination des recettes au bénéfice de nos œuvres les plus sympathiques, telles que l'Hôtel-Dieu, le Saint-Sacrement, les organisations paroissiales, etc. Ces deux sortes de soirées ont donc leur place chez nous, les unes à certains titres, les autres pour d'autres motifs.

Avant de terminer ces notes rédigées à la hâte, il serait peut-être bon d'attirer l'attention de tous ceux qui organisent des soirées ou d'autres manifestations réunissant un groupe considérable de personnes, sur l'opportunité de s'entendre entre elles pour fixer les dates de manière à éviter le congestionnement de soirées en une même quinzaine comme à servir plus régulièrement au public ces divertissements sains et utiles. Il y va, croyons-nous, de l'intérêt des organisateurs, des artistes, des œuvres et du public.

Et, pour présenter dès maintenant une solution pratique, nous n'hésitons pas à offrir le bureau du Progrès du Saguenay comme centre d'information à cette fin. Tantôt comme journal, tantôt comme imprimeur ou autrement, le Progrès du Saguenay voit souvent venir longtemps d'avance tel concert, telle démonstration, etc. Pour peu que les intéressés veuillent se donner la peine de le renseigner davantage, il pourra très facilement se constituer en centre d'information quant aux dates de concerts, conférences, soirées dramatiques, réunions et assemblées importantes des différents corps publics ou demi-publics. Nous offrons les services du Progrès comme centre d'information, parce que celui-ci nous paraît en mesure de rendre ce service utile; mais il est bien entendu que nous ne l'imposons pas; si on croit un autre organisme mieux placé que le journal local pour rendre ce service, ce dernier se ralliera facilement au choix de la majorité des intéressés. Mais, encore une fois, nous croyons que le principe du choix d'un centre d'information comme celui-là est excellent.

Eug. L'HEUREUX

### NE MANQUEZ PAS

la soirée que donneront bientôt les Dames de cette ville au profit de l'Hôtel-Dieu.

## LA POLITIQUE EN FRANCE

Depuis la semaine dernière, plusieurs personnes nous ont exprimé leur satisfaction de voir expliqué clairement et brièvement comme ils ne l'avaient encore jamais vu le jeu des partis politiques français. Nous publions aujourd'hui une seconde lettre qui initiera davantage nos lecteurs à ce mécanisme compliqué. La semaine prochaine nous publierons une dernière lettre complétant cette étude.

## LES GROUPES PARLEMENTAIRES ET LES PARTIS POLITIQUES

10 AVANT LES ELECTIONS

Paris, 3 janvier 1925

Je continue aujourd'hui, l'exposé que j'avais commencé dans ma dernière lettre, en faisant l'énumération commentée des groupes parlementaires.

Cette multiplication de groupes, dont quelques-uns seulement représentent une organisation politique, ne correspond pas à l'état des partis.

Dans l'ancienne Chambre, il n'existait, en réalité, que trois partis politiques, au sens propre et complet du mot, — j'entends par là des associations disciplinées, possédant des comités en province, avec des bataillons, des propagandistes, et n'admettant comme adhérent de leur groupe, au Palais-Bourbon, que leurs affiliés résolus.

Or, ces trois partis constituaient précisément la minorité. C'était le parti radical et radical-socialiste, le parti socialiste, le parti communiste.

En face d'eux, la majorité n'était guère composée que de groupes. Et ce fut, justement, l'une des causes de sa faiblesse et l'un des facteurs de sa chute.

Cette situation tenait aux circonstances qui déterminèrent, en 1919, la formation et la victoire du Bloc National. On sait que celui-ci fut essentiellement une coalition portée au pouvoir par le souffle d'Union Sacrée qui persistait encore, ainsi que par la répulsion que provoquaient les sectaires et la crainte qu'inspiraient les révolutionnaires.

Un des grands torts du Bloc National fut de méconnaître qu'ayant dû ses premiers avantages à un courant d'opinion, pour toujours fragile et consistante, l'organisation, pour réussir une seconde fois, lui était indispensable.

A dire vrai les éléments de cette organisation ne lui manquaient pas.

A droite, on pouvait réunir et reconstituer la vieille Action Libérale, qui possédait encore, en plusieurs régions, des cadres et des fidèles dont les dirigeantes catholiques avaient pris part aux pourparlers préliminaires à la formation du Bloc national. Hélas! on la laissa sommeiller.

A gauche—je veux dire à l'aile gauche de la nouvelle majorité,—on pouvait aussi ranimer le "parti républicain démocratique et social", organisation un peu hybride, alors présidée par le sénateur Jonnart, qui allait bientôt représenter la France auprès du Vatican. Je l'appelle un peu hybride parce qu'elle est composée de politiciens qui semblent toujours tiraillés entre le désir sincère de restaurer décidément la paix religieuse et l'appréhension presque superstitieuse de porter atteinte aux lois de laïcité. De cette association, il serait injuste, évidemment, de dire qu'elle demeura inerte; elle essaya de se manifester et d'agir; mais elle fut loin de montrer l'énergie et la ténacité des radicaux et des socialistes. (1)

Enfin, les éléments catholiques et modérés du Bloc National auraient pu, dans la demi-séance de l'Action Libérale instituer un nouveau parti, vivant, homogène et discipliné. Sans doute, ils l'entreprirent et l'on peut même constater que, dans une certaine mesure, ils le réalisèrent. Ils fondèrent, en effet, la Fédération républicaine, dont la présidence échoit à M. Auguste Laisant. En dépit, de ce nom, de consonance israélite, j'ai eu déjà l'occasion de vous signaler que M. Laisant est un catholique fidèle et prati-

Reste à montrer maintenant comment, dans la Chambre élue le 11 mai, les dix groupes que j'ai nommés et caractérisés précédemment correspondent aux partis politiques authentiquement organisés. Il y faudra encore une troisième lettre.

(1) Ce "parti" confiné avec une autre association l'Alliance républicaine démocratique, inspirée sensiblement des mêmes idées, mais destinée plutôt, semble-t-il, à soutenir les campagnes électorales. FRANÇOIS VEUILLOT

## LA SESSION

(De notre correspondant spécial)

La préservation de nos ressources naturelles, la réforme de la loi du jury, la création de boursiers d'instruction pour les fils d'ouvriers morts au travail et sans ressources, la réclassification du service civil et l'amélioration des salaires des fonctionnaires, tels sont les principaux projets que l'hon. M. Taschereau, premier ministre de la Province, a énoncés au cours de sa réponse au chef de l'Opposition, M. A. Sauvé, durant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône.

Ce débat commencé mardi dernier n'est pas encore terminé; il ne se terminera pas avant la fin de la semaine, s'il faut en juger par la longueur et le nombre des discours prononcés ces jours derniers.

MM. P.-E. Côté, député de Bonaventure et Dillon, député de Ste-Anne, proposent l'adresse. M. Côté reconnu autrefois comme conservateur, mais qui appuie le gouvernement libéral depuis de nombreuses années et qui était l'associé de M. Bugeaud, a profité de l'occasion que lui offrait son premier discours à la Chambre pour affirmer sa soumission au parti libéral. Il a fait une déclaration contre les indépendants. M. Dillon, député libéral, a été moins partisan et, tout en faisant l'éloge du gouvernement actuel, il lui a demandé de donner plus de secours à l'école du rang.

Les discours des deux chefs de partis, MM. Sauvé et Taschereau, furent remarquables. Ils ne contenaient aucune allusion personnelle blessante et les deux chefs ont énoncé un programme politique sérieux. M. Taschereau semble avoir pour principe d'éviter les banalités dans un discours et de dire carrément sa pensée. Il a averti la population des Etats-Unis et des provinces seules que la province de Québec songerait bientôt à mettre des conditions prohibitives à l'exportation de son bois de puppe et de son énergie

quant, grand ouvrier des œuvres de Lyon, dont il fut député de 1919 à 1924, en même temps que d'une compétence assez incontestée pour avoir, à peine à la Chambre, été choisi par M. Millerand comme ministre du Commerce. Mais, enfin, de sa fédération, brillant état-major plutôt qu'armée véritable et réunion de personnages importants plutôt que groupement populaire, on peut dire, comme du "parti républicain démocratique et social", qu'elle ne déploia pas, dans le pays, une activité suffisamment étendue ni vigoureuse.

Je ne parle ici que pour mémoire de l'Action Française, qui n'était représentée dans la dernière législature que par M. Léon Daudet, soutenu de deux ou trois amis, et dont le caractère antirépublicain fait une organisation toujours à part.

Cette constitution intérieure du Bloc National,—ou plutôt cette insuffisance de constitution intérieure,—eut ce résultat singulier, voire un peu regrettable, qu'aux élections du mois de mai dernier, l'association qui soutint le plus énergiquement les candidats de la majorité sortante, ce fut, non pas l'un ou l'autre des partis qui la composaient,—ou qui auraient dû la composer,—mais une sorte de grand syndicat d'industriels et de commerçants. Ce syndicat, c'est l'Union des Intérêts Économiques, présidée par le sénateur Ernest Billet; par sa composition, elle possédait des ressources énormes que, pendant la période électorale, elle a généreusement mises au service du Bloc National. En fait, il n'y a rien là que de légitime et d'habituel. Les représentants de la finance et des affaires, usant de leurs prérogatives de citoyens, ont parfaitement le droit de venir en aide aux éléments politiques, dont les doctrines et l'action leur paraissent les plus propres à consolider l'ordre et la paix. Mais le cartel des gauches,—qui n'a nullement négligé, pour sa part, de recourir aux bourgeois amis,—feint aujourd'hui de s'indigner du concours que ses adversaires ont accepté des "puissances d'argent" et il profite de sa victoire pour procéder à une enquête partielle et agressive contre l'Union des Intérêts Économiques.

Reste à montrer maintenant comment, dans la Chambre élue le 11 mai, les dix groupes que j'ai nommés et caractérisés précédemment correspondent aux partis politiques authentiquement organisés. Il y faudra encore une troisième lettre.

Le résumé la politique du gouvernement cette année en disant que le gouvernement veut solidifier l'édifice qu'il a construit. Pas beaucoup de nouvelles mesures, mais le complément des lois passées aux récentes sessions.

M. Sauvé semble du même avis; il demande plus d'économie dans l'administration de la Province, un arrêt temporaire pour faire un inventaire de notre situation. Il veut que le gouvernement encourage davantage les cultivateurs, les colons, les ouvriers.

M. Taschereau a fait une déclaration fort importante. Il a dit à l'Opposition que le gouvernement est prêt à donner tous les secrets concernant la Commission des Liçueurs. L'an dernier, ces renseignements avaient été refusés par le gouvernement, mais celui-ci donnera cette année tous les renseignements que demandera l'Opposition.

M. Tétreau, député de Dorion, qui appuie M. King à Ottawa et combat M. Taschereau, a reproché entre autres choses au gouvernement de faire les comptes en anglais au département du trésorier provincial. M. Galipeault a bien répondu que le trésorier provincial, l'hon. M. Nicol parle le français et est marié à une Canadienne française, mais il n'a pas nié que les documents du Trésor en cette Province ne sont pas bilingues, mais en anglais.

M. J. Langlais, député de Témiscouata, a parlé de la fameuse circulaire que les agronomes de cette province ont reçus et qui leur demandait certains renseignements au sujet de quelques personnes. Cette circulaire était accompagnée d'une lettre d'un officier du département de l'Agriculture, M. Langlais reproche au gouvernement de vouloir instituer le système des fiches en cette province.

M. Caron a voulu expliquer cette circulaire. Il n'a pas voulu se prononcer sur la question de principe, mais a affirmé que cette circulaire était un moyen de défense agricole, que les agronomes avaient été attaqués et devaient se défendre, que le but de la circulaire était de connaître les gens qui écrivent dans le Bulletin des Agriculteurs. Le ministre a vertement critiqué cet organe.

M. Caron a parlé aussi du congrès des Agriculteurs. Il voit dans cette organisation un mouvement politique de la part de M. Ponton et autres et affirme que les ministres n'ont pas assisté à l'ouverture du congrès parce que le Bulletin des Agriculteurs avait dit auparavant que les politiciens devaient être exclus. M. Caron associe les autorités religieuses à sa cause, déclare qu'il est facile d'obtenir des bénédictions du Pape et du Cardinal et que celui-ci a refusé d'assister au congrès. Le ministre affirme que ce congrès d'où est sortie l'Union catholique des Cultivateurs de Québec, fut organisé en marge des autorités religieuses et civiles, alors que M. le chancelier Roy présidait les séances. M. Caron a longuement parlé de la réciprocité et reproche aux conservateurs d'avoir fait battre cette mesure en 1911. Il croit que la réciprocité nous aurait ouvert le marché américain et que nos cultivateurs auraient eu une situation meilleure.

M. A. Bray a exprimé les ressentiments de la ville de Montréal, puis M. Hamel, député de Portneuf, ajourna le débat sur l'adresse à mardi. M. Delisle, député de Chicoutimi, a répliqué à M. Plante, le député de Beauharnois. Il a fait l'éloge de la population de sa région, population ouvrière et agricole. Il a beaucoup d'espérance dans l'avenir de sa région; il est convaincu que les travaux actuellement en cours feront surgir de nouvelles industries et créeront des marchés locaux pour les produits agricoles de ce pays du royaume de Saguenay.

L'état sur l'adresse en réponse au discours du trône se continue cette semaine. L'Opposition proposera un amendement à la fin des discours et il y aura un vote sur cet amendement. Les discours, cette semaine, devraient être fort intéressants, car les hon. MM. Perrault, David et Patenaude, ainsi que M. Duranleau devraient défendre la politique de leurs partis.

Le travail des comités commence cette semaine. Devant le comité des Bills Privés, plusieurs projets de loi seront soumis et discutés. Les autres comités auront aussi des séances, mais on s'attend généralement que c'est au comité des

BILLET DE LA SEMAINE

## L'AME ET LE CORPS

Franchement, la psychologie de Maria Chapdelaine, qui habille déjà mal le Lac St-Jean et le Saguenay, n'irait pas du tout à Charlevoix. La toilette parisienne s'apparente trop au chef-d'œuvre pour convenir à la simplicité charlevoisienne. Non pas que nos cousins des Laurentides ne sachent tirer profit d'une étoffe de choix, mais il y a la manière, voyez-vous; autre est celle de Paris; autre celle de Charlevoix ou de Péribonka.

Avant le grand succès du romancier parisien, la terre canadienne avait trouvé parmi ses enfants l'éritable chanteur de sa beauté, de ses espérances, et Gérin Lajoie, dont nous fétons le centenaire cette année, fut le véritable Homère du colon canadien.

Chacun de deux auteurs a placé ses personnages dans le milieu que ses facultés lui ont fait entrevoir.

Le Canadien fait agir le colon intrépide dans la plaine ensoleillée où bientôt les foyers et les clochers rejettent la forêt solide, mais sans apprêt. La terre se fait en chantant—l'effort est soutenu par l'amour conjugal—en un mot, les choses se passent comme toujours elles se sont passées au Canada français.

Jean Rivard déborde de foi chrétienne, d'amour familial, d'espoir en l'avenir.

Le Parisien enveloppe tout son récit d'une brume pesante où s'agitent des personnages tristes vivant péniblement leur sombre existence. L'idéalisme ici fait place au naturalisme morne, sans jamais une envolée vers le soleil. Ce lierre glacé, Mieux vaudrait changer les noms et les situer en Sibérie; le style conviendrait toujours et les épisodes s'adaptent mieux aux sévères froideurs de l'empire des exilés et des condamnés.

Nos colons sont peu parleurs, encore moins démonstratifs, une observation de passage qui ne se fie qu'à ses yeux et aux oreilles ignore à peu près tout de cette page admirable de l'histoire canadienne. Nos Canadiens vont d'instinct planter leur maison au sein de la forêt, il y a là un appel de la race que la religion a toujours soutenue et qui se poursuit avec constance d'un océan à l'autre, depuis 300 ans.

Gérin Lajoie, parce que canadien, a eu le bonheur de saisir tous ses aperçus qui nous montrent non pas le corps, mais l'âme du véritable colon canadien.

BLEUET



Est-il donc vrai que les hommes vont maintenant emprunter au singe jusqu'à son sang?

Autant il est ennuyeux d'avoir constamment à protester contre les nominations fédérales faites presque toujours au mépris des droits des Canadiens français, autant il nous est agréable, aujourd'hui, de féliciter le gouvernement King, qui vient de nommer gaffier de la Chambre des Communes M. Arthur Beauchemin, un homme de compétence sûre et, par dessus le marché, un Canadien français. Rendons à César...

Résumant le discours de M. le député de Chicoutimi à l'Assemblée législative, le Soleil attribue cette phrase à M. Delisle: "Dans les grandes villes, en temps d'élections, on se plaint parfois à monter la tête des ouvriers en les persuadant qu'ils sont des misérables. Des tribuns populaires, pour capter des votes, épitoient leur sort..." Si nos députés étaient des enfants et aimaient le jeu de l'Anquille brûlée, ce serait le temps de crier: "Ça brûle!! Ça brûle!!"

La ville de Québec ne pourrait-elle pas supprimer de sa publicité extérieure le désobligeant image représentant la rue Sous-le-Cap, toute pavoisée de lingerie en lessive? Ces caleçons, ces camisoles et ces jupes qui flottent fièrement dans la brise ont l'air passablement vieux, c'est vrai, mais pas encore assez pour avoir une valeur historique.

Il est vrai que la vieillesse a le droit de diriger sa publicité indépendamment de nos désirs, voire de nos préférences insérées par le souci d'élever une belle renommée à toute la race canadienne-française dont Québec est le cœur. Mais nous glissons toutefois cette remarque. M. le maire Samson nous a tant aidés depuis deux ans à régler nos affaires locales que nous nous croyons tenus en conscience d'aider à notre tour... même malgré lui.

## LE CONCERT GRANDJANY



### LE 3 FEVRIER

Jama's les 50 premiers sièges d'un concert ne se sont vendus aussi vite. Cela veut dire que plusieurs ont hâte d'entendre le fameux concert de harpe.

On peut retenir ses billets en s'adressant au Progrès d'ici samedi ou, ensuite, au magasin L.-H. Carrier. Les prix sont de 50 sous, 75 sous, \$1.00, et \$1.50.

Les artistes comme Grandjany méritent que leur art les fasse vivre convenablement. C'est pourquoi, tout en faisant de généreuses concessions aux organisateurs locaux, Grandjany devra recevoir un assez beau cachet le 3 février.

En conséquence plusieurs sièges ont dû se vendre \$1.50. Mais le

plus grand nombre de sièges sont restés à \$1.00, à 75 sous et 50 sous.

Notez bien ceci: le concert Grandjany coûte un peu plus cher que les précédents, parce que Grandjany est l'un des rares hommes capables de jouer parfaitement cet incomparable instrument que les poètes ne manquent jamais de mettre au premier plan des concerts célestes: la harpe.

L'an dernier, tous les auditeurs de Grandjany, connaisseurs en musique ou non, ont pu proclamer qu'ils en avaient eu pour leur argent; il en sera sûrement ainsi cette année.

Allons no nbreux au concert Grandjany.

(Suite à la 3ème page) 4

# PETITES ANNONCES

**Hôtel à vendre.**  
 Pour manque de personnel et cause de maladie je désire vendre l'HOTEL BELLEVUE, avenue Labrecque, Chicoutimi. Pour renseignements s'adresser à Edmond DUFOUR, propriétaire. J.n.o. D. 3300

**Poêle à vendre**  
 A très bonnes conditions. Pour plus amples renseignements, s'adresser au no 45, Avenue Bégin.

**Pour les mères**  
 POUX.—Mères de famille, ne laissez pas vos enfants avec des poux dans la tête. RAMKA détruira poux et lentes par une seule application. 25 sous. Pas de timbres.

**LES LABORATOIRES RAMKA**  
 Boîte Postale 215, Tignish I.P.E. J. n. o. D. 3466

**Maison à vendre**  
 Maison à 4 étages, située au No 51, rue Hôtel-Dieu. Rapportant \$1500 par année de loyer, à vendre à bonne condition. S'adresser à Victor CLOUTIER, B. P. 338, Chicoutimi-Est. J.n.o. D. 3927

**Logement à louer**  
 Un logement de 6 appartements est à louer. Possession immédiate ou au 1er mai. S'adresser à R.-R. GRENON, Progrès du Saguenay J. n. o.

**Attention**  
 35 belles terres à vendre dans une des plus belles parties des cantons de l'est, dans le comté Missisquoi, Qué., demandez les circulaires et elles vous seront envoyées tout de suite par la maille, pour autres informations, adressez-vous à M. Larose, agent d'immeubles, Fréligheburg, Qué. J. n. o. D. 3979

**Enseignes de portes**  
 Enseignes de verre pour portes des résidences ou des bureaux. Avant de donner votre commande, adressez-vous à nos bureaux.

**Tabac en feuille à vendre**  
 Grand rouge d'excellent choix 45 cts. Grand Rouge Havane et Connecticut 40, Quesnel 65 et 60, Rose Quesnel 55 et 50. Je paie les frais de transport et j'envoie le tabac par maille ou par express C.O.D. ou sur réception de l'avis. Prix spéciaux pour 25 livres et plus. S'adresser à Jos.-A. Pilon, St-Roch d'Ichigan, Co. L'Assomption. P. Q. 15 jan. D. 4148

**À vendre**  
 Bois de toutes longueurs: mérisier, érable, croûtes en bois franc et "slab", coupé, livré sur demande. Bouleau \$4.00 la corde suivant la longueur. Bois moulu bon marché. Aussi à vendre un harmonium en parfait ordre deux trénaux presque neufs, un bohémi, une robe de chambre en buffe. J'achèterai le bois (en bouts) des cultivateurs. Philippe BERGERON, Cov. à Bois, Rue Racine, Chicoutimi, Tél. 748. J. N. O. D. 4179

**Representant demande**  
 Une de nos plus vieilles Compagnies Canadiennes d'Assurance-Vie, cherche un représentant actif et sérieux pour organiser Chicoutimi et les comtés environnants. Proposition des plus avantageuses. Correspondance confidentielle. S'adresser à Boîte Postale No 56, Québec.

**\$100.00 PAR SEMAINE**  
 HOMME INDUSTRIEL, AMBITIEUX et avec un petit capital demandé. Vous pouvez faire le montant mentionné ou plus en vendant les Produits de Qualité Rawleigh direct aux Consommateurs. Quelques bonnes Localités de Ville ou de Campagne sont offertes maintenant. Nous vous enseignons et nous vous aidons à faire plus d'argent. Donnez âge, occupation et références. W. T. RAWLEIGH CO LTD., Montréal P.Q. Dept CN 7613. 19 fév. D. 4199

Annoncez; vous réussirez.

**Tarif des "Petites Annonces"**  
 2 sous le mot; minimum de 50 sous. Quatre insertions pour le prix de trois.

Nous annonçons gratuitement, dans les notes locales et dans les courriers: naissances, mariages, sépultures et services universitaires. Les annonceurs sont priés de faire leurs annonces courtes. La rédaction se réserve le droit de corriger les annonces non françaises. Si quelque chose vous manque, commencez par lire les "Petites Annonces" du "Progrès"; elles constituent un véritable guide d'affaires et d'occasions.

**Terre à vendre**  
 Une terre située dans le 4ième rang du canton Tremblay, paroisse de Ste-Anne de Chicoutimi, 150 acres, dont 100 acres en culture, avec maison de 1 1/2 étage de 26 x 28, grange et écurie de 80 x 35, ainsi qu'un hangar; le tout évalué par la municipalité à \$4,000.00. Un montant comptant sera exigé et la balance payable à terme. S'adresser à "LE PRET HYPOTHECAIRE" 187, rue St-Joseph Québec J.n.o. D. 3892

**Bel Avenir pour un Jeune Barbier**  
 J'ai à vendre une belle boutique de barbier sur la côte Basile à Chicoutimi-Ouest, en face du Magasin Populaire. Un vrai beau poste de commerce. Une vraie bonne chance pour un jeune homme qui voudrait se faire un avenir. Je vendrais cette boutique à des conditions avantageuses pour un prompt acheteur. Pour conditions, adressez-vous à S.-E. Fraser, barbier, Chicoutimi-Ouest. J.n.o. D. 4134

**Réparations de machines à coudre**  
 J'avertis le public que je tiens maintenant à la Station d'Hébertville un atelier de réparations de machines à coudre de toutes sortes. Travail garanti. Je tiens toutes les pièces pour machines et aiguilles. J.-Simon MICHAUD, Station d'Hébertville, Lac St-Jean. J.n.o. D. 3224.

**Vendeurs**  
 Engagez-vous dans un commerce profitable à commission, appartenant à vous-même. Chaque propriétaire est un client ou le deviendra et 900 variétés d'arbres rustiques Etiquettes Rouges. Retour chaque semaine. Equipement complet; conseils donnés gratuitement. S'adresser à la CIE PEPINIERE DOMINION, MONTREAL.

**Agents demandés**  
 Commencez sans délai dans le commerce Watkins si vous voulez faire une année de gros profits. Facile impossible si vous êtes actifs. 175 produits se vendant dans toutes les familles. Expérience pas nécessaire. Territoire exclusif. J.-R. Watkins Company, 379 Craig Ouest, Montréal.

**Servante demandée**  
 On demande un fille munie de références, immédiatement pour une petite famille. Salaire \$20. S'adresser: 4 rue Larouche, (plateau au-dessus rue Price) Téléphone 319, Chicoutimi.

**Votre abonnement au "Progrès" est-il payé? C'est peut-être le temps? Qu'en dites-vous?**

**Notes locales**  
 VA ET VIENT  
 Mme Alphonse Desjardins de Lévis, accompagnée de sa fille Mlle Albertine sont pour quelque temps à l'Hôtel-Dieu St-Valier. Mme Desjardins est la mère de Sr Marie du Calvaire.  
 M. Philippe Desbiens est parti dimanche soir pour un voyage d'affaires à Montréal.  
 Mlle Bernadette Gauthier, de St-Alexis, a passé quelques jours à Chicoutimi la semaine dernière.  
 M. le Docteur Pineault, de Roberval, était de passage à Chicoutimi, dimanche.  
 Mlle Marie-Jeanne Desbiens est allée passer une quinzaine chez sa mère à St-Alexis.  
 Mlle C. Deslauriers retournera à Québec dimanche, après avoir passé quelques jours à l'Hôtel-Dieu de cette ville, où elle est venue visiter sa sœur, Mère Marie de l'Éucharistie.  
 Mlle K. Many, de St-Michel de Bellechasse, passe l'hiver à l'Hôtel-Chicoutimi, l'invitée de sa sœur, Mme Aristide Desbiens.  
 M. Charles Lemay, d'Hébertville, était en ville la semaine dernière.  
 M. l'abbé L.-P.-E. Parent, curé de St-Jean l'Évangéliste était en ville ces jours derniers.  
 M. J.-A. Dufour, comptable de Québec, est venu passer quinze jours dans sa famille. Il est reparti jeudi matin avec sa mère et de là l'accompagnera jusqu'aux Trois-Rivières. Ils seront les hôtes de M. et Mme Sèvre Dargis de cette ville.  
 M. et Mme C. Boulay, sont retournés à Québec, après avoir passé quelque temps à Chicoutimi, les invités de M. et Mme Léon-Georges Gauthier.  
 Mlle Annette Bernier, de Sherbrooke, passe quelques semaines en ville chez ses sœurs, Mmes Montambau et J. Gaudreault.  
 Mme Eudore Racine, de Québec, passe quelque temps à Chicoutimi.

**REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIE**  
 La famille de feu Ths Savard remercie toutes les personnes qui lui ont témoigné leur sympathie, à l'occasion de la mort de M. Ths Savard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

**CEREMONIE DE VETURE A L'HOTEL-DIEU**  
 Jeudi dernier, le 15 janvier, avait lieu une touchante cérémonie religieuse. Mlles M.-Jeanne Tremblay, de la Grande-Baie, Andrésia Brassard, de Jonquière, et Marie-Louise Emond, de Laternière, avaient le bonheur de revêtir la livrée des Hospitalières sous les noms de St-Pierre d'Alcantara, St-Barthélémy et St-Cyrille.  
 Nos meilleures souhaits de persévérance aux nouvelles chues.  
**GROSSE AUGMENTATION DANS LA CONSOMMATION DU THE**  
 On croit que la consommation du thé dans le monde s'est augmentée, en 1924, de 29,000,000 de livres. En conséquence, le prix peut monter jusqu'à une piastre la livre, mais, même alors, le thé est encore le breuvage le moins coûteux après l'eau.

**LA BANQUE DEMONETRALE**  
 Il est maintenant décidé que M. J.-A. Guillemet sera le gérant, à Chicoutimi, de la Banque de Montréal, qui a absorbé la Banque Moisson. Les nombreux amis de M. Guillemet se réjouissent sûrement de cette nouvelle. M. J.-O. Fontaine, qui était aussi largement honoré de la confiance de ses patrons et bien apprécié du public chicoutimien, sera sans doute transféré à un autre poste important de la Banque de Montréal.

**DETAILED**  
 Dans la journée de lundi, un train du Chemin de fer National a déraillé aux environs du Lac Long, 12 charrs laissant la voie.  
 Le travail de remise en voie fut long et difficile. Pour cette raison, un train fut supprimé et un autre souffrit un long retard.  
**TEMPERATURE**  
 Nous avons eu en ces derniers jours, l'un des plus gros froids qui se soient vus depuis longtemps. Plusieurs thermomètres ont marqué 40 degrés en bas de zéro, à Chicoutimi; au Lac-Edouard, le froid a atteint 60 degrés. On a dit que ce froid ne s'est pas vu ici depuis 1907. Heureusement qu'il ne venait pas. C'était déjà assez rude à supporter.

**POUR LA TOUX ET LES RHUMES**  
 Au printemps dernier j'ai été très malade. J'avais un mauvais rhume et je toussais beaucoup. Je devais si faible que j'étais incapable de travailler. Après quelques doses de No-voro du Dr. Pierre, je me sentis bien et mieux. L'effet de ce remède est simplement merveilleux. écrit Mme J. Brand de Findley, O. N. Ne négligez pas un rhume, même le moindre rhume doit être soigné, car ce peut être le commencement d'un mal sérieux et prolongé. Arrêtez-le avant qu'il vous arrête. Ceci est facilement fait par l'emploi en temps voulu du vieux remède de famille

**"LE PROGRES DU SAGUENAY"**  
 Abonnement: \$2.00 par année \$2.50 à l'étranger

**A NOTER**  
 On nous prie d'annoncer que l'A. C. J. C. n'a eu rien à faire avec l'organisation des concerts Plamondon-Paquin à Chicoutimi bien que des membres de l'A. C. J. C. aient prêté leurs services pour placer les auditeurs dans la salle.

**La Chambre de Commerce**  
 Mardi soir, la Chambre de Commerce du district de Chicoutimi a tenu sa séance générale annuelle. L'assistance eut pu être plus nombreuse, mais le travail fut néanmoins excellent.  
 Il y eut, à part un certain nombre de questions intéressantes soulevées, adoption du rapport de l'année et élection du nouveau bureau de direction suivant: M. Adélaïde Tremblay, président; M. J.-E. Bergeron, vice-président; M. L.-Jos. Lévesque, 2ème vice-président; MM. Louis Gagnon, L.-P. Desbiens, J.-E. Lemay, W. Gagnon, J.-E. Houseman, J.-A. Guillemet, Amable Tremblay et Adélaïde Gobeil (fils d'Ursin), directeurs. M. L.-H. Carrier, président sortant de charge, est directeur ex-officio.  
 Nous publierons, la semaine prochaine, un rapport détaillé de cette séance importante.

**Le corps coupé par un train**  
 A Chambord  
 Un serrefrein du Chemin de fer National, M. Lauréat Morin, a trouvé la mort dans les circonstances les plus tragiques dimanche soir, à Chambord, entre 10 et 11 heures.  
 Avec le conducteur Pouliot et l'ingénieur Simpson, il travaillait à l'aiguillage d'un train de fret. C'est lui qui faisait, avec un fanal, les signaux pour faire avancer, reculer et arrêter la locomotive. L'ingénieur constatant que les signaux avaient complètement cessé, alla voir ce qui en était. En marchant, il heurta son pied à un obstacle qu'il ne tarda pas à reconnaître comme un tronçon de cadavre. C'était l'infortuné Morin qui, sans doute, se fit serrefrein puis couper entre deux charrs.  
 MM. Pouliot et Simpson allèrent vite chercher du secours chez les citoyens qui requerront la dépouille mortelle en attendant le transport à Québec, qui eut lieu le lendemain matin.  
 M. Morin est âgé de 33 ans et laisse une femme et six enfants.

**St-Charles Borromée**  
 Jeudi dernier, dans cette paroisse a eu lieu les élections municipales du maire et de trois conseillers. Pamphile Audet, ancien conseiller a été réélu. Ludger Harvey remplaçant M. Arthur Couombe, sortant de charge et Joseph Néron, remplaçant M. Emile Racine qui avait pris la place de M. Henry Boudreault sortant de charge. Tous ont été élus par acclamation.  
 Il n'y a eu de la lutte que pour le maire M. Jos Vachon a remporté la victoire sur son adversaire M. Dorille Gauthier, par une majorité de six voix.  
 M. Vachon remercie ses amis et leur promet de se dévouer dans l'avenir comme il l'a été dans les douze années passées.

**La Loi de Faillite**  
 Dans l'affaire de l'actif de J. ALME TREMBLAY, de Jonquière. Cedant autorisé. Avis est sur les présentes donné que le dit J.-Aimé Tremblay a, le 16ème jour de janvier 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.  
 Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Chicoutimi, le 3 février 1925 à 10 heures de l'avant-midi.  
 Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.  
 Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.  
 Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit n'ayant égard qu'aux réclamations qui m'auront alors été produites.  
 Daté à Chicoutimi le 17ème jour de janvier 1925.  
 HENRI GIRARD, N. P. Gardien, 14 Rue Racine Chicoutimi, Qué. 22 janv. D. 4210

**LA LOI DE FAILLITE**  
 EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 16 JANVIER  
 Présents: son Honneur le Maire, L.-P. Desbiens, et MM. les échevins L.-P. Vézina, L.-R. Gauthier, W. Blackburn, Frs Tremblay, L.-B. Gagnon, Eug. Tremblay et P. Girard.  
 Le rapport du comité général tenu immédiatement avant la présente séance en présence de tous les échevins ci-dessus mentionnés lequel recommande le paiement des comptes approuvés. Adopté.  
 Le bilan de la Ville pour l'exercice 1924 est mis sur la table pour étude. M. Vézina, membre du comité des Finances, qui a déjà brièvement examiné le bilan, félicite le trésorier et ses aides sur la manière claire, détaillée et agréable avec laquelle ce bilan a été fait et exécuté. Il propose qu'il soit laissé sur la table, afin que tous les échevins puissent en prendre ample connaissance, jusqu'à ce que l'auditeur ait produit son rapport. Adopté.  
 Le projet de budget, tel que préparé en comité est soumis à l'assemblée qui en fait la revue complète. Comme plusieurs items requièrent des renseignements et de l'étude, le budget est laissé sur la table pour plus ample considération.  
 La requête de: Utilités Publiques Provinciales est renvoyée devant le Conseil ainsi qu'une lettre de l'avocat Lévesque demandant son opinion sur les pouvoirs de la Ville relativement à cette demande.  
 Il est résolu que les intéressés soient invités à rencontrer le co-

mité général à sa prochaine assemblée pour exposer leur projet, quant à ce qui concerne la Ville et faire connaître l'opinion de leurs aviseurs quant aux privilèges déjà accordés à la Compagnie des Eaux et de l'Électricité de Chicoutimi.  
 Le rapport de M. Elz. Boivin A. G., donnant quelques informations additionnelles sur l'alignement de la rue Cartier, près de l'avenue Bégin. Le greffier est chargé de demander à M. Boivin de bien vouloir préciser dans chaque cas d'empiètement quelle est la nature de cet empiètement ainsi que la largeur et la profondeur du terrain occupé.  
 Le rapport annuel du Chef de la Police et celui du greffier de la cour du Recorder sont déposés sur la table pour étude.  
 Il est résolu unanimement que le trésorier soit autorisé à détruire, chaque année, après l'audition des livres, en présence de l'auditeur et d'un des employés du bureau, les coupons des débetures de la Ville payés dans le cours de l'année.  
 Lu une lettre de l'avocat de la Ville avisant le Conseil que le bref de certiorari pris pour faire casser le jugement du Recorder dans la cause de Martin contre la ville de Chicoutimi a été renvoyé avec dépens.  
 Lu un extrait des minutes d'une assemblée du conseil de la ville de Chicoutimi relativement à la pose et à l'entretien des lampes dans les rues de la ville.  
 Résolu que la Compagnie Électrique de Chicoutimi soit requise de se conformer à toutes les obligations qui leur sont imposées par les divers contrats et marchés intervenus entre la Ville et la Compagnie d'Éclairage et d'Énergie Électrique de Chicoutimi et ses successeurs et ayant droit.

**NOTAIRES**  
 C. P. 184 Centre Tel. 141  
**J.-Omer Lapointe,**  
 B.A., LL.B., ASSURANCES—PRETS D'ARGENT—OBLIGATIONS  
 382, rue Racine, Chicoutimi

**Henri Girard, N. P. SYNDIC AUTORISE**  
 Argent à prêter sur hypothèque—Achat de contrats. Spécialité: Incorporation de compagnie.  
 Immeuble Gagnon & Villeneuve (en haut) rue Racine, CHICOUTIMI.  
 N. B. Bureau du soir: 315, rue Racine, Téléphone 638 J. N. O. D. 3957.

**MARBRIERS**  
 Tel. 230 12-14, rue du HAVRE  
**Delwaide & Goffin**  
 Marbriers—Sculpteurs  
 CHICOUTIMI

**BAPTEMES**  
 15 janv., M.-François-Lucile, enfant de Fortunat Oteau et de Léda Pedneault. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Frenette.  
 17 janv. Jos.-Edmond-Rosaire, enfant de Georges Jean et de Alice Tremblay de cette paroisse. Parrain: Victor Jean, marraine: Cecile Bely.  
 17 janv., M.-Cécile-Rose-de-Lima, enfant de Ludger Maltais et de Juliette Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Maltais.  
 18 janv., M.-Françoise-Brigitte, enfant de Edouard St-Hilaire et de Alice McNicoll. Parrain et marraine: M. et Mme Georges McNicoll.  
 19 janv., J.-Henri-Alain, enfant de Ls-Henri Dufour et de Alma Gagnon. Parrain: Dr. Philippe Gagnon, marraine Alma Dufour.  
 21 janv., Ls-Jos-Léo-Raymond, enfant de Joseph Brassard et de Juliette Brisson. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Lalancette.  
 21 janv., Jos.-Aimé-Lucien, enfant de Harry Barrette et de Hélène Bely. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Aimé Guay.

**Etat-civil**  
 15 janv., M.-François-Lucile, enfant de Fortunat Oteau et de Léda Pedneault. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Frenette.  
 17 janv. Jos.-Edmond-Rosaire, enfant de Georges Jean et de Alice Tremblay de cette paroisse. Parrain: Victor Jean, marraine: Cecile Bely.  
 17 janv., M.-Cécile-Rose-de-Lima, enfant de Ludger Maltais et de Juliette Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Maltais.  
 18 janv., M.-Françoise-Brigitte, enfant de Edouard St-Hilaire et de Alice McNicoll. Parrain et marraine: M. et Mme Georges McNicoll.  
 19 janv., J.-Henri-Alain, enfant de Ls-Henri Dufour et de Alma Gagnon. Parrain: Dr. Philippe Gagnon, marraine Alma Dufour.  
 21 janv., Ls-Jos-Léo-Raymond, enfant de Joseph Brassard et de Juliette Brisson. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Lalancette.  
 21 janv., Jos.-Aimé-Lucien, enfant de Harry Barrette et de Hélène Bely. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Aimé Guay.

**St-Charles Borromée**  
 Jeudi dernier, dans cette paroisse a eu lieu les élections municipales du maire et de trois conseillers. Pamphile Audet, ancien conseiller a été réélu. Ludger Harvey remplaçant M. Arthur Couombe, sortant de charge et Joseph Néron, remplaçant M. Emile Racine qui avait pris la place de M. Henry Boudreault sortant de charge. Tous ont été élus par acclamation.  
 Il n'y a eu de la lutte que pour le maire M. Jos Vachon a remporté la victoire sur son adversaire M. Dorille Gauthier, par une majorité de six voix.  
 M. Vachon remercie ses amis et leur promet de se dévouer dans l'avenir comme il l'a été dans les douze années passées.

**La Loi de Faillite**  
 Dans l'affaire de l'actif de J. ALME TREMBLAY, de Jonquière. Cedant autorisé. Avis est sur les présentes donné que le dit J.-Aimé Tremblay a, le 16ème jour de janvier 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.  
 Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Chicoutimi, le 3 février 1925 à 10 heures de l'avant-midi.  
 Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.  
 Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.  
 Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit n'ayant égard qu'aux réclamations qui m'auront alors été produites.  
 Daté à Chicoutimi le 17ème jour de janvier 1925.  
 HENRI GIRARD, N. P. Gardien, 14 Rue Racine Chicoutimi, Qué. 22 janv. D. 4210

**CARTES PROFESSIONNELLES**  
**AVOCATS**  
 Tel. 144 Chicoutimi  
**Eudore Boivin, LL.L.**  
 AVOCAT  
 Immeuble de la Banque d'Hochelaga

**Joseph-Alfred Dion, LL.B. AVOCAT**  
**St-Félicien**  
 Bureau près de la Banque d'Hochelaga.

**NOTAIRES**  
 C. P. 184 Centre Tel. 141  
**J.-Omer Lapointe,**  
 B.A., LL.B., ASSURANCES—PRETS D'ARGENT—OBLIGATIONS  
 382, rue Racine, Chicoutimi

**Henri Girard, N. P. SYNDIC AUTORISE**  
 Argent à prêter sur hypothèque—Achat de contrats. Spécialité: Incorporation de compagnie.  
 Immeuble Gagnon & Villeneuve (en haut) rue Racine, CHICOUTIMI.  
 N. B. Bureau du soir: 315, rue Racine, Téléphone 638 J. N. O. D. 3957.

**MARBRIERS**  
 Tel. 230 12-14, rue du HAVRE  
**Delwaide & Goffin**  
 Marbriers—Sculpteurs  
 CHICOUTIMI

**Etat-civil**  
 15 janv., M.-François-Lucile, enfant de Fortunat Oteau et de Léda Pedneault. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Frenette.  
 17 janv. Jos.-Edmond-Rosaire, enfant de Georges Jean et de Alice Tremblay de cette paroisse. Parrain: Victor Jean, marraine: Cecile Bely.  
 17 janv., M.-Cécile-Rose-de-Lima, enfant de Ludger Maltais et de Juliette Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme Georges Maltais.  
 18 janv., M.-Françoise-Brigitte, enfant de Edouard St-Hilaire et de Alice McNicoll. Parrain et marraine: M. et Mme Georges McNicoll.  
 19 janv., J.-Henri-Alain, enfant de Ls-Henri Dufour et de Alma Gagnon. Parrain: Dr. Philippe Gagnon, marraine Alma Dufour.  
 21 janv., Ls-Jos-Léo-Raymond, enfant de Joseph Brassard et de Juliette Brisson. Parrain et marraine: M. et Mme Louis Lalancette.  
 21 janv., Jos.-Aimé-Lucien, enfant de Harry Barrette et de Hélène Bely. Parrain et marraine: M. et Mme J.-Aimé Guay.

**St-Charles Borromée**  
 Jeudi dernier, dans cette paroisse a eu lieu les élections municipales du maire et de trois conseillers. Pamphile Audet, ancien conseiller a été réélu. Ludger Harvey remplaçant M. Arthur Couombe, sortant de charge et Joseph Néron, remplaçant M. Emile Racine qui avait pris la place de M. Henry Boudreault sortant de charge. Tous ont été élus par acclamation.  
 Il n'y a eu de la lutte que pour le maire M. Jos Vachon a remporté la victoire sur son adversaire M. Dorille Gauthier, par une majorité de six voix.  
 M. Vachon remercie ses amis et leur promet de se dévouer dans l'avenir comme il l'a été dans les douze années passées.

**La Loi de Faillite**  
 Dans l'affaire de l'actif de J. ALME TREMBLAY, de Jonquière. Cedant autorisé. Avis est sur les présentes donné que le dit J.-Aimé Tremblay a, le 16ème jour de janvier 1925, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.  
 Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau Séquestre Officiel, au Palais de Justice, à Chicoutimi, le 3 février 1925 à 10 heures de l'avant-midi.  
 Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.  
 Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.  
 Soyez aussi notifiés que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'article 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit n'ayant égard qu'aux réclamations qui m'auront alors été produites.  
 Daté à Chicoutimi le 17ème jour de janvier 1925.  
 HENRI GIRARD, N. P. Gardien, 14 Rue Racine Chicoutimi, Qué. 22 janv. D. 4210

**MEDECINS**  
 Tel. 253 297, rue Racine  
**Dr HENRI L. DUHAIME,**  
 CHICOUTIMI  
 Gradué des Hôpitaux de New-York  
 Spécialités: Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Tel. 291 261, rue Racine  
**Dr Ernest Gagné**  
 Médecin-Chirurgien  
 CHICOUTIMI  
 Ex-élève de l'Université et des Hôpitaux de Paris  
 Spécialités: Estomac, intestins et voies génito-urinaires

Diplômé des Hôpitaux de Paris et de New-York  
**Dr G.-William Tremblay**  
 Spécialité: yeux, oreilles, nez et gorge  
 BUREAU: 191, RUE RACINE  
 Edifice de la Banque de Montréal  
 Tel. 353

**ARCHITECTES**  
 Tel. 350 et 357. C. P. 14  
**ALFRED LAMONTAGNE**  
 Diplômé de l'Association des Architectes de la province de Québec.  
 Membre de l'Institut Royal des Architectes Canadiens.  
 Edifice Banque d'Hochelaga, Chicoutimi  
 J. n. o. D. 3123.

Encouragez le "Progrès du Saguenay" qui vous apporte toujours du nouveau.  
 L. T., institutrice.

Qui n'a pas de cœur étant jeune n'en a jamais. Le cœur n'est pas un fruit d'hiver; il ne pousse pas dans la neige.


**ECONOMIE**  
 Les Cubes d'OXO vous donnent, pour un coût minime, les principes nutritifs du bœuf de première qualité, assainissant et prêt à servir.  
 Employez les Cubes d'OXO pour la composition de bœufs chauds, ainsi que pour les sauces, ragouts et pâtés à la viande, dont ils accroissent la valeur nutritive et accentuent la saveur.  
 En boîtes de 4 - 15c.  
 " 10 - 30c.

**CUBES OXO**  
 2 janvier 1925  
 Messieurs, Veuillez, s'il vous plaît, m'en-

**UNE AUBAINE SPLENDIDE**  
 Pour un homme entreprenant  
 Etant obligé de reprendre la direction de mon atelier des Trois-Rivières pour défaut de santé de mon gérant, je dois sacrifier mon atelier de teinturerie, de nettoyage et de buanderie de Chicoutimi. Je montrerai le métier au complet à l'acquéreur. C'est une vraie chance de se faire un bel avenir. Pas de compétition d'ici à Québec. A vendre à un prix ridicule. Pour plus de renseignements, voyez immédiatement le propriétaire

**H.-A. POISSANT**  
 23 rue Racine Tel. 650 Chicoutimi

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE



**VICHY SOURCE CAMILLE**  
 Infaillible contre l'Indigestion, la Goutte, le Rhumatisme, Maladies du Foie et autres maux  
 En vente chez votre Pharmacien  
 AGENT GENERAL POUR LE CANADA  
**J. ALFRED OUIMET**  
 25 Rue St-Denis Est, Montréal

**Painkiller EN HIVER**  
 LE MEILLEUR LINIMENT POUR LES  
**ENCELURES ENTORSSES**  
**MEURTRISSURES MAUX DE GORGE**  
 LE PERRY DAVIS PAINKILLER EST LE SEUL AUTHENTIQUE

# Chronique Ouvrière

## Le Syndicalisme Catholique et National

### Rôle de l'Aumônier

(par M. l'abbé Edmour Hébert) (suite)

L'aumônier est le gardien des statuts. Dans les syndicats catholiques, les statuts sont approuvés par l'autorité diocésaine. Ils offrent de ce chef toutes les garanties désirables au point de vue de la foi et de la morale. Le devoir de l'aumônier est de veiller au respect des statuts. Il n'intervient pas dans la direction du syndicat tant que celui-ci exerce son activité dans la sphère des choses permises. Son rôle consiste surtout à aviser les membres du syndicat, à leur rappeler leurs devoirs, à les appuyer dans leurs justes revendications et à maintenir chez eux l'esprit de justice et de charité dans leurs relations avec les patrons.

de neuf en prétendant que les ouvriers canadiens doivent avoir leur complète indépendance syndicale. Notre pays est le seul au monde où les ouvriers soient dans l'obligation d'aller mendier une direction à l'étranger pour la conduite de leurs affaires. C'est en vue de faire disparaître cette situation intolérable et d'harmoniser dans une même pensée l'amour de la religion et l'amour de la patrie qu'est né le syndicalisme catholique et national.

(à suivre)

## Au conseil central

### LES DERNIERS MOIS DE L'HIVER SONT TERRIBLEMENT DURS

AU CONSEIL CENTRAL LES DELEGUES ENTENDENT LES RAPPORTS DES DIFFERENTES DELEGATIONS FAITES DANS LE BUT D'OBTENIR DU TRAVAIL POUR LES CHOMEURS

### SOUHAITS ET BENEDICTION

Le Conseil central national des Métiers du District de Québec a tenu hier sa première réunion de l'année. A cause des fêtes du Jour de l'An, il y avait trois semaines qu'il ne s'était pas réuni. Comme pendant cette période est survenue l'affaire du referendum qui entraîna plusieurs délégations de la part des officiers, la majeure partie de cette séance fut employée à entendre et discuter les différents rapports de ces délégations.

Dès l'ouverture, M. Louis Morin, président, souhaita la bonne année aux unicus, aux unionistes et à leur famille et il demanda à M. l'abbé Eugène Delisle, aumônier, de bien vouloir bénir les délégués.

M. l'abbé Delisle dit d'abord ses vœux. Ils s'adressent au Conseil central pour qu'il puisse remplir la tâche qui lui est confiée; aux unions pour qu'il y ait chez elles de la solidarité et de l'esprit de charité chrétienne; aux membres pour que la Providence conserve la santé dans leur foyer. Il donna ensuite sa bénédiction et on passa à l'initiation des délégués de la Fraternité des Travailleurs de cuir, récemment affiliée au conseil.

DELEGATIONS  
M. Morin donna le rapport de la délégation décidée par le Conseil central pour se rendre à l'Hôtel de Ville demander du travail, particulièrement à la journée, pour que les journalistes puissent recevoir le salaire raisonnable. Les journaux ont déjà publié ce qui s'y était passé. Cette délégation avait lieu avant l'inscription de l'injonction contre le referendum. Dans la discussion qui suivit on fit remarquer que les nombreuses délégations de genre avaient rapporté beaucoup de promesses, mais peu de changement. Des plaintes furent portées aussi

contre la présence à Québec de journalistes étrangers quand les journalistes de Québec chôment.

M. Beaulé, dans son rapport de l'année ne parla aussi de cette délégation et des autres qui ont eu lieu depuis quelque temps relativement à la question du travail. Il est allé à l'Hôtel de Ville et au Parlement, en tout six fois depuis trois semaines pour obtenir de l'ouvrage. Au parlement on lui a promis que des démarches seraient faites pour faire hâter les procédures légales qui paralysent les travaux. D'autres délégués sont maintenant demandés aux cours. Le chômage est dur et il sera terrible pendant les derniers mois de l'hiver.

Sous la pression que nous faisons depuis des années, dit-il, on avait décidé enfin de donner des travaux pendant l'hiver. Un referendum avait été préparé, a été soumis au peuple et voté. Personne ne s'est opposé à la tenue de ce referendum et n'a prétendu qu'il était légal. Après sa tenue, une autre question a été discutée à l'Hôtel de Ville, celle de l'échevin anglo-protestant. Quelques jours à peine après cette discussion, nous entendions parler d'une injonction contre le referendum. Je ne veux pas dire que ces événements s'enchaînent ajouta-t-il, mais il ne manque pas de gens qui ont cru et m'ont dit qu'il en était ainsi.

M. J.-P. Guérard ajouta quelques mots sur la délégation auprès du Premier ministre. Au cours de la discussion on a parlé d'imprévisions de nos ouvriers et il a taché de réfuter cette accusation. Il a montré le temps perdu chez eux qu'il connaît mieux, à cause du manque de travail, chez les travailleurs du port. Ces gens avaient consenti à diminuer leurs salaires sur promesses que les vaisseaux déchargeraient leurs marchandises chez nous. Il n'en a rien été. On ne peut estimer la somme de travail dans le port au nombre des vaisseaux qui sont annoncés comme entrés à Québec. La plupart ne laissent ici que quelques tonnes et continuent leur route à Montréal. L'exportation du bétail devait nous apporter beaucoup de travail, mais pour 20 vaisseaux que nous avons eu à charger, le bétail a fourni en tout, à 21 hommes une somme de 60 heures d'ouvrage. Si les choses continuent le port de Québec ne viendra guère meilleur en cet qu'en hiver.

(Act. Cath. 14 janvier)

## Capitiaux Américains

Le Financial Post de Toronto, qui vient de mener une enquête sur les fonds américains placés au Canada, estime qu'il y en a ici de deux milliards et demi à trois milliards de dollars. Il y a dix ans, il n'y en avait que 420 millions. Tandis que les fonds américains au pays passaient en dix ans de moins d'un demi milliard à plus de deux milliards et demi, les capitaux anglais placés au Canada sont restés à peu près au même niveau, ne montant que de 1850 millions à deux milliards de dollars. A l'heure présente, il y a chez nous plus de capital américain que d'anglais. Des capitalistes du pays voisin sont propriétaires d'un tiers de toutes nos industries et de nos gisements miniers, de vastes superficies de nos forêts, ainsi que de nombreuses chutes d'eau. M. Taft parlait, vers 1911, du Canada comme d'un "adjunct of the United States"—une annexe possible des Etats-Unis. Economiquement, nous approchons de cette situation. Devoir, 30 déc.

## Les Sans travail en Angleterre

Ottawa, 13.—Sir Newton Moore, personnage politique distingué de l'Empire Britannique, de passage à Ottawa, déclare qu'il y a un mouvement, sans importance cependant, en Angleterre contre l'immigration au Canada. Personnellement il est un ami du Canada et croit que nous avons besoin immédiatement d'une immigration considérable.

Sir Newton dit que la situation en Angleterre s'améliore quelque peu, mais néanmoins il y a encore un million d'hommes sans travail. Act. Cath.

—La crise du chômage persiste, en Angleterre, et même irait en s'aggravant, si l'on en croit de récentes informations. Les statistiques du ministère du Travail montrent que 1,370,800 personnes sont présentement inscrites aux listes des chômeurs: ce qui représente une augmentation de 40,125 unités sur le chiffre atteint pour l'époque correspondante en 1924. (Act. Cath. 16 janv.)

## La Session Provinciale

(Suite de la page 1)

Comptes Publics que la discussion sera la plus intéressante, car l'Opposition essayera de connaître tous les secrets de l'administration de la Commission des Liqueurs et de connaître l'état financier de la Province dans tous ces détails.



## Feu François Lapointe

Il était malade depuis plusieurs mois. Un téléphone envoyé à son frère, Mgr Eugène Lapointe, dans la nuit de vendredi à samedi annonça qu'il était à l'agonie. Dimanche à trois heures de l'après-midi, le 18 janvier, il rendait le dernier soupir.

Son service et sa sépulture ont eu lieu mardi, à Hébertville.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi. Le service a été chanté par Mgr Eug. Lapointe, V. G., assisté de MM. Jos. Lapointe et Ludger Gauthier, ses cousins.

Le deuil était conduit par ses fils Eugène, Philippe, Paul, le frère Antoine et Frs-Joseph; ses gendres Raoul Tremblay et Maxime Hudson; ses neveux, Ludovic Tremblay et F.-X. Lapointe.

Les porteurs: MM. Alphonse Fortin, François Tremblay, Joseph Desbiens, Thomas-Ls Boily, Johnny Girard, Richard Tremblay, Osiar Tremblay.

Assistaient au chœur: Mgr Maurice, V. G., MM. les abbés J.-E. Duchesne, supérieur du Séminaire de Chicoutimi, Louis Gagnon, curé d'Hébertville, Alexandre Maltais, H. Lavoie, curé de St-Joseph d'Alma, Louis Boily, curé de St-Jérôme, A. Villeneuve, curé de Ste-Croix, J. Gagnon, curé de St-Wilfrid, J.-N. Desgagné, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi, Jos. Tremblay, procureur du Séminaire-colonisateur, Oscar Fortin, curé de St-André, Victor Tremblay, Herm. Fortin et Léonidas Dufour, du Séminaire, Th.-L. Deschênes, vicaire à St-Jérôme, Jos. Colombe, aumônier, le frère Antoine rédemptoriste, fils du défunt.

Dans la nef, M. Elzéar Boivin, shérif de Chicoutimi, le Dr Eugène Tremblay, MM. Ludovic Tremblay, François Lapointe, de Jonquières, Edmond Lapointe, de Kénoagami, Joseph Laberge et Donat Gagnon, de Jonquières.

M. François Lapointe est mort à l'âge de 57 ans et 3 mois. Il laisse un frère, Mgr Eugène Lapointe, une sœur, Mme Ernest Tremblay, de La Malbaie, son épouse, née Mathilde Lapointe, et sept enfants.

Il était né à La Malbaie du mariage de François Lapointe, cultivateur, et de Léocadie Guérin. Il vint s'établir à Hébertville il y a quelque vingt ans sur une des plus belles fermes de la paroisse.

Il ne fut de ceux qui défrichèrent notre région; mais il incarne un autre type non moins intéressant: le type de ceux qui vendirent leurs fermes du pays de Charlevoix et qui, grâce à leurs qualités de travail et d'économie, contribuèrent plus que tout autre au développement de notre agriculture. Ces gens-là, ils sont au premier plan dans presque toutes nos paroisses.

C'était un esprit naturellement large et ouvert, qui sut encourager tous les mouvements capables d'améliorer le sort de ses compatriotes.

Il avait une autre qualité plus belle encore: il était charitable. Lors de la souscription au Séminaire, il s'entra pour la somme de \$500.00. Tous les ans, il prélevait sur ses revenus une part considérable pour les œuvres. Que de dons faits dans le secret nous pourrions citer, et que d'autres que Dieu seul connaît!

Il était un des citoyens les plus en vue de sa paroisse. Il laisse tous ces fils cultivateurs comme lui. En résumé, c'est un patriote qui disparaît, une de ces figures qui se font de plus en plus rares.

A sa famille éplorée, et particulièrement à Mgr Lapointe, le Progrès du Saguenay exprime sa plus profonde sympathie.

## Autre Témoignage

Nous publions ci-dessous une partie d'une nécrologie reçue après la composition de l'article précédent. Trouvant que les deux articles se complètent assez harmonieusement; nous avons cru devoir les publier tous les deux.

C'était une âme pieuse et belle jointe à un cœur des mieux doués, à la fois père vertueux, tendre et dévoué, ami loyal et bon, citoyen à l'esprit ouvert, aux larges vues et aux saines idées.

On se souviendra longtemps de cet homme mûr, déjà grisonnant dont toute la personne respirait la dignité et l'honneur, à l'abord simple et facile, se dérobant toujours au monde sous le voile de son

## Feu J.-H. Brassard

La vie de Jonquières vient de perdre l'un de ses citoyens qui ont été les plus estimés dans la région et qui lui ont fait de plus honneur, dans la personne de M. J.-H. Brassard. Le défunt vient de disparaître dans des circonstances qui font encore déplore davantage sa perte.

Dimanche soir, M. Brassard paraissait encore très bien. Dans la nuit, vers une heure, il se sentit très mal et un prêtre du presbytère ainsi que le médecin furent appelés. Mais il fut constaté que la mort était imminente. M. Brassard eut le temps de recevoir les derniers sacrements et expira.

M. Brassard, qui a une carrière bien remplie, était né à La Malbaie en 1862. En terminant ses études, il était venu se fixer à Jonquières comme commerçant. Pendant de nombreuses années, il fut maire du village puis de la ville de Jonquières. M. Brassard n'est donc pas étranger au progrès de la vivante petite ville de Jonquières.

En ces dernières années, le défunt était greffier de la Cour du Magistrat, président de la Commission Scolaire, président des Syndics de la Ligue du Sacré-Cœur, etc.

Il quitta une épouse née Eugénie Létourneau, un fils, Joseph-Emile, qui est à compléter ses études médicales en Europe, et six filles: Mmes Emile et Jos LeBlanc, Marie-Antoinette (supérieure) à Québec, des Sœurs missionnaires de Chine), Mlles Jeanne, Henriette et Solange Brassard.

Les funérailles ont lieu ce matin (jeudi) à Jonquières.

Le Progrès du Saguenay prie la famille Brassard d'agréer l'expression de sa plus vive sympathie.

humilité, donnant son aumône en secret comme la veuve de l'Evangile. Dieu l'a béni. Il est mort paisiblement et saintement comme il avait vécu, voyant arriver le terme sans effroi, apportant à son Dieu une âme juste et laissant tous les siens dans une honnête aisance et en état de vivre heureux. Et il a regagné sa dernière demeure. Mais il trouvera la terre douce et bonne, car il y a toujours eu entre elle et lui plus que de l'amitié, des liens invisibles, un contrat de fidélité et de générosité réciproque. Cultivateur, il l'était de sang et d'hérédité.

Sa généalogie nous met en face d'une des plus belles familles canadiennes. L'ancêtre, arrivé au pays dès les premières années de la colonie comme soldat du régiment de Carignan, ne voulut point retourner en France après le licenciement de son corps de troupes. Il resta au pays, maria une protégée de Mgr de Laval et se tailla un domaine au milieu de la forêt. Il semble que ce geste de l'aïeul a désigné la voie à tous ses descendants. De père en fils, ils se succèdent dans cette vocation. Souvent (presque à chaque génération) un rameau se détache de l'arbre, va prendre racine dans la forêt et ouvre une "terre nouvelle".

Mais en se consacrant à la terre et en fournissant une élite nombreuse d'agriculteurs à la patrie canadienne, ils donnèrent aussi des apôtres à l'Eglise. De la terre à l'autel il n'y a qu'un pas, comme de la gerbe au pain Eucharistique. Plusieurs de leur race montèrent à l'autel, et, tout près du défunt, son frère, Mgr Eug. Lapointe, V. G., P. A. et son fils, le frère Antoine Lapointe, de l'ordre des Rédemptoristes, qui sera bientôt Père missionnaire.

Ces qualités, ces vertus de race se réunissaient et rayonnaient de toute leur beauté dans la personne de M. François Lapointe. Agriculteur dans l'âme, ayant conscience de la grandeur de sa tâche, de la dignité de sa profession, encourageant les sociétés agricoles et tout ce qui peut aider l'œuvre de ceux qui donnent le pain. Toujours il eut les yeux ouverts vers nos institutions, nos communautés, donnant à large main pour faire des prêtres de plus.

M. Lapointe laisse un souvenir impérissable dans toutes les âmes qui ont connu la sienne, un exemple d'honneur, de bonté et de vertu qui lui permet de faire encore du bien au-delà de la tombe.

Un AMI

## Condoléances

VILLAGE D'HEBERTVILLE  
A une assemblée spéciale du Cercle Hébert de l'A. C. J. C., tenue le dix-neuvième jour de janvier 1925, il a été proposé par M. Jules Martel, secondé par M. Philippe Pelletier, et résolu unanimement, que le Cercle Hébert de l'A. C. J. C. d'Hébertville, ayant appris avec regret la mort de M. François Lapointe, un des membres honoraires du dit cercle désire exprimer à M. François Joseph Lapointe, un des membres de l'A. C. J. C., ainsi qu'à tous les membres de la famille Lapointe ses plus profondes sympathies.

LE CERCLE HEBERT DE L'A. C. J. C.  
Jos DESCHENES, secrétaire

## Soutenons nos oeuvres

## Conférence sur les barrages du lac Kénoagami

M. Lefebvre, ingénieur en chef de la Commission des Eaux courantes, vient de faire, à Montréal, une conférence dont nous extrayons les passages suivants:

Le lac Kénoagami est situé à 515 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ses eaux se déversent dans la rivière Saguenay par les rivières Chicoutimi et aux Sables.

Lorsque les eaux sont basses sa surface est de huit milles carrés; elle est de douze milles après la fonte des neiges et la saison des pluies.

Comme pouvoir, sa hauteur disponible est de quatre cent soixante pieds entre le lac et la rivière Saguenay. De cette hauteur disponible on a déjà employé 305 pieds sur la rivière Chicoutimi et 380 pieds sur la rivière aux sables. Ces parties employées actuellement en exploitation.

Cette hauteur de quatre cent soixante pieds est répartie sur une distance de quatre milles sur la rivière Chicoutimi et de 5 milles sur la rivière aux Sables. On peut imaginer la vitesse des eaux lorsqu'elle, ont à descendre une hauteur de 470 pieds sur une distance de seulement cinq milles.

Le barrage à régulariser le cours des deux rivières à un minimum dans l'ensemble de 1,800 pieds cubes d'eau à la seconde. C'est un fait intéressant à noter, étant donné qu'avant la construction du barrage les moulins ne marchaient à pleine capacité que tout au plus durant neuf mois de l'année. Pendant les trois autres mois ils étaient pratiquement immobiles. C'est l'avantage des barrages de permettre de faire marcher les moulins pendant toute l'année.

Lorsqu'il n'y avait pas de barrage l'eau se déversait continuellement et à certains moments devenait si basse qu'il fallait arrêter les moulins. Mais avec les barrages une moyenne continue de 1,800 pieds cube d'eau à la seconde se déversent pour l'activité des moulins.

Le barrage sur la rivière Chicoutimi est un béton et sert de pont routier. Ainsi les visiteurs peuvent à leur aise venir constater l'ampleur et la puissance de ces travaux. Le barrage de la rivière aux Sables, appelé le barrage Pidrac, a été construit sur le type suivant les mêmes principes que le barrage Chicoutimi. Pour empêcher toute fuite d'eau par des coulées, deux reparts ce terre ont été construits à la baie Mancouche et à la coulée Gagnon.

Pour les travaux mentionnés plus haut il a été employé: 72,147 verges cubes de béton; 43, 436 verges cubes de terre; 6,667 verges cubes de pierre "rip rap", et 790 tonnes de fer et d'acier de toutes sortes. Au printemps de 1925, l'eau sera élevée à un niveau normal et le débit des deux rivières sera réglé pour qu'en tout temps ceux qui ont besoin d'énergie sur la rivière Chicoutimi soient assurés d'un débit de 1,200 pieds cubes à la seconde et sur la rivière aux Sables d'un débit de 600 pieds cubes d'eau à la seconde, formant les 1,800 pieds cubes dont nous parlions tout à l'heure.

Les compagnies bénéficiaires paient un loyer annuel équivalent à 8 pour cent du coût des travaux. Deux tiers de ce huit pour cent sont payés par les propriétaires sur la rivière Chicoutimi et l'autre par ceux de la rivière aux Sables.

Dans trente ans, le prix des travaux, y compris l'intérêt et la dette accumulée pour les construire, sera complètement payés à la Province restera propriétaire d'un actif d'une réelle valeur qui lui rapportera un profit.

## Calendriers reçus

Mc Laughlin-Buick.—Par l'entremise de la maison Côté & Boivin, ces manufacturiers d'automobiles distribuent l'un des plus magnifiques calendriers en couleurs, grand format, dont ils ont bien voulu nous adresser un exemplaire. Merci.

Dominion Printing Ink. Toronto.—Un grand calendrier en deux couleurs. Un feuillet pour chaque mois, avec calendriers minuscules pour le mois précédent et le mois suivant. Calendrier très commode pour les bureaux.

Service provincial d'Hygiène.—Un beau et commode calendrier de famille. Chaque feuillet contient des illustrations fort bien faites et des conseils très opportuns. L'hygiène doit s'installer à chacun de nos foyers, pour nous donner avec la santé, le bonheur et la prospérité. Nous croyons que ce calendrier est distribué gratuitement aux personnes qui le demandent, de même que le suivant:

Le Ministère provincial des Forêts.—L'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, distribue, comme l'an dernier, un calendrier d'usage très pratique et qui est toute une encyclopédie sur la forêt canadienne, ses richesses, son importance nationale et le devoir que nous avons de la conserver. Nous recommandons ce calendrier et nous remercions qui de droit pour l'envoi gracieux qui nous en a été fait.

J.-S. Robertson, Montréal.—Un calendrier de bureau ou d'atelier.



La partie supérieure est remplie par la marque de commerce, en couleurs, de cette maison qui manufacture des rouleaux de pressés à imprimer.

Chemin de fer National.—Cartes d'ivoires donnant, d'un côté, le calendrier de 1925 et représentant, au verso, en couleurs vives, la carte du Canada barriolée par le Chemin de fer National, un train traversant un magnifique paysage, etc... Le tout est très gentil.

## Protestation

On nous prie d'annoncer que ce sont MM. Adélaïde Desgagné et Ernest Desbiens, de la Grande-Baie, et non d'autres—tel qu'annoncé il y a 15 jours—qui ont les premiers fait le voyage St-Alexis-Descente des Femmes en automobile, sur la glace du Saguenay.

MM. Desgagné et Desbiens ont fait ce trajet, l'un avec une Overland, l'autre avec une Studebaker. Ils ont été à 50, même 60 milles à l'heure sans être nullement incommodés, assure-t-on.

## Timbres-Cachets

PATRIOTISME  
Si vous êtes patriotes, vous ferez de la propagande en faveur du bilinguisme en achetant et en opposant sur vos lettres des timbres-cachets bilingues au Progrès, pour le prix minimum de 15 sous le cent, 17 sous franco.

BONNE PRESSE  
Si vous revendiquez l'honneur de contribuer à soutenir un bon journal, vous ferez de la propagande en sa faveur. Un bon moyen, c'est d'acheter au Progrès, des timbres-cachets du Devoir au prix de 25 sous le cent, 27 sous franco.

## Québec Great Northern Railway Company

Avis est par le présent donné que demande sera fait à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour l'adoption d'une loi constituant en corporation une compagnie de chemin de fer sous le nom de "Québec Great Northern Railway Company", avec pouvoir de construire une ligne de chemin de fer à partir d'un point à ou près de la cité de Québec, dans le comté de Québec, à un point à ou près de la ville de Chicoutimi, dans le comté de Chicoutimi, et de Chicoutimi aux limites de la province de Québec, à un point à ou près de Hamilton Inlet, par la voie la plus directe, avec un embranchement d'un point quelconque de la ligne principale jusqu'à la Baie James ou la Baie d'Hudson et au fleuve St-Laurent, à un point aux ou près des Sept-Îles, avec pouvoir de percevoir des taxes pour les messages qui seront transmis sur ses lignes de télégraphe ou de téléphone, développer de la force ou de l'énergie électrique ou autre et en disposer moyennant rémunération; exercer l'industrie d'exploitants de bois, marchands de bois, et manufacturiers de bois à pâte, pâte de bois et papier et autres industries connexes, construire des éleveurs, entrepôts et bassins, etc., ériger et mettre en œuvre des aciéries, fourneaux électriques et fonderies; faire les opérations d'une compagnie foncière, construire, affréter et exploiter des vaisseaux à vapeur et autres; louer et acquérir des droits et privilèges se rapportant à la pêche, ériger des moulins de toutes sortes; exercer l'industrie agricole, minière et faire les opérations d'entrepreneurs; fabriquer des produits chimiques; faire toutes conventions avec d'autres compagnies et pour d'autres fins connexes; augmenter son capital-actions et émettre des actions privilégiées et emprunter, émettre des obligations, etc., notwithstanding les dispositions des paragraphes 16 et 24 respectivement de l'article 6474 des Statuts révisés 1909.

Donné en la cité de Toronto, dans la province d'Ontario, ce dix-septième jour de décembre 1924.

Le procureur des requérants,  
J. OGLE CARSS,  
24, rue King West, Toronto  
5 fév. D. 4200

Plus on est intelligent moins on affirme.

Il y a deux causes aux révolutions: radicaux et conservateurs enragés.

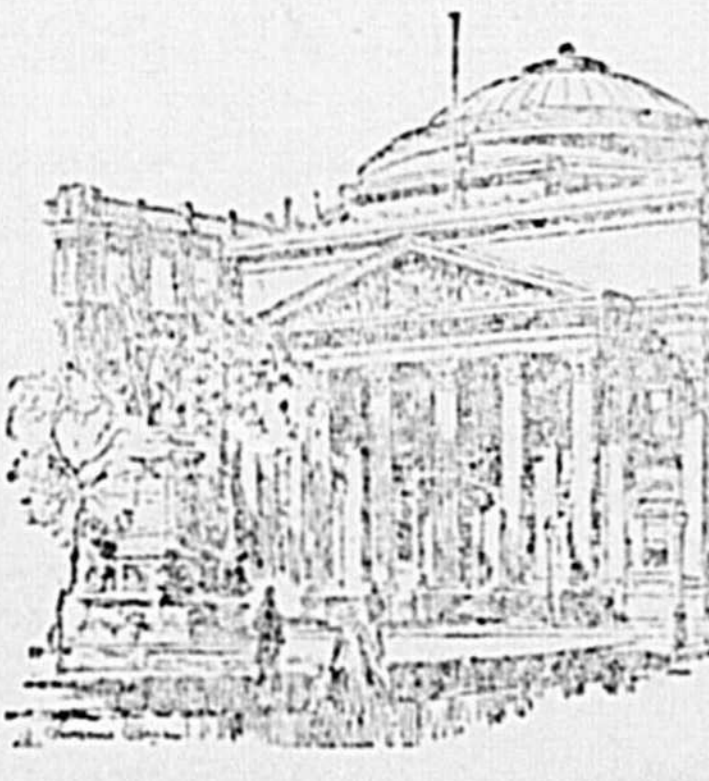
Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien.

(P. L'ERMITE)

## Encaissements par la Banque

VOULEZ-VOUS recouvrer la dette d'un débiteur éloigné? Disposez sur lui à vue ou à terme par l'intermédiaire de votre banque. Pour votre débiteur, à qui la traite est présentée par son propre banquier, celle-ci équivaut à une demande formelle de paiement. De plus, s'il acquitte la traite, on la lui retourne en lieu de quittance.

Voilà l'une des nombreuses manières dont la Banque de Montréal peut vous prêter son concours.



## Banque de Montréal

Fondée il y a plus de 100 ans.  
L'actif dépasse \$700,000,000

"La banque où l'on accueille les petits dépôts."

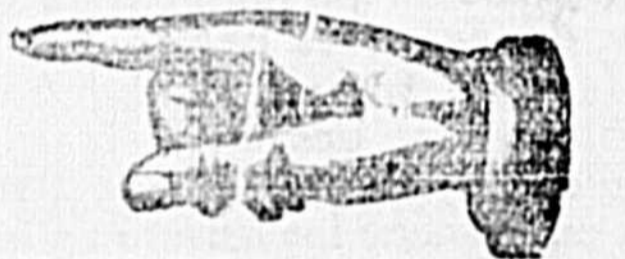
# UN CRI DE DESESPOIR

Les moulins ayant été complètement fermés pendant huit mois, grande misère dans bien des familles ouvrières du Bassin. Le manque de travail et l'insuffisance d'argent sont la cause que plusieurs se sont vus dans la nécessité de s'endetter pour vivre, et se trouvent dans l'incapacité de payer leurs comptes. Pendant longtemps, j'ai fait tout ce qui m'était humainement possible de faire, enfin j'ai fait plus que j'aurais dû faire dans les circonstances. Aucun autre marchand ne connaît mieux que moi la position actuelle des ouvriers. Aucun autre marchand n'a plus souffert que moi, depuis au-delà d'un an, de l'état actuel des choses. Aucun autre marchand n'a plus porté le crédit ouvrier que je ne l'ai fait moi-même. Aucun autre marchand n'a plus accommodé ceux de mes clients ouvriers qui étaient dans le besoin.

Je puis donc dire avec fierté que si les ouvriers ont souffert, j'ai souffert avec eux, et c'est avec non moins de fierté que je puis dire qu'avec les ouvriers je suis dans la misère. Ma clientèle ouvrière étant obligée de réduire ses achats et discontinuer le paiement de ses comptes, mon chiffre d'affaires a baissé d'une manière désespérante. Ne pouvant collecter ce qui m'est dû, je ne puis payer mes créanciers et mes affaires sont très mauvaises. Je ne me plains pas et ne regrette nullement ce que j'ai fait pour l'ouvrier, mais je veux continuer à l'aider à passer ce temps de misère. A mon grand regret, mes faibles ressources ne me permettent pas de continuer d'avantage sans la coopération de mes concitoyens.



C'est pourquoi je me suis décidé de faire un suprême appel à tout ceux qui liront cette annonce



C'est pour éviter un désastre ou la ruine complète que je fais ce suprême appel. Appel à tous mes concitoyens de la ville de Chicoutimi et des paroisses environnantes. Appel à tous ceux qui croient qu'un bon magasin doit exister et vivre au Bassin. J'ose espérer que tous répondront généreusement à cet appel. Cela me permettra de continuer d'aider ceux qui sont dans le besoin, je pourrai continuer à supporter les familles honnêtes dont le revenu actuel est insuffisant et qui ont besoin du crédit qui leur permettra d'éviter la misère.

## Encore deux mois à vivre à crédit avant que les chefs de familles reviennent des chantiers

Portez-moi donc main forte et permettez-moi de continuer à supporter ces familles jusqu'au printemps. Profitez donc de l'occasion de cette vente pour acheter ce dont vous aurez besoin, tout en aidant un ami de l'ouvrier qui vous demande de faire votre part. J'ai environ pour \$65,000.00 de marchandise en magasin et pour faire face à la situation actuelle il me faut réaliser au moins \$18,000.00 en 15 jours. C'est pourquoi quand vous aurez lu et que vous aurez vu ce que je vous offre vous n'hésitez pas à comprendre quel sacrifice la nécessité me force à faire.

Lisez bien la liste de prix que j'annonce sur l'autre page. Ce ne sont pas des prix d'imagination. Chaque ligne annoncée est réelle et vraie et la quantité est suffisante pour répondre à la demande. De plus il m'est impossible d'énumérer toutes les lignes que j'ai en magasin, mais tout sera réduit tout, tout. Aucune vente de faillite ne vaudra celle-là, j'en connais quelque chose, et aucune vente à réduction faite à Chicoutimi ne sera aussi mémorable que cette vente en faveur de l'ouvrier. Venez voir et vous serez convaincu que le sacrifice que je fais pour assurer le succès de la cause que je défend est plus grand qu'aucun marchand puisse faire. En plus de donner ma marchandise pour enrourager la clientèle à se rendre à mon magasin, et pour rendre cette vente plus attrayante, chaque soir à 5.45 heures p. m. un tirage d'un article utile d'une valeur de \$5.00 à \$10.00, sera fait au profit de tout ceux qui feront un achat au magasin dans la journée.

Cette vente commencera samedi le 24 Janvier pour se continuer jusqu'au 15 février



J.-E. FRIGON



Chicoutimi-Ouest

Marchand-général

Bassin

# ENTENDEZ LA VOIX QUI VOUS APPELLE

Participez par votre coopération au succès de cette vente. Aidez l'ouvrier dans la mesure de vos forces. Du succès de cette vente dépend la réussite ou un désastre, ce qui veut dire la ruine complète. Que chacun fasse sa part! En lisant les prix plus bas, vous verrez que je fais la mienne, puisque tout mon stock sera sacrifié au profit exclusif de la cause, à laquelle je vous demande de faire votre part.

**Cotonnade**  
1000 vgs de cotonnade telle que flanellette, coton chambray, coton jaune, coton à chemise. Toile à rouleau. Le meilleur marché que vous payez ces marchandises c'est 20 c. Vous ferz votre choix sur un comptoir rempli à la verge.

**15c**

**Broderie et dentelle**  
1 Lot de broderie, différentes largeurs **3c**  
1 lot de dentelle différentes largeurs **5c**

**Chaussures**  
50 pns de bottines en cuir pour dames **90c**  
Souliers en cheval pour garçons **\$1.10**

**Mitaines**  
10 dz Mitaines en cheval pour hommes **70c**  
5 dz mitaines doublées en laine **\$1.25**  
Mitaines en bonne laine bien pesant **45c**

**Mackinaw**  
11 capots Mackinaw 32 onz., qualité supérieure et très bien fait. Seulement **\$6.25**  
18 capots Mackinaw pour garçons **\$3.95**

**Chemises**  
5 doz. Chemises de travail en duck pour hommes. Comparez ces prix **65c**  
10 doz chemises de toilette pour hommes **95c**  
40 doz chemises pour garçons **55c**

**Calottes d'hiver**  
Avez-vous besoin d'une bonne calotte chaude, si oui ne manquez pas cette occasion. **\$1.00**  
Les mêmes pour garçons **90c**

**Guêtres**  
Guêtres en drap drab ou gris pour hommes **\$1.00**  
Guêtres en drap pour dames plusieurs couleurs **75c**

**Pardessus**  
35 pardessus d'hiver pour hommes. Nous avons fait un choix à partir de \$25.00. Choisissez à **\$9.95**  
14 pardessus pour garçons 26 à 35 pts. **\$5.00**  
6 pardessus en drap avec collet de fourrure **\$28.50**

**Divers pour hommes**  
Bretelles de toilette pour hommes **19c**  
Cravates en soie pour hommes **29c**  
Cravates Radio pour hommes **25c**  
Mufflers en tricolette de soie **\$2.59**  
Beau mouchoir, fini fil tiré, 3 pour **25c**

**Bas Bas**  
Bas en belle laine noire, par côtes, pour dames, très pesant, tout laine. Prix régulier \$0.60 Réduit **40c**  
Les mêmes pour enfants 6 à 8 pt. **30c**  
Bas en laine drab, par côtes **69c**  
Bas en laine noire ou de couleur, pour hommes **45c**  
Grand choix de bas pour dames **15c**

**Habits Habits**  
25 habits en bon tweed pesant pour garçons **\$5.00**  
15 habits en serge bleue barré pour hommes **\$20.00**

**Spécial Spécial**  
10 doz souliers en cheval, 7 oeillets pour hommes, qualité supérieure. Où vous a-t-on offert un soulier en cheval No 1 avec hausse de 14 oeillets à moins de \$2.75. J'en ai 10 doz que je vous vendrai à **\$2.25**

**Manteaux de fourrure**  
Voulez-vous avoir le plus beau manteau de Mouton de Perse avec collet châle et pagode en Martre d'Alaska, 45 pcs longueur tout fait en pleine peau. Enfin, le plus beau manteau qui n'a jamais été exposé à Chicoutimi. La valeur de ce manteau est de \$600.00, à celle qui a attendu pour avoir un beau manteau à bon marché **\$365.00**

Autre beau manteau en Mouton de Perse. Même modèle et garniture, le plus beau manteau qui a été vend \$450.00. Pour un prompt acheteur **\$295.00**

Manteaux en beau Seal français, avec grand collet et pagode en écurieil de Russie. Très chic manteau pour une jeune personne. Prix régulier \$225.00 pour **\$160.00**

**Manteaux Manteaux**  
Tous nos manteaux d'hiver pour dames sont divisés en trois lots. Premier lot: 25 manteaux, à choisir **\$5.00**

Deuxième lot: 15 manteaux à choisir **\$10.50**  
Troisième lot: 18 manteaux, valeur \$30.00 à \$40.00 **\$15.00**  
18 manteaux pour fillettes 8 à 14 ans, très bien fait, entièrement doublés avec ou sans fourrure **\$5.00**  
Tous nos chapeaux pour dames seront divisés en deux lots, et seront vendus à **\$1.00**  
**\$1.90**

**Robes Robes**  
Notre choix de robes est considérable. Nous en avons en tricotine en péritel, en flanelle, en serge et en crêpe canton. Nous les diviserons en deux lots et vous n'aurez qu'à choisir.  
Robes d'une valeur de \$18.00 à \$25. Votre choix **\$11.95**  
Robes d'une valeur de \$10.00 à \$18. Votre choix **\$5.90**

**Blouses (matinées)**  
Voulez-vous une belle matinée, venez choisir dans le lot que nous avons mis à votre disposition au même prix. C'est toutes des blouses en soie ou crêpe de Chine **\$1.75**

**Lainages**  
Belles tuques et mufflers en laine brossée pour fillettes, les 2 morceaux **95c**  
Beaux mufflers en laine brossée différentes couleurs **50c**  
Gants avec pagodes en laine brossée et Angora **75c**  
Gants en laine, court, pour fillettes **35c**  
Bonnet en laine pour bébés, grand choix **50c**  
Pelka en laine fantaisie pour bébés. Votre choix **50c**

**Drap et étoffe à la verge**  
Magnifique drap polo pour manteaux. Prix régulier \$2.25 **\$1.45**  
Etoffe ratine bleu-marin pour pardessus d'hommes **\$3.90**  
Etoffe à manteaux fini 'Flaming' beau choix de teintes **\$2.25**  
Drap Castor, bleu-marin et noir. Valeur \$6.50 Réduit **\$2.50**  
Serge bleu-marin, noir et brune **59c**

**EPICERIES, FERRONNERIES, MEUBLES**  
Beans la livre **6c**  
Sucre granulé, la livre **8½c**

Carton, grande bouteille **25c**  
Corn Strach 2 btes pour **25c**  
Pois garantis cuisant, la livre **5c**  
Cassonade, la livre **8c**  
Corn flakes, 2 btes pour **25c**  
Causette 2 lbs pour **25c**

**Extra spécial**  
Jarre de confitures aux fraises, pure, **75c**  
Jarre de moutarde valant 40 cents pour seulement **29c**  
Jarre de moutarde valant 0.35 pour seulement **25c**  
Lait "Carnation" Valant 0.20 la boîte, 2 btes pour **25c**  
Petits pois en boîte, Valeur 0.20 la boîte, 2 btes pour **25c**  
Nettoyeur "Classic" pour les sinks, 4 btes pour **25c**  
Savon à laver, 4 barres pour **25c**  
Lampe électrique, 60w 50w, 40w 25 w. 2 pour **50c**  
Toutes nos lignes de biscuits au prix coûtant

**Vaisselle**  
Nous venons de recevoir un très bel assortiment de services de vaisselle d'un très joli dessin, importé directement d'Angleterre ce qui veut dire 25% meilleur marché que le prix du gros. Nous sommes donc en mesure de vous faire des prix très intéressants. Une visite vous intéresserait certainement quand bien même vous n'en auriez pas besoin immédiatement.

**25%**

**Granit**  
Regardez notre assortiment de granit dans notre vitrine. Les prix annoncés sont de 331-3 plus bas que les prix réguliers.  
Nous avons toujours un stock de tous les poissons frais et salés tel que morue, hareng, anguille, sardines, loche, hadlock, saumon rouge, flétan, et plus bas prix de ville.

**3 variétés de tabac canadien**  
Tabac Canadien en balle 10 lbs 1ère qualité, la lv **10c**  
Tabac Canadien en balle 10 lbs, 1er choix, la lv **12½c**  
Tabac Canadien, en balle 10 lbs extra la lv **15c**

Qui que vous soyez ne refusez donc pas à celui qui vous demande votre concours généreux pour une bonne cause qui compte sur votre empressement. Rappelez-vous que cette vente commencera

**Samedi le 24 janvier pour se continuer jusqu'au 15 février 1925**

Rappelez-vous aussi que tous les jours un tirage sera fait d'un article d'une valeur de \$5.00 à \$10.00 et que chaque acheteur aura droit à un billet lui donnant droit au tirage.

**J.-E. FRIGON, Rue Bosse, pres de l'église du BASSIN**

# La Persévérance

Il est de par le monde des âmes généreuses. Le bien qu'elles ont entrepris, elles veulent le réaliser. Elles se mettent à l'œuvre. Aucun sacrifice, aucun effort ne les épouvante. Après avoir vécu longtemps dans la frivolité, leur cœur se convertit par un de ses amis ou réveillé par le coup de clairon qui sonne l'appel au combat pour la défense de la liberté, vient de se lancer dans les œuvres. C'est un sang généreux qui va s'insinuer dans ce vieil organisme usé et lui donnera une nouvelle vie. Il se multiplie. On le voit partout. Il ne manque pas une réunion. Il fonde des cercles, organise des ligues. Il parle, il écrit. Un autre parle d'un travail à entreprendre. Dans une vision splendide, lumineuse, il a entrevu, se dessinait nettement, tout le plan d'un ouvrage. Sans perdre de temps, il recueille les matériaux, fouille les bibliothèques, consulte les auteurs, il voit son volume ou plutôt la série de ses volumes entre toutes les mains. C'est la gloire et par avance, il en savoure les enivrantes carcasses. Repassez dans quelques semaines, tout ce beau feu est éteint.

Qu'a-t-il manqué à ces volontés pour demeurer fermes dans leurs résolutions et aller jusqu'au bout de l'effort? Il leur a manqué cette vertu qui, selon saint Thomas d'Aquin, fait persister l'âme dans ses bonnes entreprises jusqu'à ce qu'elle soit accomplie malgré la longueur du temps et malgré les épreuves; la persévérance, vertu admirable, elle mérite, dit saint Bernard, la gloire aux hommes et la couronne aux vertus. Sans elle, celui qui combat n'est pas victorieux, et le vainqueur n'emporte point la palme. Elle est la vigueur des forts, la consommation des vertus. Ôtez la persévérance, le service n'a pas de prix, le bienfait de remerciement et la force point de louange.

C'est une vertu fort peu commune. Nous sommes si mobiles et si inconstants! Le temps, ce grand destructeur des œuvres humaines sape vite par la base, il use les meilleures bonnes volontés. L'enthousiasme naît vite dans notre cœur et s'y éteint plus vite encore, quand nous nous trouvons en face de la réalité brutale.

Fils d'une race, dans les veines de laquelle coule le sang d'une légion de héros et de martyrs, nous sommes encore malgré bien des dégénérescences, capable de sacrifices. Notre force ne ressemble-t-elle pas à celle du soldat qui, dans l'ivresse de l'entraînement, tandis que les tambours battent et que les drapeaux claquent au vent, s'élance comme un lion à l'assaut des positions ennemies? A certaines heures, on retrouve en nous toute la générosité, toute l'ardeur aventureuse de nos ancêtres. Nous acceptons volontiers un sacrifice héroïque, nous courons même au-devant de lui si nous pouvons en retirer quelque gloire. Nous nous donnons tout entier, sûrs que nous sommes de nous retrouver plus pleinement ensuite, après nous être ainsi oubliés. Mais les efforts soutenus nous effrayent. Il n'y a rien d'aussi accablant, il est vrai, que la monotonie de la même obscure douleur. Il en est de même des devoirs communs de notre vie de chaque jour. Chacun de ces devoirs n'est qu'une paille à soulever; l'ensemble fait un poids qui écrase. Il faut une âme énergique pour supporter sans défaillance la continuité de l'effort.

La lâcheté fait abandonner beaucoup d'œuvres heureusement commencées, combien plus le découragement.

Quand nous nous mettons au travail, nous nous sentons si résolus, si forts que nous ne soupçonnons pas, dans notre naïveté présomptueuse, que nous puissions connaître le plus léger insuccès. Depuis longtemps, je suppose, nous luttons contre une passion mauvaise. Sous ces assauts sans cesse renouvelés, nous sommes restés fermes. Nous nous croyons victorieux. Tout à coup, et sans motif, nous nous sentons faibles, nous nous sentons vaincus, nous nous sentons vaincus. C'est l'ivresse du sommeil. Contre cet état d'âme, je voudrais jusqu'au bout vous défendre de toutes mes forces. Car la vie est la lutte, et non la victoire.

Je me souviens qu'un jour de Graciette, et sous la pluie des obus, un de mes chefs se tournant vers moi me dit le visage souriant: "Ah! quelle belle fête!"

Ce n'était pas la vaine fanfaronnade d'un calme affecté, mais, dans le noble orgueil du métier, la joie sincère du devoir accompli.

Depuis j'ai souvent pensé, sur d'autres champs de bataille, à cette parole de soldat, et j'ai connu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par les blessures du cœur.

Ce sont les joies que je vous souhaite comme le cortège de votre vie. Il en est peut-être de plus douces; il n'y en a pas de plus nobles ni de plus fécondes.

(Discours du comte Albert de Mun à Reims, le 12 mai 1896).

**BAGOTVILLE.**  
Mme Vve Ernest Boivin ainsi que Mlle Alberta Boivin, sont parties pour un voyage à Roberval et St-Félicien chez M. Joseph Boivin, inspecteur. Mlle Boivin reviendra

phère.  
Sans cette volonté que rien ne peut modifier; qui ne se laisse ébranler et vaincre par aucun obstacle, et qui, malgré la fatigue et la lassitude qui naissent de la longueur de l'effort, marche d'un pas ferme et assuré dans la voie droite qu'elle a choisie, dut-elle mourir à la tâche, il n'y a pas de caractère.

Sans doute, il faut une certaine dose de volonté pour prendre une décision et la mettre à exécution, mais pour persévérer et aller jusqu'au bout de son dessein, il en faut bien davantage. Cette persévérance inflexible est vraiment le couronnement de la volonté, et c'est par conséquent la pierre de touche du caractère.

("Soyez des hommes", chap. Qu'est-ce qu'un homme de caractère)

— Que nous chantes-tu donc là, sinistre corbeau? répartit Louis d'Orsy.  
— Ce bon Pierrel dit Bienville en riant comme les autres.  
— Prenez garde! messieurs, prenez garde!  
— Allons! allons! un homme comme toi, Pierre, ne devrait pas croire ces choses-là. Mais nous perdons notre temps. Attention! serrez les rangs! dit à sa petite troupe M. de Longueuil.

Pierre Martel alla s'aligner, non sans avoir secoué plusieurs fois la tête en signe de désapprobation.

Vers dix heures, toute cette belle et vaillante jeunesse s'ébranla au son des tambours et des fifres. Le détachement de deux cents hommes, commandé par MM. de Longueuil, Sainte-Hélène, d'Orsy et Bienville, prit les devants; ce fut à travers la rivière Saint-Charles, dans le fort de l'Ange, tandis que M. de Frontenac restait, à la tête de trois bataillons, de ce côté-ci de la rivière, au cas où les ennemis parviendraient à la traverser à gué.

Whalley n'était pas à la tête des troupes de terre. Il se trouvait en ce moment à bord du vaisseau à vapeur, où il était allé le matin, de bon heure, "comme d'habitude" le résultat du conseil de guerre tenu la veille par les officiers de l'armée de terre; car ces derniers re-

gardaient l'entreprise comme trop hasardeuse, et concluaient qu'il valait mieux l'abandonner à cause de l'état avancé de la saison.

Nonobstant l'absence de leur commandant, les ennemis voulurent tenter une dernière attaque; et après avoir crié durant toute la matinée: Vive le roi Guillaume! sans doute pour se remonter un peu le moral, ils se mirent en marche et se rapprochèrent de la rivière Saint-Charles, vers deux heures de l'après-midi.

Les Anglais, au nombre d'au moins douze cents, longeant la rivière en toute sécurité, lorsque soudain, au détour d'un petit bois qui se trouvait sur leur droite et à l'endroit même où est aujourd'hui la ferme de Maizerets, deux cents coups de feu partirent en crépitant du fourré où les hommes de M. de Longueuil s'étaient postés en embuscade.

— FORWARD! cria le commandement ennemi.  
— Feu! ordonna M. de Longueuil, quand les Anglais ne sont plus qu'à cinquante pas.

Et cette seconde décharge, plus meurtrière que l'autre, s'en vint avec la confusion et la mort dans les rangs des ennemis, qui commencent à s'ébranler.

Harthing désirent dissiper les soupçons qui planent sur lui, se tient en avant de sa compagnie, qu'il encourage de l'exemple et de

la voix. Quand il s'aperçoit que ses soldats commencent à plier, il se retourne tranquillement vers eux; et là, exposé au feu des Canadiens, calme comme sur un champ de parade, il reçoit trois balles dans ses habits, tandis qu'il s'efforce de rallier ses gens.

C'est qu'il était aussi brave que vaillant.  
Dent-de-Loup se tient à côté de lui, le mousquet en joue et prêt à faire feu sur le premier des Canadiens qu'il verra; car ces derniers sont restés couchés dans les broussailles.

— Oh! Louis! je le vois! il est là dit Bienville à d'Orsy.  
Et s'arrachant un mouquet d'entre les mains d'un soldat, François l'épaula et tira sur Jehu Harthing. Mais sa précipitation nuit à la justesse de son coup de feu et la balle perce seulement le chapeau de l'Anglais.

M. de Longueuil a remarqué l'hésitation de l'ennemi.  
— Debout! chargeons s'écria-t-il. Et connaissant le signal avec l'exemple il se relève.

Sainte-Hélène, Bienville et d'Orsy l'ont imité.  
Au même instant, une balle vint frapper en pleine poitrine Louis d'Orsy, qui tomba à la renverse entre les bras de Bienville.

— Bien tiré! Dent-de-Loup, dit Harthing au sauvage qui recharge son arme.  
— Quarante mille démons! c'est encore, ce maudit Iroquois, s'écria Bras-de-Fer, qui aide Bienville à transporter d'Orsy à l'écart. Après avoir remis son ami entre les mains de quelques hommes préposés aux soins des blessés, Bienville se pencha vers son ami qui vient de s'évanouir.  
— Frère, dit-il en étendant la main sur ce corps sanglant, dors en paix ton dernier sommeil! Je cours te venger.  
Quand il revint sur la lisière du bois qui regardait le rivage, M. de Longueuil chargeait l'ennemi à la tête de sa petite troupe.  
Bienville bondit au premier rang qui n'est plus qu'à vingt pas de la compagnie de Harthing, lorsque M. de Longueuil cria d'un voix tonnant:  
— A plat ventre tout le monde!  
Il a vu les anglais coucher en joue les siens.  
Un ouragan de flammes et de plomb passe au-dessus des Canadiens, dont aucun n'est touché, grâce à l'absence de leur commandant.  
A peine le nuage de fumée qui vient de taire cette décharge s'est-il dissipé, que les trois frères LeMoys ne se sont relevés en criant:  
— En avant!  
Qu'il était beau de voir ces deux cents braves charger douze cents hommes!

# LA VOIX DE LA JEUNESSE

Organe du Comité Régional de l'A. C. J. C. à Chicoutimi

Piété, Etude, Action

Soyez des hommes

Toute correspondance pour la Voix de la Jeunesse doit être adressée à Cass postale 192, Chicoutimi

## La beauté de l'activité civique pour les jeunes gens

Ce que je crains pour la jeunesse, ce n'est ni la fougue, ni l'imprudence, ni l'emportement des idées généreuses, ni l'illusion bien trop tôt renversée par la réalité.

C'est laissez-moi vous dire, le dégoût de la lutte par la crainte ou l'habitude de l'insuccès; c'est, par ce temps ingrat, la tristesse attirante, dont parle Rousseau qui s'empare de tant de jeunes hommes, travaillés par la mélancolie dans l'obscurité d'une époque déshabituée des choses héroïques, et qui s'y laissent aller, écoutant battre leur cœur et paiser leur vie, en se répétant les vers que leur a dépliés le pauvre Verlaine:

C'est bien la pire peine  
De ne savoir pourquoi,  
Sans amour et sans haine,  
Mon cœur a tant de peine!

Voilà le grand péril d'une jeunesse trop souvent recuite à l'inaction, et c'est un péril qui devient mortel quand une littérature qui se glorifie d'être païenne répand dans ces âmes, lassées avant l'heure, cette molle philosophie qui les conduit à l'impuissance d'aimer, de vouloir et d'agir, pareille à l'arbre empoisonné dont l'ombrage verse la mort dans l'ivresse du sommeil.

Contre cet état d'âme, je voudrais jusqu'au bout vous défendre de toutes mes forces. Car la vie est la lutte, et non la victoire.

Je me souviens qu'un jour de Graciette, et sous la pluie des obus, un de mes chefs se tournant vers moi me dit le visage souriant: "Ah! quelle belle fête!"

Ce n'était pas la vaine fanfaronnade d'un calme affecté, mais, dans le noble orgueil du métier, la joie sincère du devoir accompli.

Depuis j'ai souvent pensé, sur d'autres champs de bataille, à cette parole de soldat, et j'ai connu que le sacrifice était une fête, même quand il fait couler le sang par les blessures du cœur.

Ce sont les joies que je vous souhaite comme le cortège de votre vie. Il en est peut-être de plus douces; il n'y en a pas de plus nobles ni de plus fécondes.

(Discours du comte Albert de Mun à Reims, le 12 mai 1896).

**BAGOTVILLE.**  
Mme Vve Ernest Boivin ainsi que Mlle Alberta Boivin, sont parties pour un voyage à Roberval et St-Félicien chez M. Joseph Boivin, inspecteur. Mlle Boivin reviendra

phère.  
Sans cette volonté que rien ne peut modifier; qui ne se laisse ébranler et vaincre par aucun obstacle, et qui, malgré la fatigue et la lassitude qui naissent de la longueur de l'effort, marche d'un pas ferme et assuré dans la voie droite qu'elle a choisie, dut-elle mourir à la tâche, il n'y a pas de caractère.

Sans doute, il faut une certaine dose de volonté pour prendre une décision et la mettre à exécution, mais pour persévérer et aller jusqu'au bout de son dessein, il en faut bien davantage. Cette persévérance inflexible est vraiment le couronnement de la volonté, et c'est par conséquent la pierre de touche du caractère.

("Soyez des hommes", chap. Qu'est-ce qu'un homme de caractère)

## "Potius Mori Quam Foedari"

Cette noble devise des Anciens duca de Bretagne, faisons-la nôtre, nous surtout Canadiens français, qui avons à défendre l'honneur de notre race et de notre religion contre l'invasisseur. Sachons le garder intact, ce patrimoine que nous ont légué nos ancêtres: défendons-le au besoin et ayons le courage de rester debout, devant le vainqueur de 1760.

Non qu'il faille se révolter contre lui, car nous devons obéissance au pouvoir légitimement établi; mais, tout en ayant pour lui la plus sincère loyauté, nous ne devons pas nous abaisser servilement devant lui, car qui dit loyauté ne dit pas lâcheté.

Il y en a qui s'imaginent que l'Anglais appartient à une race supérieure parce qu'il a remporté la victoire de 1760 et que, maintenant, il est à la tête de toutes les entreprises et qu'il a la richesse pour lui. C'est là une grave erreur. En 1760, l'Anglais a vaincu par le nombre plus que par la vaillance et, si la victoire eût été donnée aux plus vaillants c'est nous qui l'eussions eue.

Nous avons été conquis par l'Anglais, nous n'avons pas été vaincus.

Non, non, la race française n'est pas inférieure à la race anglaise et nous pouvons être fiers de notre origine française. Sachons défendre notre nationalité contre ses multiples ennemis. Défendons-la surtout contre notre lâcheté naturelle qui nous la fait trop souvent mettre de côté.

Montrons nous dignes de nos ancêtres, ces vaillants défenseurs de leur religion, leur patrie; noblesse oblige, dit-on. Il n'y eut qu'un Léonidas, il n'y eut aussi qu'un Dollard des Ormeaux. Soyons les dignes fils de ces héros qui considéraient leur vie comme rien, quand ils s'agissait de défendre Dieu et la Patrie et gravons dans notre âme, en caractère ineffaçable, cette belle devise qui rappelle tout un passé de gloire et de vaillance:

Plutôt la mort que la souillure.  
**DUROY**  
Cercle Racine

dans une quinzaine, elle sera accompagnée de sa grand-mère.

**Soyez patriotes en tout**

## Au Fil de la Plume

En Allemagne

Le Chancelier Marx, après avoir échoué dans ses tentatives de former un ministère de coalition afin d'avoir une majorité parlementaire, vient de former un ministère indépendant.

En Italie

Les socialistes regimberont de plus en plus sous la botte de Mussolini. Des émeutes ont éclaté sur différents points du territoire italien, mais elles ont été réprimées. Au parlement, Mussolini vient de déclarer, avec son énergie accoutumée, que les fascistes disposent de toute la force nécessaire pour rendre l'air de nouveau respirable en Italie.

La session provinciale

La session provinciale est ouverte depuis hier après-midi, la présente Assemblée législative compte 108 députés. Le gouvernement est assuré d'un appui solide, mais l'opposition est plus forte en nombre et en valeur qu'à certains jours. La semaine prochaine, nous publierons le programme sessionnel en nous inspirant du discours du Trône.

Savant catholique décédé

M. le chanoine Jean-Pierre Rousset vient de mourir. En lui la France perd l'un de ses hommes de sciences les plus éminents et — cela va de soi — les plus modestes, car compétence et modestie sont bien faites pour aller de pair. M. le chanoine Rousset est né en 1870 en Charente, a été ordonné prêtre en 1870. D'abord professeur de lettres, il se découvrit une vocation pour les sciences et reçut de modestes encouragements qui l'invitèrent à étudier la linguistique; d'abord, la voix humaine puis toute la science des sons. Il est l'inventeur de la phonétique expérimentale qui, à cause des services rendus durant la guerre pour le repérage des carons et des sous-marins ennemis, lui valut la croix de la Légion d'Honneur.

Décoré par la Belgique

L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre, et M. René Dupont, consul de Belgique à Québec, viennent d'être créés chevaliers de l'Ordre de Léopold par S.M. le roi de la Belgique. Nos félicitations aux nouveaux décorés.

Conseiller législatif

M. Pamphile D. Tremblay, ancien député fédéral, directeur actuel de la Presse, vient d'être fait conseiller législatif pour la division de Soré.

Rien n'est beau de ce qui est écrit; ce qu'il y a de plus divin dans le cœur de l'homme n'en sort jamais.

(LAMARTINE)

## Toute pensée est une fleur

Toute pensée est une fleur  
Unique en son espèce,  
Qui naît, s'ouvre et brille, lueurt  
Dans notre nuit épaisse.

Elle paraît et disparaît  
Comme un rêve à l'aurore  
D'où vient-elle? C'est un secret  
Où va-t-elle? On l'ignore.

Dans son éclat, dans sa fraîcheur  
Avant qu'elle nous laisse  
Embaumons-la, forme et couleur  
La fièvre enchanteresse

Toute pensée est une fleur  
Unique en son espèce

FREDERIC ANIEL

## ST-JOSEPH D'ALMA

INCENDIE

Un gros incendie survint dans la nuit du 11 au 12 janv. Malgré les efforts de nos braves pompiers trois maisons devinrent la proie des flammes. Le feu se déclara vers 2 heures dans la maison de M. Albert Tremblay, occupé par Walter & Brother, marchands. En peu de temps la résidence de M. Savard, aussi marchand, qui n'était guère que terminée fut détruite ainsi que celle de M. Stanislas Tremblay. Grâce à la pression d'eau plusieurs maisons furent épargnées.

HOCKEY

ALMA BAT HEBERTVILLE PAR UN SCORE DE 2 A 1.

Dimanche, le club d'Hebertville est venu rendre visite à celui d'Alma mais malheureusement les visiteurs subirent une défaite de 2 à 1.

VA ET VIEN

M. l'abbé H. Lavoie, curé, s'est absenté quelques jours. Il était accompagné de sa nièce, Cécile, qui

nous a quittée pour quelques mois, pour prendre des leçons d'orgue à Québec.

Nous lui souhaitons un plein succès. Mlle Gracia Gagné est parti pour un voyage de quelques jours à Chicoutimi.

MARIAGES

Mardi dernier, le 13, M. Raoul Desbiens, fils de M. Elie Desbiens, hôtelier, conduisant à l'autel Mlle Simonne Boivin, fille de M. Joseph Boivin, rentier. Les époux étaient accompagnés de leur père respectif. De beaux morceaux de chants furent exécutés par les Enfants de Marie: Mlle Jeanne et Cécile Lavoie, Yvette et Rita Harvey.

Après un succulent goûter pris à la demeure de la mariée, l'heureux couple est parti pour un voyage à New-Port, Montréal, Québec, etc.

Nos meilleures vœux les accompagnent.

Epurons notre langage

## Banque d'Hochelega

SITUATION AU 29 NOVEMBRE 1924

ACTIF

1. Argent	\$15,093,110.19
2. Montant dû par d'autres banques	5,173,214.76
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	30,449,387.10
4. Obligations publiques étrangères (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	2,415,750.08
5. Autres valeurs (Comptées au-dessous de la valeur marchande.)	1,339,465.96
6. Prêts à demande (Garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante.)	5,726,956.58
7. Prêts courants et escomptes (Déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance.)	53,675,022.14
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif (Comptés au-dessous de la valeur marchande.)	1,980,185.31
9. Immeubles et mobilier de la Banque (Comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande.)	5,225,458.52
10. Divers (valeur réalisable)	1,176,788.54
<b>Total</b>	<b>\$122,255,339.18</b>

PASSIF

1. Billets de la Banque	\$11,475,379.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)	98,363,106.76
3. Divers	1,028,858.42
<b>Total</b>	<b>\$110,867,344.18</b>
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés)	11,387,995.00
<b>Total</b>	<b>\$122,255,339.18</b>

En vertu d'une loi spéciale du Parlement canadien, la Banque d'Hochelega prendra, le 1er février, le nom de

**BANQUE CANADIENNE NATIONALE**

FEUILLETON DU "PROGRES DU SAGUENAY"

# FRANÇOIS de BIENVILLE

— PAR —  
**JOSEPH MARMETTE**

No 42  
(Suite)

Ensuite vint le fils du baron de Bécaucourt, M. le Portneuf, le même qui fit taire, l'hiver précédent, les huit canons défendant Casco, qui se rendit à lui. Puis encore MM. Boucher de Boucherville et de Niverville, les sieurs de Beaujeu, de Saint-Ours et M. de Montigny qui fut blessé à l'attaque de Colar.

Enfin, dissimulés par toute la pièce d'armes, et attendant l'ardeur belliqueuse des soldats qu'ils commandent ce sont les Baby de Ranville, les Aubert de Caspé, les de Lanaudière, les Desclambault et les Cartier de Lalb n'ère.

Ici se croisent les chevaliers de Crissy, descendant d'une grande famille sicilienne et M. de Martigny, tous n'émant de la ville.

Là le sieur de Vallance, d'une de

ordres à son lieutenant M. Dupuy.  
Plus loin, M. de Saint-Cirque s'en va causant avec M. Boisberthelot de Beaucourt; et tous deux, en passant, saluent Augustin Le Gardeur de Courtemanche.

Mais, ébloui par cette vue qui passe radieuse devant eux, mes yeux ne voient plus, quand il leur faudrait encore compter tant de noms aussi beaux que tous ceux là!

MM. de Longueuil, de Sainte-Hélène et de Bienville, après avoir reçu les instructions du gouverneur, venaient rejoindre les deux cents Canadiens qui allaient mener l'attaque, lorsqu'ils virent arriver Louis d'Orsy.

— Tiens! dit Bienville à ce dernier, serais-tu donc de la partie?  
— Eh! oui, mon cher, M. de Martigny m'a permis de vous accompagner. Comme les vaisseaux ont re-

traité de devant la ville, et qu'ils n'ont pas l'air d'avoir envie de revenir essayer notre feu, le capitaine prétend n'avoir besoin que de quelques hommes pour la garde de la batterie. Il vous envoie aussi Bras-de-Fer, pensant bien qu'il pourra nous être utile. Tiens, le voici.

— Présent, mon commandant, dit Pierre Martel, qui fit le salut militaire.

— Nous allons donc escaroucher à la Canardière? dit d'Orsy à M. de Longueuil.

— Oui, car il paraît que l'ennemi se tient sous les armes depuis le matin et semble se préparer, d'après les rapports de nos éclaireurs, à marcher sur la ville.

— Pardon, mon commandant, dit Bras-de-Fer, à qui sa qualité d'ancien domestique de la famille permettait certaines libertés qu'on n'aurait point tolérées chez un autre soldat; pardon, mais je crois que c'est un bien mauvais jour pour s'en aller attaquer ainsi l'Anglais dans ses retranchements.

— E! pourquoi, maître Pierre?  
— N'est-ce pas aujourd'hui vendredi?  
— Ah! Ah!  
— Ne riez pas, monsieur, le vendredi, voyez-vous, est le jour de malheur.

— Bah! histoire de vieille femme, dit Sainte-Hélène.

— Que nous chantes-tu donc là, sinistre corbeau? répartit Louis d'Orsy.  
— Ce bon Pierrel dit Bienville en riant comme les autres.  
— Prenez garde! messieurs, prenez garde!  
— Allons! allons! un homme comme toi, Pierre, ne devrait pas croire ces choses-là. Mais nous perdons notre temps. Attention! serrez les rangs! dit à sa petite troupe M. de Longueuil.

Pierre Martel alla s'aligner, non sans avoir secoué plusieurs fois la tête en signe de désapprobation.

Vers dix heures, toute cette belle et vaillante jeunesse s'ébranla au son des tambours et des fifres. Le détachement de deux cents hommes, commandé par MM. de Longueuil, Sainte-Hélène, d'Orsy et Bienville, prit les devants; ce fut à travers la rivière Saint-Charles, dans le fort de l'Ange, tandis que M. de Frontenac restait, à la tête de trois bataillons, de ce côté-ci de la rivière, au cas où les ennemis parviendraient à la traverser à gué.

Whalley n'était pas à la tête des troupes de terre. Il se trouvait en ce moment à bord du vaisseau à vapeur, où il était allé le matin, de bon heure, "comme d'habitude" le résultat du conseil de guerre tenu la veille par les officiers de l'armée de terre; car ces derniers re-

gardaient l'entreprise comme trop hasardeuse, et concluaient qu'il valait mieux l'abandonner à cause de l'état avancé de la saison.

Nonobstant l'absence de leur commandant, les ennemis voulurent tenter une dernière attaque; et après avoir crié durant toute la matinée: Vive le roi Guillaume! sans doute pour se remonter un peu le moral, ils se mirent en marche et se rapprochèrent de la rivière Saint-Charles, vers deux heures de l'après-midi.

Les Anglais, au nombre d'au moins douze cents, longeant la rivière en toute sécurité, lorsque soudain, au détour d'un petit bois qui se trouvait sur leur droite et à l'endroit même où est aujourd'hui la ferme de Maizerets, deux cents coups de feu partirent en crépitant du fourré où les hommes de M. de Longueuil s'étaient postés en embuscade.

— FORWARD! cria le commandement ennemi.  
— Feu! ordonna M. de Longueuil, quand les Anglais ne sont plus qu'à cinquante pas.

Et cette seconde décharge, plus meurtrière que l'autre, s'en vint avec la confusion et la mort dans les rangs des ennemis, qui commencent à s'ébranler.

Harthing désirent dissiper les soupçons qui planent sur lui, se tient en avant de sa compagnie, qu'il encourage de l'exemple et de

la voix. Quand il s'aperçoit que ses soldats commencent à plier, il se retourne tranquillement vers eux; et là, exposé au feu des Canadiens, calme comme sur un champ de parade, il reçoit trois balles dans ses habits, tandis qu'il s'efforce de rallier ses gens.

C'est qu'il était aussi brave que vaillant.  
Dent-de-Loup se tient à côté de lui, le mousquet en joue et prêt à faire feu sur le premier des Canadiens qu'il verra; car ces derniers sont restés couchés dans les broussailles.

— Oh! Louis! je le vois! il est là dit Bienville à d'Orsy.  
Et s'arrachant un mouquet d'entre les mains d'un soldat, François l'épaula et tira sur Jehu Harthing. Mais sa précipitation nuit à la justesse de son coup de feu et la balle perce seulement le chapeau de l'Anglais.

M. de Longueuil a remarqué l'hésitation de l'ennemi.  
— Debout! chargeons s'écria-t-il. Et connaissant le signal avec l'exemple il se relève.

Sainte-Hélène, Bienville et d'Orsy l'ont imité.  
Au même instant, une balle vint frapper en pleine poitrine Louis d'Orsy, qui tomba à la renverse entre les bras de Bienville.

— Bien tiré! Dent-de-Loup, dit Harthing au sauvage qui recharge son arme.  
— Quarante mille démons! c'est encore, ce maudit Iroquois, s'écria Bras-de-Fer, qui aide Bienville à transporter d'Orsy à l'écart. Après avoir remis son ami entre les mains de quelques hommes préposés aux soins des blessés, Bienville se pencha vers son ami qui vient de s'évanouir.  
— Frère, dit-il en étendant la main sur ce corps sanglant, dors en paix ton dernier sommeil! Je cours te venger.  
Quand il revint sur la lisière du bois qui regardait le rivage, M. de Longueuil chargeait l'ennemi à la tête de sa petite troupe.  
Bienville bondit au premier rang qui n'est plus qu'à vingt pas de la compagnie de Harthing, lorsque M. de Longueuil cria d'un voix tonnant:  
— A plat ventre tout le monde!  
Il a vu les anglais coucher en joue les siens.  
Un ouragan de flammes et de plomb passe au-dessus des Canadiens, dont aucun n'est touché, grâce à l'absence de leur commandant.  
A peine le nuage de fumée qui vient de taire cette décharge s'est-il dissipé, que les trois frères LeMoys ne se sont relevés en criant:  
— En avant!  
Qu'il était beau de voir ces deux cents braves charger douze cents hommes!

# PAGE AGRICOLE



PRINCIPAUX COLLABORATEURS

M. Avila Charbonneau, agronome, comté de Chicoutimi  
M. Gustave Prince, agronome, Lac-St-Jean, Div. "A"  
M. J.-L. Langevin, agronome, Lac-St-Jean, Div. "B"  
M. J.-H. Bois, prop. en industrie ovine et porcine

## Une Veillée Agricole à La Société d'Agriculture St-Alexis

Les membres du Cercle des jeunes éleveurs de bétail Ayrshire enregistrés s'assemblent plusieurs fois durant l'année. La dernière réunion eut lieu le 14 janvier chez M. Herménégilde Simard, cultivateur prospère de St-Alexis.

M. l'abbé Thibeault curé nommé président à cette soirée, causa de coopération et de lecture agricole.

Il félicita les cultivateurs présents de leur initiative d'inviter les agronomes à leur cercle d'étude. Les autres classes de la société, dit-il, sont pour la plupart organisées; seuls les cultivateurs ne le sont pas assez et ce sont eux qui ont le plus besoin de coopération pour l'achat d'engrais alimentaires, de grains de semences, de fécule d'engorgement, etc. et pour la vente des produits de la ferme. La coopérative Fédérée, malgré ses lacunes destinées à disparaître, a rendu de grands services à la classe agricole. Tous les fermiers devraient faire partie de cette coopérative centrale.

Le gouvernement s'occupe beaucoup des cultivateurs, mais ces derniers ne s'intéressent pas assez aux conseils de ses employés. Il promet de venir prochainement fonder en cette paroisse une Union Catholique de Cultivateurs.

Il conseille à chacun des membres présents de s'abonner d'abord au *Progrès du Saguenay* dont le Page agricole écrite spécialement pour les besoins ruraux de cette région apporte, chaque semaine, des renseignements très utiles à suivre. Il mentionne aussi le *Bulletin de la Ferme* et le *Bulletin des Agriculteurs*. Il invite les Jeunes Éleveurs à se procurer le fameux bulletin: *Production du lait au Canada*.

M. Boily, B.S.A., propagandiste en industrie animale, parle du soin à donner aux vaches laitières pour en obtenir plus de rendement. Il attache beaucoup d'importance à l'hygiène des étables et décrit d'une façon pratique la manière de soigner économiquement les animaux. Il conseille l'emploi de la poudre "Pratt" pour détruire les poux toujours trop nombreux sur les animaux en stabulation.

M. l'agronome Charbonneau, parle ensuite. Il organise pour l'été prochain un concours de légume et de fourrage vert. Chaque concurrent s'engage à cultiver un arpent de choux de Siam et un arpent de fourrage vert. Il appuie sur la nécessité de ces cultures pour faire produire aux vaches du lait en quantité et le plus économiquement possible.

M. L.-E. Côté, expert dans l'industrie bovine, parle de la nécessité du contrôle laitier et de sa valeur comme moyen de découvrir les bons et les mauvais sujets dans chaque étable.

Il conseille aux membres du cercle d'envoyer régulièrement les rapports mensuels. Il soumet les noms de cinq aspirants membres de ce cercle: ce sont MM. Jean-Jules Bergeron, fils de Conrad, Ths-Léon Simard, fils d'Alfred, Gérard Bergeron, frère de Liguori, Georges Lalancette, fils de George, Ernest Savard, fils d'Edmond. Ces jeunes sont acceptés à la condition qu'ils se soumettent au règlement du cercle.

Monsieur Simard, secrétaire, lit le rapport de la dernière assemblée et de l'exposition.

### STE-ANNE

**PROCHAIN MARIAGE**  
Mme Vve Edmond Tremblay, entrepreneur de cette ville, née Marie Bernier, annonce pour le 28 courant, le mariage de sa fille Antoinette, avec M. Honoré Gagnon, fils de Thomas Gagnon, mécanicien de Ste-Anne.

Pas de cartes.  
Mlle Eveline Jean de Ste-Anne a passé une quinzaine de jours chez ses beaux-frères MM. Pitre et Arthur Dallaire de Jonquières.

Faites lire le "Progrès"

Du Lac-St-Jean (Div. A.)

Elle a tenu son assemblée annuelle le 12 courant à la Station d'Hébertville. D'après le rapport du secrétaire, M. J.-Emile Simard, sa position financière s'est améliorée sensiblement au cours de l'année écoulée.

Les directeurs réussirent à porter son effectif à 307 membres: chiffre qui n'avait pas été atteint depuis plusieurs années. Elle a su faire profiter les \$614, qu'elle a reçus de ses membres en souscriptions, car, grâce à ses recettes d'exposition et aux divers octrois substantiels qu'elle a reçus des ministères d'Agriculture provincial et fédéral, elle a pu remettre à ses membres trois fois plus d'argent qu'elle n'en a reçu: voici plutôt un tableau, dont les chiffres sont rigoureusement exacts. Il démontre à l'évidence, nous semble-t-il, l'avantage matériel que trouvent les cultivateurs à s'enrôler dans la société d'agriculture.

REÇU DES MEMBRES

Souscription ..... \$616.00

Divers ..... 49.75

Total ..... \$665.75

DONNE AUX MEMBRES

Prix Exposition générale ..... \$891.25

Prix Exposition Grain de semence ..... 138.00

Concours de semence ..... 150.00

Primes pour cheval ..... 600.00

Primes pour bœufs ..... 250.00

Total ..... \$2029.25

Malgré toutes ces libéralités, dont ont bénéficié les cultivateurs, la Société a bouclé son budget avec un surplus.

**LE BUREAU DE DIRECTION:**

Les officiers suivants ont été élus pour l'année courante:

Président, M. André Bouchard, St-Gédéon. Vice-président, M. David Gauthier; Sec.-Trés. M. J.-Emile Simard. Auditeurs A.-J. Gagnon et M. Jos. Angers, de la Station d'Hébertville. Directeurs: MM. Joseph Giguère, Emilien Gagnon, St-Jérôme; Arthur Plourde, Ths-Ls Gagnon, St-Jérôme Armand Côté, Hermias Villeneuve, Ste-Croix; Alphonse Fortin, Henri Martel, Ths-Ls Boily, Village d'Hébertville; Amédée Coulombe, Henri Tremblay, St-Gédéon; J.-A. Jauvin, Henry Harvey, Henry Potvin, St-Joseph d'Alma; Ths-Ls Desbiens, Thomas Boudeau, St-Bruno; Jean Maltais, David Dallaire, Méridée Savard, St-Cœur de Marie; Jos Savard, L'Ascension; Ludger Gilbert, St-Henri-de-Taillon; Eugène Gagné, Ste Jeanne d'Arc; Jos. Rossignol, Ste-Monique; Arthur Girard, Taché.

Avec une phalange de directeurs aussi zélés, plusieurs d'entre eux ont déjà donné leurs preuves—la Société ne peut qu'améliorer sa position, étendre son champ d'action et de multiplier ses bienfaits. Pour accomplir sa mission, elle compte en plus sur la bienveillance du ministère de l'Agriculture, sur l'appui et le concours de toutes les bonnes volontés, cultivateurs et autres.

**PROGRAMME D'OPERATION**

L'économie et la prudence, deux mots synonymes de progrès assurés, sont à la base de son programme d'action. Elle perfectionnera donc les œuvres déjà commencées et n'en entreprendra de nouvelles que "suivant ses moyens!" Ainsi, elle se propose de rendre son Exposition Régionale la plus complète du district, au triple point de vue agricole, industriel et commercial. Le défaut de bâtisses suffisamment spacieuses, il est vrai, arrête momentanément son expansion. Les directeurs, cependant, ne sont pas à bout de ressources et espèrent pouvoir surmonter cette difficulté, aplanir cet obstacle dans un avenir rapproché.

a) La production des semences de choix par la tenue d'un concours de semence et d'une exposition de grain de semence. Celle-ci sera tenue le 19 mars.

b) L'élevage de bovins enregistrés par l'octroi de primes aux bœufs enregistrés, aussi par un concours de

progéniture et d'alimentation de veaux.

c) L'élevage des chevaux de ferme, par l'octroi de quatre primes, au montant de \$200 chacune, pour les étalons appartenant aux syndicats de St-Gédéon, St-Joseph d'Alma, Ste-Croix et à M. Emilien Gagnon.

Initiative nouvelle: elle fera donner au cours du printemps par le ministère de l'Agriculture, pour le bénéfice de tous les cultivateurs, une grande démonstration sur le drainage souterrain. Les deux dernières années pluvieuses dont nous avons eu tant à souffrir, ont démontré, à l'évidence, l'opportunité de cette opération encore inconnue ici.

Comme on le voit par l'énoncé de ce programme, la Société d'Agriculture a un champ d'action assez vaste, des activités assez variées et assez nombreuses pour être utile à tous les cultivateurs. A eux d'en profiter.

G. P.

## Au Conseil de Comté

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE CE CONSEIL, TENUE LE 10 DECEMBRE.

(Nous nous hâtons de publier les principaux points du procès verbal de la dernière séance du Conseil de Comté, qu'il nous a été absolument impossible de publier avant aujourd'hui.)

A une session générale du Conseil de comté de Chicoutimi, tenue au lieu et heures ordinaires des sessions, le deuxième mercredi de décembre, 1924, (10 décembre), et à laquelle étaient présents: M. Ludger Petit, préfet, maire du Canton Tremblay, M. Philippe Bergeron, maire du canton Taché, M. Phydime Gauthier, maire du village Sainte-Anne de Chicoutimi, M. William Pedneault, maire de St-Dominique de Jonquières, M. Adélard Maltais, maire de Saint-Fulgence, M. Jos. Larouche, maire de Larouche, M. P.-L.-N. Vézina, maire du village de La Rivière Du Moulin, M. Jos. Pedneault, maire de la paroisse de Saint-Ambroise, M. Polycarpe Martel, maire du canton Bégin, M. Pitre Gaudreault, maire de la paroisse de Saint-Honoré, M. Achille Fournier, maire du village de Laterrière, M. Alfred Lavoie, maire de la paroisse de Laterrière, M. Jos. Vachon, maire du canton Bourget, M. Frs-Xavier Bouchard, maire du canton Bagot, M. Pitre Grenon, maire du village de la Grande-Baie, M. Méridée Meunier, maire de la paroisse de la Grande-Baie, M. Jos. Vincent, maire de Saint-Félix-d'Otis, M. William Boily, maire du canton de Chicoutimi, formant quorum sous la présidence du préfet M. Ludger Petit.

Re: Chemin Archambault.—Le préfet fait rapport qu'il n'a pu faire ce qu'on lui avait demandé à la session antérieure, savoir, faire réparer cette route, parce que le Conseil du canton Taché a exposé qu'il avait eu instruction ou autorisation de l'Honorable ministre de l'Agriculture de laisser ce chemin ouvert pour la partie sous discussion comme chemin privé. Seulement, M. Vachon, maire du canton Bourget, déclare qu'il est absolument nécessaire d'avoir un chemin dans ces environs et que, s'il est impossible de faire entretenir le chemin Archambault, il pourrait en être fait un qui suivrait la ligne de transmission électrique, et qu', d'après lui, serait très peu dispendieux et donnerait un chemin plan et aussi court que l'autre. M. Arthur Nelson, inspecteur de la Colonisation dans le Canton Taché, est aussi présent et demande la parole.—Il explique que, pour lui, l'entretien de cette partie du chemin Archambault est inutile parce qu'il traverse des terres impropres à la colonisation; mais il croit possible le plan de M. Vachon de faire un chemin qui suivrait la ligne de transmission du pouvoir électrique.

Sur motion de M. Vachon, il est résolu à l'unanimité que copie de cette demande soit transmise à l'honorable ministre de la colonisation et au député local, M. G. Delisle.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. J.-D. Guay, président de la Ligue Anti-Tuberculeuse de

Chicoutimi, demandant un octroi de mille piastres (\$1000.00) par année pour cette année.

Le Docteur Duhaime, directeur médical des Dispensaires de Chicoutimi, invité par le préfet, adresse quelques mots d'explication à propos des dépenses des Dispensaires: Il laisse entendre que le Gouvernement de Québec semble bien prêt à payer sa grosse part des dépenses, mais à la condition que notre région fasse aussi preuve de générosité.—Après quelques discussions, il est proposé par M. Phydime Gauthier, maire de Ste-Anne, secondé par M. P.-L.-N. Vézina, maire du village de La Rivière Du Moulin, et résolu à l'unanimité que la somme de mille piastres (\$1000.00) soit octroyée à la dite ligue pour l'an 1925, et le secrétaire est autorisé à lui payer cette somme en 1925 selon que les fonds en caisse le lui permettront.

Le maire X. Bouchard, du canton Bagot, et M. W. Boily, du canton de Chicoutimi, font rapport de leur voyage au congrès des cultivateurs et le conseil approuve leur conduite à ce congrès.

Il est proposé par M. X. Bouchard, secondé par M. Vachon que ce Conseil approuve la motion 3C et 3 D adoptée à la réunion de Mont-St-Grégoire pour faire juger les pro-

cess-verbaux municipaux quand il y a lieu, de manière à entraîner moins de frais. Adopté unanimement.

Proposé par M. X. Bouchard, secondé par M. Polycarpe Martel que l'Union des municipalités soit priée de faire tout son possible auprès du Gouvernement de Québec pour qu'il prenne à ses charges les dettes créées par les municipalités pour la voirie, et cela de concert, s'il y a moyen, avec l'Union des cultivateurs qui a déjà commencé des travaux dans ces sens.

### ST-LEONARD

VA ET VIENT

M. et Mme François Guimond accompagnés de Mlle Antoinette Gravel, de Ste-Anne étaient en promenade chez M. Georges Gagnon, la semaine dernière.

M. Henri Gravel, de Ste-Anne était en promenade chez son père M. Joseph Gravel dimanche dernier.

Mlle Léda Lalancette, sœur, à St-Charles, est venue passer le jour de l'an chez son père, M. Alfred Lalancette.

M. et Mme Welley Savard, Mme Edgar Gauthier, de Jonquières, sont venus passer le jour de l'an chez M. Thomas-Louis Gauthier.

Mlle Marie-Ange Lavoie, est de retour d'une promenade de huit jours chez son père, M. Ernest La-

voie de Port-Alfred.

M. et Mme Herménégilde Bergeron, de Chicoutimi étaient en promenade chez M. Louis Bouchard la semaine dernière.

Mlle Marie-Anna Gagnon, est en promenade pour quinze jours chez sa sœur, Mme Johnny Gagnon, barbier de St-Ambroise.

Dimanche dernier, M. et Mme Albert Bergeron, ing. de Kénogami sont venus passer l'après-midi chez M. Jean Gagnon.

M. Jean Gagnon, qui est venu passer le jour de l'an dans sa famille est retourné prendre son ouvrage sur la rivière Pikauba.

M. et Mme Alfred Lalancette fils, sont allés passer quelques jours chez M. Louis Gagnon de St-Jean l'Évangéliste.

M. et Mme Vilmond Gagnon de Jonquières, sont retournés à Hébertville après avoir passé le jour de l'an chez M. Jean Gagnon.

Le 4 janvier, est décédée à l'âge de 3 ans et 7 mois, Marie-Rolande Gagnon, enfant bien-aimée de M. et Mme Johnny Gagnon, barbier.

### ST-HONORE

ELECTIONS MUNICIPALES

Le 14 janvier 1925, M. Henry Côté, cultivateur a été élu maire de cette municipalité par acclamation.

Les conseillers élus sont: MM. Albert Mailloux, André Fortin, et

David Desmeules; Les conseillers comme le maire, n'eurent pas d'opposition et furent élus par acclamation.

### ST-NAZAIRE

Le 7 janvier dernier, avait lieu en notre église paroissiale, le mariage de M. Albert Laforest, fils de Henry Laforest de St-Bruno, avec Mlle Jeanne Angers, fille d'Élie Angers.

C'est M. l'abbé Lorenzo Angers, cousin de la mariée qui a béni le mariage.

Nous vœux de bonheur.

### STATION D'HEBERTVILLE

Mlle M.-Anna Bégin est revenue la semaine dernière d'un court voyage à Québec et Ste-Marie-de-Beauce.

M. Geo. Hudon, percepteur des Douanes, est parti dimanche dernier pour une vacance de quelques semaines dans sa famille, M. H.-A. Labad le remplace pendant son absence.

Notre club de Hockey est allé rencontrer les joueurs de St-Joseph d'Alma sur leur terrain. La lutte fut acharnée et s'est terminée par un score de 2 à 1 en faveur de St-Joseph d'Alma.

Lisez nos annonces

27 27 27 27

## Ce Supèrbe Piano Droit

# GRATIS

## TROUVEZ LA SOLUTION



**PREMIER PRIX**  
Le piano Schubert, Louis XV, illustré ci-dessus. Valeur .. \$465

**DEUXIEME PRIX**  
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour.....\$125

**TROISIEME PRIX**  
Un piano Schubert, Louis XV, de \$465 pour.....\$150

**QUATRIEME PRIX**  
Un Phonographe Sono-Phone, "Console", Valeur.....\$135

**CINQUIEME PRIX**  
Un Phonographe Sono-Phone, style "D", Valeur.....\$110

**94 PRIX ADDITIONNELS** aux 94 meilleures réponses suivantes.

**ENVOYEZ VOTRE REPONSE AU PLUS TOT, VOUS POUVEZ GAGNER LE PREMIER PRIX.**

**INSTRUCTIONS**

Prenez les nombres de 5 à 13 inclusivement et placez-les dans les carrés de façon à ce qu'en les additionnant dans le sens vertical, horizontal ou diagonal, le total soit toujours 27. Le même nombre ne doit pas être employé deux fois. Vous pouvez envoyer votre réponse sur le carré, dans cette annonce, ou la disposer sur une autre feuille de papier, sur du carton ou tout autre matériel.

6
9
12

Les noms des Messieurs qui ont consenti à agir comme juges de ce Concours, sont une garantie que les prix seront décernés aux plus méritants.

Advenant un cas d'égalité et que les juges seraient dans l'impossibilité de décider entre deux réponses, chaque concurrent recevra un prix semblable.

TOUTES LES REPONSES DEVOYENT ETRE RECUES A NOTRE MAGASIN LE OU AVANT LE MERCREDI, 23 JANVIER, 1925.

**P. LÉGARÉ**  
DEPT. X & H  
273, Rue St-PAUL Québec.

27 27 27 27

VOUS TROUVEREZ

que le Thé

"SALADA"

possède cette saveur qui rend le bon thé vraiment agréable.

NOIR, VERT OU MÉLANGÉ.

AU CONSEIL DE VILLE

Séance du 5 janvier 1925.

A une assemblée régulière générale du conseil de la ville de Chicoutimi, régulièrement convoqué pour ce cinquantième jour de janvier 1925, au lieu et à l'heure ordinaire, étaient présents: Son Honneur le Maire et MM. les échevins, P. Vézina, L.-B. Gagnon, W. Blackburn, L.-P. Girard, Eug. Tremblay.

Le Maire ouvre la session par la prière.

L'avis de convocation de l'assemblée est lu ainsi que le rapport de sa signification.

Lu les minutes des deux dernières assemblées qui sont adoptées.

Lu une lettre du notaire Raymond Belleau concernant l'acquisition par la ville d'une lisière de terrain appartenant à MM. Nap. et Lorenzo Gauthier pour servir à l'élargissement d'une partie de la rue Taché.

Il est résolu unanimement que la ville achète le dit terrain pour la somme de sept cents piastres les-quelles seront retenues et appliquées sur les taxes dues à la Ville par les MM. Gauthier. Ceux-ci devront enlever d'ici au 15 février la bâtisse qui se trouve actuellement sur le terrain.

Lu une lettre du notaire Léo Gagnon concernant l'acquisition par la Ville d'une lisière de terrain appartenant à M. La Bouchard, pour servir à l'élargissement d'une partie de la rue Taché.

Il est résolu unanimement que la ville achète ce terrain au prix de quatre cents piastres comptant.

Lu une lettre de la Société Les Utilités Publiques Provinciales, Ltée demandant pour elle-même, ses ayants-droit et ses successeurs le droit de poser, maintenir et réparer, dans les rues de la ville, les poteaux, fils, transformateurs et autres accessoires nécessaires à la transmission et à la distribution de l'énergie électrique.

Cette demande est favorablement accueillie. Cependant, comme le Conseil doit voir quels sont les privilèges déjà accordés à la Compagnie Electrique et la question de poser de nouveaux poteaux

dans les rues de la Ville, la requête demeure sur la table pour étude. Lu le rapport de M. Elz. Boivin, A.G., concernant les lignes exactes de la rue Cartier entre les avenues Labrecque et Bégin.

Résolu que le greffier demande à M. Boivin de bien vouloir indiquer les endroits occupés où il y a des clôtures, des fossés ou des galeries. Le greffier demandera aussi à l'avocat de la Ville ce qu'il y a à faire pour prévenir la prescription.

Lu une lettre de l'avocat de la Ville concernant l'affaire Blackburn vs la ville de Chicoutimi pour indemnité accordée par jugement en vertu de la loi des ouvriers, énonçant l'opinion que la ville doit avoir le droit de retenir sur la somme à être payée à Blackburn les montants qui lui ont été avancés en plus du demi-salaire accordé par la loi.

Après discussion, il est résolu de payer le plein montant, conformément aux termes du jugement.

Lu une lettre de M. Aug. Tremblay offrant une police d'assurance pour couvrir les dommages pouvant arriver à la pompe à incendie par collision.

Résolu qu'une police soit prise couvrant les dommages excédant la somme de cinquante piastres.

Lu une lettre de M. Jos. Harvey demandant un mur de protection pour empêcher l'éroulement de son terrain dans la rue. Référé à l'ingénieur de la Ville.

Lu une lettre du constable Rich. Gaudreau demandant un rajustement de salaire. Résolu que son salaire soit le même que celui de ses collègues.

Soumis un état de compte de La Compagnie Electrique de Chicoutimi déterminant que la somme due à la Ville sur les recettes brutes de la compagnie s'élève à \$7559.82, soit 15% sur des recettes de \$50,665.47.

Résolu que le trésorier devra constater que ces recettes sont déterminées conformément aux conventions établies par règlement entre la ville et la compagnie.

Lu en première et deuxième lecture le règlement no 222 amendant le règlement no 221 concernant le marché centre.

Ce règlement se lit comme suit:

Il est par le présent règlement statué et résolu: Que nonobstant toute clause contraire au cours du règlement no 221, concernant le marché centre, il sera permis aux cultivateurs d'offrir et vendre leurs produits à domicile dans les limites de la ville du premier jour de novembre au premier jour de mai, moyennant une licence annuelle de \$2.50. Adopté.

ST-JEROME

Le 12 janvier, Joseph-Charles-Eugène, fils de M. et Mme Ls-Denat Fortin, (née Emma Harvey), Parrain et marraine: M. et Mme Charlemagne Harvey, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT M. et Mme Pitre Gagné, de St-Joseph d'Alma étaient les hôtes de M. et Mme Georges Doré, lundi dernier.

M. et Mme Jules Leclerc de Roberval, étaient en promenade ici dimanche dernier.

Mme Vve Alph. Lebel est de retour du Lac Bouchette où elle est allée au service anniversaire de son frère.

M. James Northon, de Montréal, était ici la semaine dernière.

Mlle Marie Simard de Jonquière, est en promenade chez son frère, M. Raoul Simard.

Mlle Jeanne Bolduc de Roberval, était de passage chez M. Georges Doré, lundi dernier.

Mme Vve A. Bergeron, était en promenade chez son frère à Roberval la semaine dernière.

M. Wilfrid Lessard de la Beauce était de passage ici mercredi dernier.

M. Arthur Fortin, de Chambord, était de passage chez M. Henry Fortin, vendredi dernier.

ST-GEDEON

STATISTIQUES 1924 57 baptêmes, 23 sépultures, 15 mariages.

1 janv., Marie-Marthe-Béatrice, enfant de M. et Mme Delvas Gagnon. Parrain: M. Jos.-Art. Gagnon, marraine: Mlle Béatrice Hudon, de N.-D. d'Hébertville.

2 janv., Jos.-Adrien, enfant de M. et Mme Wilf. Rousseau. Parrain: M. Joseph Simard; marraine: Marie-Alma Tremblay, tous deux de Jonquière.

3 janv., Emma-Marie-Françoise-Thérèse, enfant de M. et Mme Jos. Gagnon. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Gagnon, oncle et tante de l'enfant.

4 janv., Marie-Lydie-Zoé, enfant de M. et Mme Edgar Côté. Parrain et marraine: M. et Mme Wilf. Côté.

Joseph-Jean-Marie-David, enfant de M. et Mme David Côté. Parrain: M. Héraclius Harvey; marraine: Mlle Emma Tremblay.

8 janv., Joseph-Georges Maurice, enfant de M. et Mme Amédée Coulombe. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Côté.

19 janv., Marie-Ange-Marguerite-Philomène, enfant de M. et Mme J.-Baptiste Boily. Parrain: M. Philippe Boily; marraine: Mlle Etienne Boily, frère et sœur de l'enfant.

VA ET VIENT M. l'abbé Lucien Savard, vicaire des Eboulements a passé quelque temps dans notre paroisse. Il a été l'hôte de M. et Mme Philippe Savard, son père et de ses frères, MM. Philippe, Wilbrod, Joseph, Roméo Savard et M. Tho.-Jean Savard.

Mme Ferdinand Lessard, de Chicoutimi est en ce moment l'hôte de Mme Vve Abel Tremblay.

Zutoo

Arrête le mal de tête en 20 minutes précises. 25c. la boîte.

MILLE-VACHES

NAISSANCES Le 30 déc., Marie-Léon-Lima fille de Ferdinand Dufour et de Julie Desbiens Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Desbiens, grands-parents de l'enfant.

Le 2, Joseph-Alcide-Laurent, fils de Alcide Michaud et de Vêlexine Tremblay. Parrain. Georges Tremblay; marraine: Mme Wilfrid Tremblay, grand-maman de l'enfant.

Le 7, Joseph-Omer-Raymond, fils de Honoré Jourdain et de Elmire Gauthier. Parrain et marraine: M. et Mme Omer Quinn, oncle et tante de l'enfant.

Le 14, Marie-Jeanne-d'Arc-Noëlla, fille de Joseph Girard et de Yvonne Desbiens. Parrain et marraine: Auguste Tremblay et Clara Girard, tante de l'enfant.

Le 14, Marie-Germaine, fille de Normand Tremblay et de Bernadette Gagné. Parrain, François Tremblay; marraine: Fridoline Brisson.

Le 21, Marie-Louise-Valda, fille de Omer Girard et de Rosa Tremblay. Parrain et marraine: Odina Girard et Mme W. Tremblay, grands-parents.

Le 29, Joseph-Gabriel, fils de Clovis Quinn et de Séverine Tremblay. Parrain: Raoul Houde, marraine: Lorenzo Tremblay, tante de l'enfant.

Le 1er déc., Joseph-Alfred-Jean, fils de Ludger Tremblay et de Antonia Gagnon. Parrain et marraine: Emile Gagnon et Julia Tremblay.

VISITE AU PRESBYTERE M. le Curé Mathieu des Bergeronnes et M. le Curé Renaud des Escoumins, étaient en visite au presbytère, mercredi et jeudi dernier.

STATISTIQUES POUR 1924 En 1924 il a été enregistré 65 baptêmes, 21 sépultures et 13 mariages.

M. François Tremblay a été nommé marguillier en remplacement de M. William Tremblay "Elie" sortant de charge.

REUNION A l'occasion du jour de l'an, Mme Charles Emond recevait pour un souper de famille M. et Mme Jos. Emond, M. et Mme Ovide Girard, M. et Mme Aimé Tremblay, M. et Mme François Tremblay avec leurs enfants, Mlles Rose et Blanch. Rioux et plusieurs autres.

VA ET VIENT Mlle Marie-Estelle Bouthard de Portneuf, était en visite chez sa tante, Mme Piuze, lundi soir.

Jeunes Hommes

Pourquoi travailler fort toute votre vie à un maigre salaire, tandis que vous avez la chance d'apprendre un métier pour vous faire un salaire de \$15.00 à \$25.00 par semaine et plus? Apprenez donc le métier de barbier. Mais pour l'apprendre vite et bien, il faut choisir sa place. A qui vous sert de sacrifier deux ou trois ans à de faibles gages, tandis qu'en vous adressant à moi, je vous promets qu'au bout de trois mois, vous serez capables de gagner un salaire convenable? Pour les conditions vous adressez à S.-E. FRASER, barbier, Chicoutimi-Ouest, et vous serez certains de ne pas perdre votre temps.

J. N. O. D. 4066

M. et Mme David Tremblay, sont allés à Portneuf, ces jours derniers pour visiter leurs parents.

M. et Mme Guilme Martel, Mlle Marceline Martel sont aussi allés à Portneuf se rendant à l'invitation de M. et Mme Antoine Pineault "Ezup".

SAULT-AU-MOUTON

Plusieurs de nos jeunes gens qui étaient descendus passer le temps des fêtes dans leurs familles sont retournés dans les chantiers.

Monsieur W. R. Charlton surintendant général de la Iberville est parti en voyage pour Bersimis le dix courant accompagné de M. François Lavoie.

Monsieur le Docteur J.-C.-L. Buisières des Bergeronnes était de passage ici le 12.

NAISSANCE Le 12, Mme Agapius Tremblay (née Desneiges Savard) a donné naissance à un garçon baptisé le même jour à Mille-Vaches sous le nom de Joseph-Conrad-Jean-Claude Parrain et marraine: M. et Mme P.-Dorilla Gagné.

M. et Mme Nap. Brassard sont allés passer le dimanche (11) aux Bergeronnes.

MM. W.-R. Charlton et Ph.-J. Le Marquand sont allés à Portneuf, le jour des Rois.

M. le curé Renaud des Escoumins et M. le Curé Mathieu, des Bergeronnes étaient les hôtes de M. le Curé Dufour au presbytère de Mille-Vaches la semaine dernière.

STE-JEANNE D'ARC

Ont été élus conseillers: M. Ernest Lavoie et M. Jos Routhier, luttant contre M. Alfred Thibault et M. Paul Lapointe.

NAISSANCE Joseph-Pierre-Lucien, fils de M. et Mme Edmond Girard. Parrain et marraine: Philippe Girard et Marie-Alma Boivin.

M. Joseph Potvin, de St-Henri de Taillon, est en visite chez sa sœur Mme Raoul Fournier.

ST-FELICIE

NAISSANCE Le 13 janvier, M. et Mme Joseph-Edmond Vaillancourt (née Irène Larue) font parts à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marguerite-Georgette-Gisèle. Parrain: Adrien Larue, marraine: Annette Larue, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT Mme Thomas-La Potvin est partie dimanche pour une promenade de quinze jours, à Jonquière, Chicoutimi et Ste-Croix.

Mmes Joseph Tremblay Léandre et Mme François Truchon sont parties pour une promenade de trois semaines, chez leurs parents, M. Méri-dé Girard de Montréal.

Mlle Rose Gendron est retournée dans sa famille à Sainte-Anne de la Pocatière ainsi que Mlle Léa Juneau à Québec.

Dimanche le 18, le club de hockey St-Félicien a défait le Roberval par un score de 5 à 0.

Les personnes qui auront des nouvelles à faire paraître sur le Progrès sont priées de s'adresser à Mlle Rose-Alma Potvin, correspondante.

De Réputation Internationale

Sherbrooke, la métropole des Cantons de l'Est, est de plus en plus considérée comme un site idéal pour succursales de manufactures ou d'entrepôts, sa position géographique et ses facilités de transports lui donnant l'avantage d'un accès facile aux ports de mer de l'Atlantique. Le service du Canadien National entre Québec et Sherbrooke est le plus commode: des trains partent de la Gare du Palais à 7.40 A.M. 12.01 P.M. (midi) dimanche excepté, et à 11.45 P.M. tous les jours et arrivent à Sherbrooke à 12.20 P.M., 4.33 P. M., et à 4.25 A.M. respectivement. Au retour, départ de Sherbrooke à 1.27 A.M. tous les jours, 7.50 A.M. et 3.30 P.M. et arrivés à Québec (Gare du Palais) à 7.30 A.M., 2.45 P.M. et 8.00 P.M. respectivement. Un wagon-café circule sur le train de 7.40 A.M. entre Québec et Richmond et de Richmond à Québec sur le train arrivant à Québec à 2.45 P.M. Pour tous autres renseignements prière de s'adresser au plus proche Agent du Canadien National ou téléphoner au No 2-8200. 8-22 jan., D. 4158

\$15,000 EN PRIX

1er prix: L'auto d'un millionnaire, \$11,500.00.

2me prix: \$2,000.00 en argent.

3me prix: \$1,000.00 en argent.

4me prix: \$500.00 en argent.

5me prix: \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco!

Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 600 pour \$25.00; 3000 pour \$100.00; 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre-directeur, Refuge Don-Bosco, Québec.

Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

Encouragez nos annonceurs

JONQUIERE

SOIREE Mardi, le 13 janv., chez M. et Mme Ursin Bergeron réunissait leurs nombreux parents et amis à l'occasion du mariage de leur fille Cécilia avec M. Ernest Bergeron, fils de M. Ern. Bergeron, cult., qui eut lieu le 14 courant. Une magnifique partie de cartes commença la soirée, suivie de chant et de musique, auxquels tous les invités ont pris part avec un grand plaisir. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Ursin Bergeron, Jos. Bergeron, de l'Anse St-Jean, T. Gauthier, E. Bergeron, E. Gauthier, J. Girard, F. et J. Bergeron, L. Larouche, J. Gagnon, L. Perron, de Chicoutimi, Mme V. T. Bergeron, MM. L. Gauthier, J. Gauthier, E. Bergeron, de Chicoutimi, MM. et Mmes N. Demers, E. Corneau, C. Bergeron, A. Bergeron, Mlles Gracia Marie-Luce Bergeron, R.-A. et S. Bergeron, J. Gauthier, M.-J. et M. Gauthier, M. Gagnon, J. et L. Gauthier, M.-A. Bouchard, R. Bouchard, Y. Bergeron, E. Demers, I. et A. Bouchard, L. Gagnon, R. Corneau, L. Larouche, L. et C. Bergeron.

MM. R. Bergeron, A. Demers, T.-L. Corneau, P. Gauthier, L. Gagnon, G. Gauthier, S. et T.-L. Bergeron, F. Bouchard, P. Bouchard, A. Gauthier, Montréal, L. Perron, Chicoutimi, C. Bergeron, P. Turcotte, Kénogami, A. Larouche, J. et A. Perron, Chicoutimi et autres invités dont les noms nous échappent.

DE PASSAGE M. Raoul Joncas, est allé passer quelques jours à Loretteville.

M. et Mme Treflé Gauthier, étaient de passage à Chicoutimi ces jours derniers.

Mlle Rose-Blanche Joncas est de retour d'une promenade des Etats-Unis.

Mlle Julie Gauthier, du Lac Bou-

DES OS SOLIDES.

La nature laissée à ses propres ressources ne peut pas facilement produire un corps vigoureux ou des os solides ou une dentition normale sans l'aide d'une nourriture activée par les vitamines.

L'Emulsion de Scott

a aidé des milliers de personnes en leur procurant forces et vigueur. Elle contient une abondance de vitamines et est la nourriture-tonique qui favorise une croissance normale.

L'Emulsion de Scott aide la nature à vous procurer ainsi qu'à votre enfant force et santé.

Scott & Downe, Toronto, Ont.

chette, est en promenade dans les familles Gauthier et Bergeron.

A Notre-Dame d'Hébertville

MARIAGES Le 13 janv., mariage de M. Calixte Bouchard de St-Bruno, avec Mme Céline Vaillancourt, M. Arthur Bouchard et Téléphore Vaillancourt, servaient de témoins aux mariés.

Le 19 janv., M. Raoul Hudon, conduisait à l'autel, Mlle Bertha Côté. M. Adélar Tremblay servait de témoin à son beau-frère et M. Joseph Côté, à sa fille.

Nos vœux de bonheur.

Mme J.-D. Desbiens est à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, depuis la semaine dernière, nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Louis Lapointe ont fêté le 25ième anniversaire de leur mariage. De nombreux parents et amis s'étaient donné rendez-vous pour offrir leurs vœux de bonheur et leur présenter de nombreux et riches cadeaux en témoignage de leur estime.

COTE, BOIVIN & CIE

(INCORPORÉE) CHICOUTIMI - - - ROBERVAL

NEGOCIANTS EN GROS

EPICERIE

DENREES



Avez-vous reçu votre catalogue STAR? Sinon, informez-vous au bureau de poste ou adressez-vous ici directement.

Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Pour tous vos voyages AU CANADA, AUX ETATS-UNIS EN EUROPE

Consultez l'agent du Pacifique Canadien

Renseignements fournis gratuitement—Itinéraires préparés avec soin par des spécialistes d'expérience—Service incomparable—Satisfaction absolue.

A l'occasion de la célébration de l'Année Sainte à Rome en 1925, demandez le programme-itinéraire des Voyages Home Inc., organisateurs officiels du 22ième Pèlerinage National Canadien à Rome, Lourdes et autres villes de France et d'Italie. Départ de Québec le 5 mai 1925, par le paquebot "Minnedosa" du Pacifique Canadien. Retour facultatif. Prix réduits comportant tous les frais de séjour.

S'adresser à C.-A. LANGEVIN,

Agent du Trafic-Voyageur, représentant toutes les lignes de navigation océanique, gare du Palais, Québec, ou à R.-G. AMYOT, agent général des passagers, Montréal

Tel. 342 C. P. 150

HENRI JALBERT

FERRONNERIE ET BOIS

Toujours en stock: Matériaux de construction de première qualité.

PATIN C. C. M.

SPECIAL jusqu'au 31 janvier



En vente à 50c chacun

Rue Racine, Chicoutimi-Centre

Advertisement for NOVORO medicine, Du DR. PIERRE, 2501 Washington Blvd., CHICAGO, ILL.

Advertisement for LESSIVE PURITAS, 100% PURE, Le seul produit du genre fabriqué dans la Province de Québec.

Advertisement for RÉPHINE Poudre à Laver, Le produit des Français, COMPTOIR COMMERCIAL CANADIEN INC.

Advertisement for FUMEURS!! SLCANA, Est la meilleure pour le prix, que vous n'avez jamais eue.

PRÉPARATION BUCKLEY pour la BRONCHITE



Vendu à Chicoutimi par Ladisla vBoily

GRANDES BERGERONNES NAISSANCES

Le 25 déc., Joseph-Fernand-Noël, enfant de M. et Mme Joseph Bouchard, Parrain: M. Alexandre Gagnon; marraine: Mlle Marie Boulianne.

28 déc., Joseph-Alfred-Fernand fils de M. et Mme Joseph Ratté (O délie Hovington). Parrain: Albert Hovington; marraine: Marie-Louise Ratté, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 janvier 1925, Mme Alfred Savard une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Julienne-Solange, Parrain: M. Antoine Lessard; marraine: Mlle Rose-Emma Tremblay.

Le 30 déc., dernier "La Faucheuse" impitoyable enlevait à l'affection des siens François-Xavier, âgé de 8 ans, enfant bien-aimé de M. Victor Guay, maire. Le service et la sépulture ont eu lieu le lendemain à 8 1/2 hrs.

Le 9 janvier 1925 est décédé, après une longue maladie soufferte avec une résignation admirable, M. Léonce Dufour (fils de Ernest) âgé de 23 ans 8 mois. Son service et sa sépulture eurent lieu le 12 janvier, au milieu d'un concours de parents et d'amis. M. E. Desbriens portait la croix. MM. Jean-Charles Lapointe, Edouard Brisson, Alexandre et Louis Gagnon, ses cousins portaient le corps.

Il laisse pour pleurer sa perte, son père M. Ernest Dufour actuellement à Shelter Bay, son frère Stanislas aussi à Shelter Bay, une sœur, Janida et sa belle-mère.

Nos sincères sympathies aux familles éprouvées.

Le Dr Bussière a été appelé plusieurs fois depuis quelque temps au Sault-au-Mouton et à la Baie-Mille-Vaches où il a du prodigier ses soins.

Anse St-Jean DECES

Le 10, s'éteignait paisement dans cette paroisse, M. Alfred Gagné, époux de Georgienne Tremblay, âgé de 53 ans. Son service a été chanté le 12 par M. l'abbé Ulric Bouchard, curé de cette paroisse. Portaient le corps: MM. Etienne Tremblay, son beau frère, Antoine Tremblay, Antonio Bouchard, ses neveux, Joseph Lepage, Portait la croix, son frère Stanislas Gagné, de Port-Alfred. Le chant a été exécuté par M. Wellie Gagné, son frère.

A la famille en deuil, nos plus vives sympathies.

STATISTIQUES PAROISSIALES DE 1924

Baptêmes, 50; mariages, 4; sépultures, 18.

BAPTÊMES

2 janv., Joseph-Floria, enfant de Clément Bouchard et de Coraline Côté, Parrain Laurent Houde, cousin de l'enfant, marraine: Lézé Bouchard, tante de l'enfant.

15 janv., Marie-Stella, enfant de Clément Houde et de Joséphine Lavoie, Parrain et marraine: M. et Mme Nazaire Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

DE PASSAGE

M. et Mme Antoine Tremblay, du Sacré-Coeur du Saguenay, était de passage ici, à l'occasion de la mort de leur oncle M. Alfred Gagné; ainsi que Stanislas Gagné, de Port-Alfred à la mort de son frère Alf. Gagné.

Tout droit en Floride

Tout droit de Québec au populaires villégiatures de la Floride, sans aucun changement de wagon! Voilà le service que le Canadien National offre par "The Washington" partant de Québec (Gare du Palais) à 1.20 p.m. Un wagon-lits direct circule jusqu'à Richmond, Charleston, Jacksonville, St-Augustin, Ormond, West Palm Beach et Miami les lundis, mercredis, et vendredis. Un Wagon-dortoir direct de Québec à Richmond, Jacksonville, Tampa et St-Petersburg circule les mardis, jeudis et samedis. Le voyage à bord du Washington est une vacance par lui-même. Tous renseignements seront gratuitement fournis sur demande au bureau de la ville, Canadien National, 10 rue Ste-Anne, Québec, tél. 2-0530.

Puissantes Ressources de la France

Superficie et population. La superficie de la France, y compris l'Alsace-Lorraine, est de 212,559 milles carrés. La population en 1921 en était de 39,501,549 et celle de l'Alsace-Lorraine, en 1919, était de 1,874,914. En 1921, la France avec ses nouvelles frontières avait une population de 32,209,768 habitants. La population totale de la République, d'après les dernières statistiques, est de 34 habitants en France, Paris, la capitale, a 2,906,472 habitants, et Marseille, Lyon, Bordeaux et Lille ont chacune 200,000 de population.

Industrie et commerce. La France est un pays industriel et agricole. Le rendement des principales récoltes de l'année 1922 était, en tonnes métriques: blé, 6,405,000; patates, 13,124,000; avoine, 4,814,000; seigle, 695,000; orge, 860,000; maïs, 117,000. L'embavure en fut de 13,623,000 en 1922 comparé à 12,681,000 en 1921. La production de la récolte fut estimée à 72% comparée à 58% pour la date correspondante l'an dernier. La superficie en seigle fut estimée à 2,172,000 acres contre 2,087,000 acres en 1921 et la production de 72% comparée à 65% pour la même date en 1922. La superficie en orge fut de 1,592,000, tandis qu'elle n'était que de 1,427,000 en 1921. L'état de la récolte fut estimé à 70% comparé à 62% pour la même date en 1922. L'embavure en avoine, en 1922, fut estimée à 3,540,000 tonnes contre 2,905,000 tonnes en 1921. Le rendement en seigle fut estimé à 71% et un gain de 10 points sur 1921. Le rendement du maïs fut de 15,747,000 minots comparé à 12,676,000 minots en 1921. La production des patates en 1922 fut estimée à 35,311,000 minots, la récolte de maïs à 15,772,000 minots contre 12,676,000 minots en 1921. Les vignes couvraient une superficie de 1,327,127 acres et donnaient 1,825,522,000 gallons de vin. La récolte du vin dans les départements de l'Aube, du Gard, du Hérault et des Pyrénées orientales fut de 23,951,459 hectolitres en 1922, contre 23,831,993 tonnes (y compris la production de l'Alsace-Lorraine, qui s'élevait à 19,982,516 tonnes métriques); la production de vin en France fut de 23,831,993 tonnes comparé à 23,417,000 tonnes en 1921. La production de fer en France pour les dix premiers mois de 1922 s'élevait à 4,216,000 tonnes. Au 1er septembre 1923, il y avait 190 hauts fourneaux en activité, 60 prêts et 49 en construction ou préparation. Les hauts fourneaux en activité, 45 se trouvaient dans le district de l'est et 29 en Alsace-Lorraine. Des mines d'argent, de plomb, de zinc, de cuivre, d'étain, d'antimoine, d'arsenic, or, manganèse et sel sont aussi exploitées.

En 1913, la France avait 41,638 mines et carrières en activité, avec un rendement annuel de \$29,453,253 francs pour les mines, et 306,955,551 francs pour les carrières. En 1920, la production de lignite et de charbon était de 24,519,000 tonnes métriques, contre 22,000,000 tonnes métriques dans le bassin de la Saar; la production de charbon en 1922 était de 21,780,000 tonnes et de 28,024,230 pour neuf mois de l'année. Les importations de charbon en 1922, produisant 29,831,993 tonnes (y compris la production de l'Alsace-Lorraine, qui s'élevait à 19,982,516 tonnes métriques); la production de charbon en France fut de 23,417,000 tonnes comparé à 23,417,000 tonnes en 1921. La production de fer en France pour les dix premiers mois de 1922 s'élevait à 4,216,000 tonnes. Au 1er septembre 1923, il y avait 190 hauts fourneaux en activité, 60 prêts et 49 en construction ou préparation. Les hauts fourneaux en activité, 45 se trouvaient dans le district de l'est et 29 en Alsace-Lorraine. Des mines d'argent, de plomb, de zinc, de cuivre, d'étain, d'antimoine, d'arsenic, or, manganèse et sel sont aussi exploitées.

Les manufactures françaises comprennent des filatures de coton et de coton artificiel en cuir, outils et produits métalliques, automobiles, papier, tissus et produits de caoutchouc. L'alcool fut produit au montant de 21,184,000 gallons en 1921. Les pêcheries françaises sont importantes, la valeur de leurs produits s'élevait à 42,647,000 en 1922. En Alsace, la France a acquis des mines de potasse de première qualité. La superficie du bassin de potasse, qui fut découverte en 1901, est de 209 à 250 kilomètres carrés; son contenu est estimé à 2,000,000,000 tonnes de sel de potasse. En 1922, la production fut de 400,000 tonnes de sel de potasse pur et de 1,367,000 tonnes de sel de potasse brut. En 1921, la production fut de 3,167,000 tonnes de sel de potasse pur et de 10,000,000 tonnes de sel de potasse brut. En 1922, la production fut de 3,167,000 tonnes de sel de potasse pur et de 10,000,000 tonnes de sel de potasse brut.

Le Commerce Extérieur.—La France occupe un grand marché d'exportations qui sont destinées en grande partie à la Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, États-Unis, Suisse, Italie, Allemagne, Argentine. Elles consistent surtout en soies, cotons, vêtements, produits chimiques, vins, dentelles, automobiles, papier, tissus et produits de caoutchouc. Les importations de la France consistent en charbon et coke, céréales, coton brut, fonte et acier, laine et machinerie, et viennent en grande partie des États-Unis, Grande-Bretagne, Belgique, Argentine, Italie et Allemagne. Les exportations se sont élevées à 19,187,000 tonnes pour les dix premiers mois de l'année dernière comparées à 18,212,000 tonnes en 1922 et 17,846,000 tonnes en 1921.

Le Transport.—La France possède 25,766 milles de chemins de fer, dont les principaux sont le chemin de fer du Nord, celui de l'Est, le Paris-Lyon-Méditerranée, le Paris-Orléans, le chemin de fer du Sud (Midi), et le L.M.T. Le surplus réuni de toutes les lignes se chiffre à 435,260,000 francs en 1922 comparé à 2,081,000,000 francs en 1921. Les chemins de fer ont fait beaucoup mieux qu'en 1922. Les recettes brutes du 1er janvier au 11 novembre 1923 se chiffrent à 1,808,803,000 francs contre 1,538,734,400 francs pour la période correspondante de 1922.

Les rivières navigables forment un total de 4,512 milles et les canaux 3,941 milles. En 1914 il y avait 23,915 milles de chemins maritimes.

La marine marchande française comprend 1460 vapeurs et bateaux-automobiles formant un tonnage brut total de 2,932,220 tonnes, 358 bateaux à voiles avec un tonnage brut total de 241,810 tonnes. Les navires français ont effectué un tonnage de 3,245,194 tonnes. Le plan actuel de construction de bateaux pourvoit à 1,255,000 tonnes additionnelles.

Richesse et ressources nationales.—La richesse nationale de la France était évaluée en 1922 à environ 770,000,000,000 de francs comparée à 360,000,000,000 de francs en 1913 et 150,000,000,000 de francs avant la guerre franco-prussienne. Le revenu national est estimé à 100,000,000,000 de francs par an (y compris les intérêts de la dette publique). Le capital français avant la guerre était considérablement placé dans ses colonies, mais en plus gros montants dans des pays étrangers, plus anciens. Les obligations de placement français aux États-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, dans le Proche-Orient et dans l'Extrême-Orient étaient des facteurs importants et le revenu de ces valeurs de placement était de 1,000,000,000 par année. Le déficit total du gouvernement russe au 1er janvier 1923 était estimé à 6,940,000,000 de francs (or) y compris les 925,000,000 de francs (or) chargés par la Banque de France pour des obligations gouvernementales russes. Les avances aux autres pays se chiffraient au 1er janvier 1923 à 3,278,500,000 francs distribués comme suit: Roumanie, 1,785,000,000 de francs; Grèce, 1,785,000,000 de francs; Pologne, 1,050,000,000 de francs; Tcheco-Slovaquie, 574,000,000 de francs; Belgique, 2,684,000,000 de francs; Italie, 49,000,000 de francs à part des 800,000,000 de francs (or) de réserves devant être converties, pour une période indéfinie par la valeur de matériaux italiens à fins militaires; Espagne, 10,500,000 francs; Monténégro, 2,500,000 de francs; Roumanie, 1,000,000 de francs; Hongrie, 1,000,000 de francs; Autriche, 500,000 francs et la Letonie, 1,000,000 de francs.

Réparations.—La France doit recevoir de l'Allemagne comme réparations de fortes sommes qui grossiront de beaucoup son trésor. Les finances de la France ont été un communiqué donnant un aperçu de la situation financière et économique. Comme il renferme plusieurs informations sur les obligations gouvernementales françaises d'un intérêt particulier pour les spéculateurs canadiens, notre correspondant nous en a donné le sommaire suivant:

Le gouvernement sera bientôt en mesure d'augmenter ses remboursements à la Banque de France, ce qui fera disparaître le menace d'inflation, tout en aidant à élever la valeur du franc par rapport aux devises étrangères. Comme résultat, le franc augmentera de valeur et conséquemment, le coût des importations sera abaissé.

La situation budgétaire accuse une amélioration constante. En 1919 les dépenses de la nation étaient de près de 24 milliards de francs plus fortes que les revenus; en 1923, les dépenses de la nation étaient de 15 milliards de francs, les ministères du gouvernement s'équilibraient; en 1924, le budget général accusa un excédent de revenu que l'on employa à diminuer les dépenses du Budget Spécial pour la reconstruction des régions dévastées. En 1925, pour la première fois en onze ans, suivant les estimations officielles actuelles, toutes les dépenses seront payées à même le revenu normal.

La statistique économique générale s'améliore également. Le développement ininterrompu du commerce étranger de la France, l'augmentation constante du revenu provenant des taxes, la reconstruction des régions dévastées et la nouvelle richesse apportée au pays par le retour de l'Alsace-Lorraine constituent des facteurs importants du bien économique de la nation.

En 1920 les importations de la France l'emportèrent sur les exportations par 24 milliards de francs, aujourd'hui c'est le contraire, les exportations ont dépassé les importations de 1 milliard de francs. En nous basant sur les statistiques des premiers six mois de l'année, la balance commerciale, à la fin de 1924 accusa un montant favorable de 3 milliards de francs.

Solamente quinze pour cent des ravages causés par les armées allemandes dans le nord de la France ont été réparés. Les provinces du nord ont recouvré toute leur population d'avant-guerre, 4,278,000 habitants, et il n'y aura bientôt aucune trace des dévastations de la guerre. En terminant cet aperçu de la situation financière et économique de la France, le ministre des finances dit que la chose la plus importante de toutes est la promesse de l'Allemagne de faire les paiements dus au chapitre des réparations et dont 75% seront versés à la France comme le veut le plan Dawes. Ces sommes alderont beaucoup au gouvernement français à hâter l'exécution de son programme financier qui renferme des clauses relatives à l'amortissement de la dette publique.

FRANCE

LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE S'ENTENDENT POUR CONSOLIDER LES DETTES DE GUERRE

Le Bureau des Affaires Etrangères confirme le rapport de l'ouverture des négociations.

PLAN CONCRET

Les hommes d'Etat espèrent mettre fin à l'ennuyeuse question des dettes au moyen de conférences.

PARIS, 2 Janvier. — (La Presse Associée) Le bureau des affaires étrangères français a confirmé aujourd'hui les rapports disant que des négociations ont été entamées entre le ministre des finances Clémentel et Andrew W. Mellon, secrétaire du Trésor des Etats-Unis, touchant la consolidation de la dette de guerre française.

De "MONTRÉAL DAILY STAR", 2 Janv. 1925

"La France industrielle a devant elle un magnifique avenir qui prouvera au monde qu'il n'a pas eu tort d'avoir confiance en elle".

M. CLEMENTEL, ministre des finances, parlant au Sénat le 30 décembre 1924.

La HAUSSE du FRANC Paris, 2.—On donne, à la bourse, pour raison de la hausse continue du franc, l'emprèvement avec lequel l'emprunt français de 100,000,000 a été souscrit en 1920, le dollar est descendu à 18.25 et le sterling à 34.77. Tout autre raison de l'amélioration, est l'affluence des capitaux étrangers sur le marché de Paris, pour placement sur des titres français. A New-York, le franc qui était coté à 18.25 cents, lundi, a monté à 35 cents et hier, sous un gain de 20 points en une seule journée. Il est probable que cette amélioration va se continuer pendant quelque temps à cause des mesures que le gouvernement français prend pour stabiliser le change. Il ne faut pas oublier que le commerce extérieur de la France augmente constamment et que, pour la première fois depuis longtemps, le solde du commerce extérieur est positif. Les facteurs qui influent d'une façon importante sur le change, et il faut attendre que l'amélioration du franc va continuer.

La France enregistre encore un Surplus d'Exportation Pour les 11 derniers mois l'excédent des exportations se chiffre à 1,397,000,000 de francs — En 1923 l'excédent d'importation s'élevait à 1,463,000,000 de francs Copyright, 1924, "The New York Times Company". Par sans fil au "New York Times".

De "NEW YORK TIMES", 21 Dec. 1924

Les Obligations à 6% du Gouvernement Français Offrent à la Génération Actuelle l'Occasion de faire un Placement Unique

LE PRIX ACTUEL RAPPORTE ENVIRON 8% Et le revenu augmentera à mesure que le franc montera

La consolidation de la dette extérieure de la France en faveur de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis aura une grande influence sur l'augmentation rapide des obligations 6% du gouvernement français.

PROFITS EXCEPTIONNELS POUR LES SPECULATEURS JUDICIEUX.

NOUS croyons qu'aujourd'hui l'achat d'obligations 6% du gouvernement français (émises le 16 décembre 1920, remboursables le ou après le 1er janvier 1931) offre une occasion exceptionnelle de faire des profits sur toute hausse matérielle de la valeur du numéraire français (franc).

Vu la dépréciation du franc français, une obligation 6% du gouvernement français peut être achetée maintenant pour environ \$43.00; si le change français était normal (19.3c le franc) ces mêmes obligations auraient une valeur de \$193.00 chacune.

Les banquiers internationaux sont persuadés que le franc français se vendra au-dessus de 10c avant longtemps. Songez à ce que cela veut dire par rapport aux valeurs du gouvernement français; quand le franc touchera 10c, chaque obligation de 1,000 francs aura une valeur de \$100.00, soit une augmentation de plus de 125% ou un profit de \$57.00 pour chaque montant de \$43.00 placé. Quand le franc se vendra 15c, soit \$150.00 pour 1,000 francs, votre profit sera \$107.00 pour chaque obligation de 1,000 francs ou pour chaque placement de \$43.00.

Nous avons fait une enquête approfondie afin de découvrir la meilleure valeur à acheter pour faire le maximum des profits sur le franc français, et nous avons constaté que les obligations 6% du gouvernement français, échéance après 1931, sont ce qu'il y a de mieux. Constituant en France des placements légaux pour les banques d'épargne, les institutions de fiducie, et autres, elles représentent pour les citoyens de ce pays précisément ce que les "Consols" de premier ordre du gouvernement anglais et les obligations de la Victoire du gouvernement canadien représentent pour nous. Ce sont absolument d'excellentes valeurs gouvernementales, des placements de tout repos. Comme elles sont inscrites à la Bourse de Paris, on peut les vendre en tout temps. Les coupons d'intérêt ont toujours été payés promptement et l'on peut les encaisser à Montréal, New-York, Londres et dans les principaux centres financiers du monde, au taux courant du franc.

Les obligations du gouvernement français revendront incontestablement à la normale (193 pour 1,000 francs). Les Etats-Unis étaient en faillite après la guerre civile. Leurs obligations se vendaient pour une chanson, et cependant, quelques années après, les Américains se remettaient sur pied et ils sont aujourd'hui considérés comme le peuple le plus riche au monde.

L'Angleterre est aussi à envisager ce qui paraissait un désastre financier. Au moment où Napoléon était pour ainsi dire à ses portes, ses obligations virent presque à rien, mais la victoire de Waterloo les fit monter au nuage. La famille Rothschild accumula la plus grande partie de sa fortune en achetant des obligations anglaises qu'elle revendit lors de la victoire de Wellington.

L'expérience de la France, ruinée par Bismarck, est un fait de mémoire d'homme. Après la guerre franco-prussienne, ses obligations descendirent à 7% de leur valeur normale, et deux ans plus tard elles représentaient 95% de cette valeur, réalisant des fortunes pour ceux qui avaient eu le courage d'en acheter. Quand des millions d'hommes et une foule de nations collaborer à une tâche, rien n'est impossible. Le franc français revendra indubitablement à la normale.

Une étude de l'histoire nous convainc que la chose la plus difficile au monde est de détruire une nation. Or, l'histoire se répète. Nous croyons que nos clients ont une obligation de grande valeur. Ce sont les meilleures valeurs gouvernementales françaises, car elles constituent virtuellement une première hypothèque sur tout l'actif et les ressources de la République de France. Elles sont valides pour trente ans après échéance, et les coupons d'intérêt le sont jour après jour, ce qui vous permet de les encaisser quand le taux est le plus avantageux.

La France se range parmi les premières puissances navales, militaires et commerciales. Les industries françaises sont prospères et travaillent au maximum. La France exporte dans tous les pays du monde, les bateaux en relèvent les frets, et elle transfère tous les services de progrès industriel et économique. Les remises effectuées par l'Allemagne, sous forme de réparations, contribuent encore à gonfler son trésor. Toutes ces circonstances devraient provoquer une hausse rapide du franc et par conséquent des obligations du gouvernement français. C'est pourquoi nous vous pressons d'en acheter tandis qu'elles se vendent bon marché.

A mesure que le franc montera, la valeur de ces obligations augmentera comme suit:

Table with 4 columns: FRANCS, Prix actuel, Avec le franc à 10 cents, Avec le franc à 15 cents, Avec le franc à 19c. Rows include 1,000 obligations 6% du gouvernement français, 2,000 obligations 6%, 5,000 obligations 6%, 10,000 obligations 6%, 25,000 obligations 6%, 50,000 obligations 6%, 100,000 obligations 6%.

Nous vendons bon nombre de ces obligations au prix ci-dessus, qui couvre toutes les dépenses. Sur réception de mandat-poste ou chèque accepté, nous confirmons immédiatement la vente par lettre recommandée, mais la commande devra être reçue par le retour du courrier si l'on veut s'assurer ce prix, vu que la cote change tous les jours.

Nous vendons toutes sortes d'obligations de municipalités et de gouvernements étrangers et il est d'importance vitale pour nous de faire choisir par nos clients celles qui leur rapporteront le plus d'argent et le plus promptement possible. Notre intérêt ne cesse pas après une vente, car nous tâchons toujours de nos mieux en relevant les frets, et elle transfère tous les services de progrès industriel et économique. Les remises effectuées par l'Allemagne, sous forme de réparations, contribuent encore à gonfler son trésor. Toutes ces circonstances devraient provoquer une hausse rapide du franc et par conséquent des obligations du gouvernement français. C'est pourquoi nous vous pressons d'en acheter tandis qu'elles se vendent bon marché.

M. GUSTAVE BRULOT, GERANT DU DÉPARTEMENT FRANÇAIS DE LA MAISON DE PLACEMENTS DE C.M. CORDASCO & COMPAGNIE

Spécialise Exclusivement en Obligations Etrangères Municipales et Gouvernementales Edifice MARCEL TRUST - 290, RUE ST-JACQUES MONTREAL, CANADA.

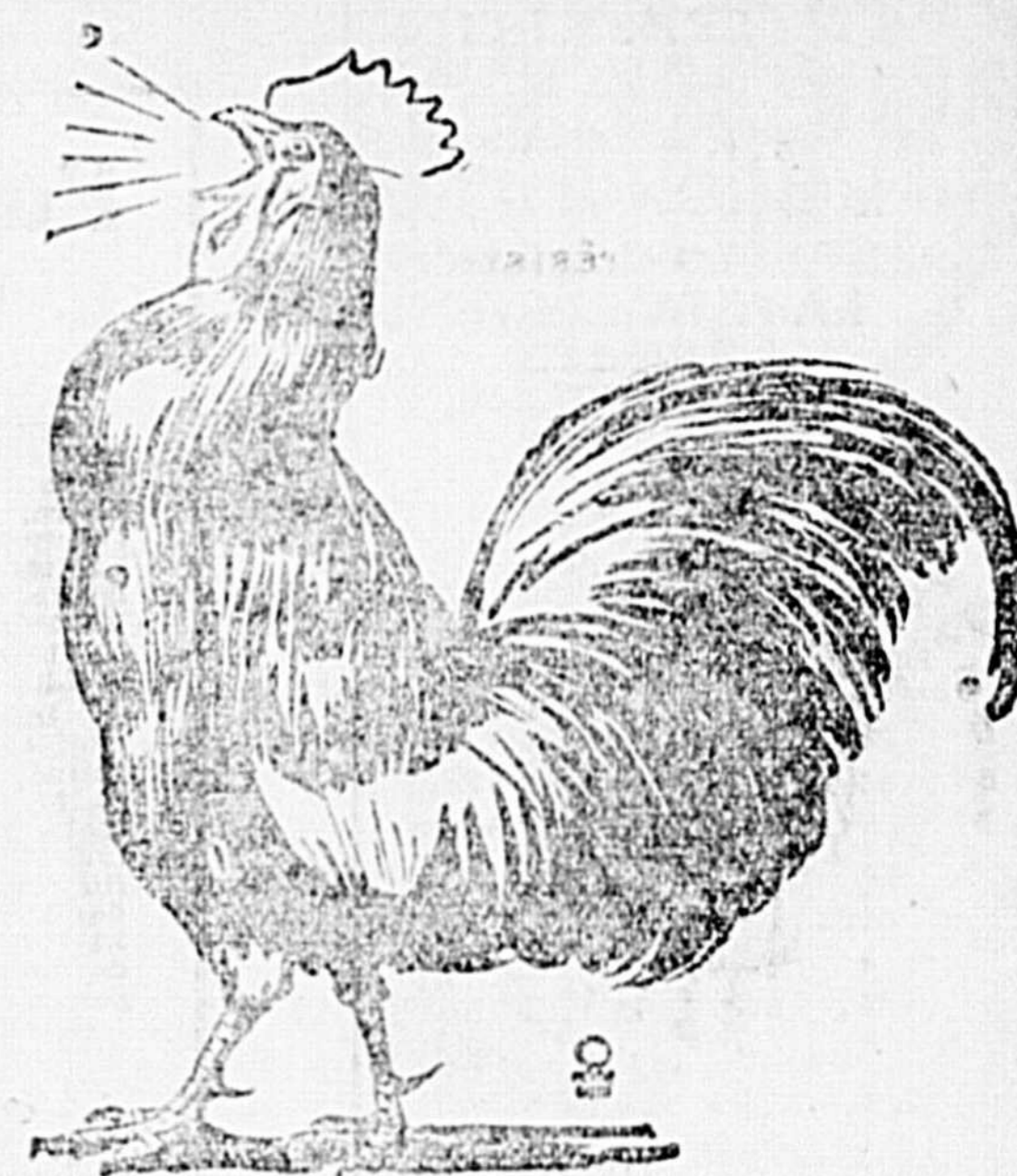
—BLANC DE COMMANDE— Date

La maison de placement de C. M. CORDASCO & COMPAGNIE Immeuble Marcel Trust, 290, rue St-Jacques, MONTREAL, Canada. Vous trouverez ci-inclus chèque accepté pour \$ mandat-poste En plein paiement pour l'achat de d'obligations 6% du gouvernement français (échéance en 1931). Nom

ADRESSE

# Debout LES acheteurs

## GAGNON & FRERE VOUS RÉSERVENT DES SURPRISES



Notre grande vente de janvier, est toujours un événement attendu par les personnes économes et prévoyantes.

Nous avons toujours travaillé à vous protéger par des réductions, mais cette semaine nous ferons encore mieux. Beaucoup de marchandises seront au prix coûtant, et même en bas du prix coûtant. Donc en foule pour

### SAMEDI SOIR LE 24 JANVIER ET LA SEMAINE SUIVANTE

#### VOYEZ LES PRIX

Que la transaction avec un marchand de gros en marchandises sèches, nous permet de vous offrir. Encore un avantage pour les magasins

**GAGNON & FRERE**

Mouchoirs pour hommes... 7½c  
Bretelles pour garçons... 13c  
Pantalons gris fer pour hommes... \$1.98

Coupons de duck, beige ou gris, très fort... 39c  
Semelles defeutre, pesantes 19c

Bas en laine, par côtes, barres de couleur... 59c  
Bas en laine par côtes, gris, très pesants, p. hommes 39c

Bloomers ouatées, pour dames... 75c  
Pantalons en flanellette blanche pour dames... 59c

Porte-monnaie (sacoche) pour porter sous le bras 1.50  
Laine saxone, 2 onces... 15c  
Corsets roses ou blancs... 89c

Epingles de sûreté... 3c  
Bouton à pression (snap) 3c  
Nets avec élastique... 3c  
Broches à cheveux, le pqt 2c

Bottines de feutre pour garçons, fillettes, dames et messieurs, seront vendues au vrai prix coûtant.

Robes en tricotine, poiret, crêpe canton, soie, satin duchesse, toutes en bas du prix coûtant.

### Tirage samedi soir à 9 heures

Pour l'ouverture de notre grande vente, nous ferons tirer 10 billets de \$1.00 à tous les clients qui seront à notre magasin à 9 heures samedi soir le 24 janvier.

#### Extra spéciaux a heure fixe

**Lundi de 9 à 10 heures**  
Flanellette... 10c  
Pas plus que 5 verges  
Pantoufles en feutre... 19c

**Jedi de 9 à 10 heures**  
Flanelle à robes, toutes les couleurs  
**75c**

**Epicerie**  
Sucre granulé... 8c  
Beurre de ferme... 35c  
Tomate, grosse boîte... 17c  
Catsup Capital, grosse bou... 25c  
Bovril, grosse bout. 16 oz. 1.00  
Saucisse Clark... 25c  
Mine de plomb... 10c  
Savon "Snap"... 10c  
Rainso à laver... 5c

**Poissons**  
Filet de haddock, la livre... 12c  
Truites fraîches... 20c  
Hareng frais, la douz... 35c  
Anguilles fraîches...  
Turbeaux salés... 18c  
Sardines en boîtes... 5c  
Hareng aux tomates... 15c  
Filet en boîte... 27c

**Mardi de 9 à 10 heures**  
Laine à la livre, toutes les couleurs... 87c  
Pas plus que 3 livres

**Vendredi de 9 à 10 heures**  
Salopettes en flanellette carreautes bleue, pour enfants  
**59c**

#### DE PLUS

Nous ferons tirer deux \$5.00 en or à ceux qui ont des billets.

Nous avons discontinué pour le temps des fêtes, mais cependant tous les billets sont bons.

Donc venez samedi soir à 9h. gagner \$20.00

Tous le monde est invité.

**Mercredi de 9 à 10 heures**  
Coton à tisser... pas plus de 10 lvs  
**63c**

**Samedi de 9 à 10 heures**  
Bretelle pour garçons... 10c  
Pour hommes... 29c

**Au Sous-Sol**  
Nous donnerons 25% d'escompte surtout nos tapisseries durant cette grande vente  
Verre à l'eau... 5c  
Service à déjeuner, 4 morceaux... 75c  
Cadres du Sacre-Cœur de Jésus et de Marie, 20 x 27, les deux... 3.00

**Prélarts (Ruggs)**  
6 x 9... 7.75  
7½ x 9... 9.50  
9 x 10½... 13.75  
9 x 12... 15.75  
Linoleum, la verge carrée... 80c  
Feltol... 38c

Nous voulions acheter à des prix vraiment spéciaux notre marchandise, et bien, nous y sommes arrivés, en prenant des parts dans un magasin de gros en marchandises sèches.

3 capots en chat sauvage, garanti naturel, que nous sacrifierons à...  
**\$159.00, \$190.00, \$198.00**

Casques en creamer... 4.90  
Casques drap et fourrure 4.50  
Casques en loup-marin, 1ère qualité... 4.90

25 manteaux pour fillettes ou pour dames \$5.00  
18 manteaux avec collet de fourrure... \$12.50

25% de réduction sur tous les manteaux et pardessus.

Chemises de toilette, 13½ à 17... 95c  
Mitaines en cuir, doublées avec poignets, p. garçons 35c

Seulement 2 beaux manteaux en seal français, 45 pcs de long, valant \$150.00 pour... \$75.00

Nous laisserons tous nos chapeaux pour dames au prix coûtant. Profitez-en.

N'oubliez pas que nous sommes sur la liste de (jobber) pour les prélarts, donc 20% d'économie pour vous.

Nous faisons tellement de commerce dans nos grands magasins que le coût de l'administration est presque nul en comparaison du chiffre d'affaires.

Ceci nous permet de vendre à meilleur marché.

Aux Grands Magasins à Rayons

# GAGNON & FRERE

Sur la Côte, Chicoutimi

N'oubliez pas qu'à nos grands magasins, vous trouvez tout ce qu'il vous faut, et qu'en achetant dans le même magasin vous payez meilleur marché.

Février et mars sont des mois très dangereux

Father John's Medicine donne de la force combattive pour résister aux maladies.

D'après les derniers chiffres publiés par le Bureau fédéral des statistiques, il y a plus de décès quotidiennement en février et en mars qu'en tout autre mois de l'année.

Ce qu'il faut à ces gens, c'est la force combattive qui les protège contre la maladie. Father John's Medicine fut créé précisément pour parer à ces conditions adverses.

C'est la prescription qu'un médecin donna au Révérend Père John O'Brien, de l'église Saint-Patrice de Lowell, Mass., en l'année lointaine de 1855; il a été depuis constamment employé par des milliers de personnes qui avaient besoin d'un reconstituant contenant de riches éléments nutritifs pour refaire leurs nerfs et leurs tissus et leur donner un sang pur et riche.

Si vous avez une toux persistante que les traitements ordinaires n'ont pas réussi à soulager, ou si vous êtes épuisé, prenez dès maintenant Father John's Medicine et refaites vos forces et votre vitalité.

Father John's Medicine ne contient ni alcool ni drogues dangereuses et il est parfaitement sûr pour tous les membres de la famille.

ST-JOSEPH D'ALMA ELECTIONS MUNICIPALES

Tous ont été élus unanimement, le 14 janvier 1925. M. Joseph-Elie Maltais, cultivateur a été réélu maire pour un deuxième terme et M. Hector Tremblay a été réélu conseiller pour un troisième terme.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Grande-Baie et Port-Arthur et au bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formulaires de soumission.

S. TANNER GREEN, Administrateur. BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU DISTRICT POSTAL Québec, 17 janvier, 1925. 22-29-5 février. D. 4209

Lisez le "Progrès"

GRANDES BERGERONNES

La messe de minuit a été célébrée cette année encore d'une manière très solennelle. L'église avait revêtu ses parures de grande solennité; la crèche illuminée avec soin attirait également les enfants et les personnes âgées.

PROGRAMME "Ça bergers" Chœur; Minuit chrétiens; Mme Wilbrod Larouche. A la communion: Le voic l'Agneau si doux; Mlle F. Larouche et L. Gauthier. Après la communion: Duo des Bergers; Mme W. Larouche, Mlle Imelda Tremblay. Messe de l'aurore: "Les Anges dans nos campagnes"; Mlle F. Tremblay; "Dans le silence de la nuit"; Mlle A. Lapointe; "O divine enfance"; Mlle L. Larouche; "En cette nuit"; Duo; Mlle T. Gauthier et A. Simard. La quête de la messe de minuit et de celle de Noël a été faite par deux fillettes: Mlle Marie-Joseph Tremblay et Maria Lapointe.

VA ET VIEN (suite) M. le curé Mathieu est allé faire ses visites du Jour de l'An aux Escoumains, à Mille-Vaches, à Tadoussac et Sacré-Coeur.

M. L. Renaud, curé des Escoumains est venu passer au presbytère le jour des Rois.

M. l'abbé Bouchard, vicaire à Baie Mille-Vaches était de passage ici ces jours derniers.

Toutes nos institutrices sont venues passer les fêtes dans leur famille: Mlle Noella Tremblay inst., des Escoumains chez son père M. Aristori Tremblay.

Mlle Anita Côté inst., était l'hôte du Dr Bussière et de Mme A. Tremblay.

Mlle Florence Lessard et Régina Bouchard du Sacré-Coeur, chez leurs pères, M. Odina Lessard et Alexis Bouchard.

Mlle H. Côté des Escoumains, chez sa sœur, Mme Johnny Bouchard. Toutes sont parties enchantées de leurs vacances et se promettent un retour aux jours gras.

M. Eugène Simard était de passage ici la semaine dernière chez son père, M. Joseph Simard, se rendant à Bersimis à la recherche des fourrures.

MM. L.-J. et J.-P. Fortin sont allés à Mille-Vaches et Portneuf rencontrer les trappeurs de ces endroits et semblent satisfaits de leur voyage.

Mme Euclide Tremblay est de retour d'un petit voyage à Tadoussac chez sa sœur Mme Jimmy Simard.

MM. Omer Quinn de Mille-Vaches et Edgar Gagné de Sault-au-Mouton, ont passé quelques jours aux Bergeronnes.

M. et Mme Adélar Gauthier et M. Philippe Guay des Escoumains ont passé quelques jours au milieu de nous.

Mme Albanas Lapointe de Tadoussac est l'hôte de sa fille Mme René Simard; cette dernière étant un peu souffrante nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. et Mme Armand Tremblay, M. Léon Jean, M. Alfred Bouchard ont passé le temps des fêtes dans leurs familles.

Mme Joseph Bouchard des Escoumains est venue au service de son neveu M. Léonce Dufour.

Tous les jeunes gens qui étaient venus prendre quelques jours de repos sont retournés à leurs ouvrages avec un nouveau courage et contents de leurs vacances.

Plusieurs soirées de famille ont été données pendant le temps des fêtes, notamment chez MM. Jos Gagnon, H. Boulianne, J.-L. Gauthier, P. Larouche, O. Lessard, J. Gauthier, et beaucoup d'autres que nous oublions de mentionner.

Le 2 janvier, réunion intime chez Mme Euclide Tremblay étaient présents: M. Dr Bussière et Mme Bussière, Mme A. Lessard et A. Tremblay, Mlle L. Maltais, Imelda et Noella Tremblay, inst., M.-H. Larouche, C. Tremblay etc.

Le jour des Rois a été signalé

Ne bourre plus les Enfants de Remedes pour le Mal de Gorge

Après avoir employé, pendant plusieurs années, l'onguent Vicks Vapo Rub évaporant, une mère d'Ottawa le recommande à ses amis.

Mme L. Lacroix, 16 rue Armstrong, Ottawa, dit: "Il y a maintenant un couple d'années que je me sers du Vicks et en ai obtenu de bons résultats. Je l'emploie toujours lorsque les enfants sont affligés de rhumes ou de mal de gorge et pour cette raison j'en conserve toujours à la maison. C'est un excellent remède."

Les mères préfèrent Vicks pour les rhumes d'enfants parce que, étant appliqué à l'extérieur, il évite tant de dosage interne. On peut l'employer sans le moindre danger pour les enfants les plus jeunes. Il n'y a rien à avaler.

Lorsqu'on l'applique sur la gorge ou la poitrine pour mal de gorge, amygdalite, bronchite, rhumes de cerveau ou de poitrine, Vicks agit de deux façons, l'une et l'autre directes. Il est absorbé comme un liniment ou une emplâtre, enlevant la sensibilité, et, en même temps, ses vapeurs médicamenteuses sont inhalées directement aux voies respiratoires affectées.

Vicks est également bon pour les inflammations à surface de peau telles que brûlures, contusions, coupures, etc., tout comme il l'est pour l'inflammation des voies respiratoires. Dans toutes les pharmacies.

d'unemanière particulière chez Mme L. Brisson. On a tiré le fameux "gâteau des Rois" Le roi désigné par le sort fut M. Edouard Brisson et le roi fut Mlle Laura Larouche. Aussitôt que le sort fut jeté deux gardes royales revêtus de leurs écharpes portèrent le roi en triomphe au son de la musique et du chant populaire "Vive le roi et la reine" improvisé pour la circonstance.

Les officiers de la garde du roi étaient MM. Jean-Charles et Jos Lapointe. Alors les demoiselles d'honneur: Mlle Noella et Imelda Tremblay revêtirent leurs souverains des habits royaux et de leur couronnes. Mlle Noella Tremblay, lut une adresse au roi qui fut y répondre très gentiment et Mlle Imelda Tremblay présenta un bouquet à la jeune souveraine. Le trône était aussi très bien décoré. Après plusieurs petits discours il y eut chant, musique, déclamations etc.

Tous se retirèrent fort tard remerciaient Mme Brisson de sa cordiale réception et espérant pouvoir se réunir de nouveau aux Rois 1926.

M. Sidonia Tremblay de la Baie Mille Vaches a passé quelque temps chez ses parents et amis des Bergeronnes.

"Enilec" ROBERVAL

FEU ONESIME SIMARD Le 11 janvier, s'éteignait dans le Seigneur, après une longue maladie soufferte avec résignation, entouré des siens et muni des sacrements de l'Eglise, M. Onésime Simard, à l'âge de 81 ans et 4 mois, époux de feu Dame Philomène Guay. Il laisse pour pleurer sa perte un fils, Charles de Détroit, Michigan, 6 filles: Mme Arthur Guimond, de Roberval, avec laquelle il demeurait, Mme Ismael Boivin, de Ste-Croix, Mme Arcade Côté, Mme Ferdinand Poullet, Mme David Robidoux, Mme Alfred L'anglais, de Sherbrooke. Le service et la sépulture ont eu lieu mercredi le 14 courant au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Suivaient le cortège, son fils Charles Simard de Détroit, son gendre M. Arthur Guimond de Roberval, et sa famille, M. Wellie Gagné, de cette ville et plusieurs autres parents et amis.

Les porteurs étaient: MM. Alphonse Binet Sr. J.-L. Talbot, J.-A.

Claveau, J.-A. Ouellet, Henri Trotier, Louis Bouchard, Louis Bouchard "B" et Octave.

A la famille en deuil notre journal présente ses plus vives sympathies. FEU SIMON GRENIER

Le 14 courant, est décédé en cet e ville M. Siméon Grenier âgé de 84 ans et cinq mois, après une maladie de quelques jours seulement. Il a eu l'avantage de voir venir la mort avec calme et résignation, ayant sa connaissance parfaite jusqu'à la dernière minute, entouré des siens, il a reçu les derniers sacrements.

Il laisse pour pleurer sa perte quatre garçons, Alfred, de Roberval, avec lequel il demeurait, Cléophas de La Tuque, Louis et Joseph de Québec, et trois filles, Elisabeth, Marie-Louise (Mme Henri Laforgue) de La Tuque, et Mme Vve Alfred Guérin de Beauport. Suivaient le cortège, ses fils Alfred, de Roberval et sa famille, Louis, de Québec, Cléophas de La Tuque et Jos. de Québec, sa fille Elisabeth, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Son service et sa sépulture ont eu lieu vendredi le 16 courant à 10 heures. Feu M. Grenier était à la tête de quatre générations.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

HONNEUR AU MERITE

Mlle Madeleine Bergeron, fille du Magistrat Bergeron, de cette ville, et élève du couvent des Ursulines de cette ville, vient de gagner un quatrième prix dans le concours musico-littéraire organisé pour tout le Canada par The Canadian Bureau for the advancement of music. Il y avait des milliers de concurrentes de toutes les parties du pays à ce concours. Nos félicitations à Mlle Bergeron.

ELECTION AU CONSEIL DE LA PAROISSE

Jeudi le 15 courant, il fut procédé à l'élection du maire et de trois conseillers pour la paroisse de Roberval. M. Henri Boivin, fut réélu par acclamation. M. Harry Gagnon a été élu par une majorité de 42 voix sur son adversaire Ferdinand Morin. MM. Albert Tremblay et Elie Girard ont été par acclamation, ces élus siègent avec leurs confrères, anciens, MM. Eugène Paradis, O. Ibrahim Lalancette et Pitre Girard Benj.

NAISSANCES A ROBERVAL

Le 7 janvier, Marie-Berthe-Fernande, fille de M. et Mme Osiat Gagnon, Parrain et marraine: M. Hilar Gagnon et Mlle Yvonne Gagnon.

Le 8 janvier, Joseph-Alphonse-Edgar, fils de M. et Mme Alfred Girard, Parrain et marraine: M. et Mme Edgar Dufour.

Le 9 janvier, Joseph-Albert-René-Marcel, fils de M. et Mme Dorila Guay, Parrain et marraine: M. et Mme Albert Guay.

CARNET MONDAIN

M. J.-H. Bois, B.S.A. de la Station d'Hébertville était de passage à Roberval la semaine dernière.

M. l'abbé Thomas Tremblay, curé du Lac Bouchette, était de passage au presbytère de cette ville mardi dernier.

L'EXPOSITION DU GRAIN DE SEMENCE

A une assemblée générale de la Société d'Agriculture, division "B" du Lac St-Jean, tenue lundi le 12 courant, il fut décidé, que cette année l'exposition de grain de semence aura lieu à Normandin, en conséquence, c'est à Normandin, que le 12 mars, se tiendra l'exposition de grain de semence. Tous les cultivateurs de cette division se feront un devoir de se rendre à cette exposition avec des exhibits de premier choix, ne pas oublier la date... le 12 mars 1925.

LA PROCHAINE TENUE DE LA COUR SUPERIEURE

Le prochain terme de la Cour Supérieure s'ouvrira à Roberval, mardi le 17 février prochain et durera toute la semaine, il sera présidé par l'Honorable Adolphe Stein Juge de la Cour Supérieure. Plusieurs causes sont déjà inscrites sur le rôle. LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE A ÉLU SES OFFICIERS

A une assemblée générale de la Société d'Agriculture, division B du comté du Lac St-Jean, tenue le 12 janvier courant, il fut procédé à l'élection des officiers qui furent élus unanimement dont voici la liste: Président: Emile Gagnon, Chambord, vice-président, Hilaire Dumas St-Félicien, secrétaire-trésorier, Edouard Boily, Roberval, Directeurs, J.-B. Charbonneau, conseil d'agriculture, Québec; Osiat Brasseur, Péribonka; T.-L. Bergeron, Roberval, Henri Boivin, Idas Dufour, Hubert Villeneuve, de Roberval; Vilmond Girard, St-Félicien, Eugène Ouellet, Alaband; Edm. Pilote, La Dorée; Médéric Lavoie, Normandin; Phildelphie Ferland, Normandin; Adélar Fortin, Chambord; Alf. Bouchard, S.-Edwidge; Joseph Roy, St-Prime; Alfred Roy, Augustin Rainville, de St-Prime, Irénée Duguay, St-Méthode, agronome du district; M. Henri-J. Plourde, vérificateur, M. Georges Levesque de Roberval.

A cette assemblée, il fut traité de certaines questions de routine et principalement de l'étude du programme pour l'exposition régionale qui aura lieu l'automne prochain.

EN PROMENADE

M. et Mme Reoill Boissonnault,

protonotaire, sont partis dimanche soir le 18 courant, pour Québec et Beauport, pour une huitaine de jours dans la famille de M. Boissonnault.

EN PROMENADE AUX ETATS-UNIS

M. l'abbé J.-E. Lizotte, ancien curé de cette paroisse et demeurant à Roberval, en retraite, est parti, jeudi le 15 courant, pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis; il visitera les principales grandes villes des Etats-Unis, entre autres Dunham, Miss., Manchester, N.H. Boston et New-York où il séjournera le plus longtemps. Nous souhaitons à M. l'abbé Lizotte un heureux voyage.

Station d'Hébertville TABLEAU D'HONNEUR Concours trimestriels

5ième année: Marie-Rose Girard, Laurette Tremblay, Cécile Deschênes.

4ième année: Simonne Rathé, Marg.-Marie Bégin, Françoise Gobeil, Pierrette Girard, M.-Claire Gervais.

3ième année: A. Camilia Larouche, Anna-Marie Aubé, Germaine Lemay, Lucien Dery, Juliette Deschênes.

2ième année "B": Jeannine Gervais, M.-Rose Morin, Jeanne Rathé, Hélène Henry, Gilberte Langevin.

2ième année "A": Claire Dery, Marcelle Lamarre, Antoinette Hamel, Albert Deschênes, Lucile Levesque.

2ième année "B": Françoise Dery, Gemma Langevin, Rosa Bérubé, Georges Lavoie, Lucien Aubé.

2ième année "C": Sophie Lavoie, Adrienne Gagné, Lucienne Côté, Jeanne d'Arc Gervais, Ludovic Dalair.

1ère année "A": Paul Lemay, Eliette Lemay, Jules Dery, Florence Deschênes, Rachel Giguère.

1ère année "B": Pierre Blouin, Marie-Paul Larouche, Irma Thibault, Paul Tremblay, Jos-Edouard McNicoll.

Année préparatoire: Ls-Rémi Aubé, Marie-Paule Bégin, Marguerite-M. Goderre, Georgette Laroche, Raymond Levesque.

Anse St-Jean

Nous venons de perdre en la personne de M. Alfred Gagné un de nos meilleurs citoyens. C'est samedi, à 9 hrs du matin, que M. Gagné nous quittait pour un monde meilleur. Depuis deux ans environ il était atteint d'une maladie qui devait peu à peu le conduire au tombeau. L'automne dernier, se sentant plus mal qu'à l'ordinaire, il se rendit à Québec pour consulter un médecin. Il profita de cette occasion pour y faire sa retraite habituelle à Manrèse.

A son retour, sa maladie s'aggrava de jour en jour, si bien qu'il perdit tout espoir de guérir. Cependant, il ne se découragea pas. Il vit venir la mort sans effroi. "Je suis prêt, dit-il; et grâce à ma retraite." Tous ceux qui l'ont assisté dans les derniers jours de sa vie ont été édifiés de sa voix vive et de son courage inébranlable en face de la mort. "J'ai confiance dit-il. Je ne compte pas sur mes œuvres, mais sur la bonté, la miséricorde de Dieu. Mon heure est proche. Je sens qu'à toute minute je perds connaissance. Je vous fais mes adieux. Priez pour moi. Ne m'oubliez pas."

A ce moment, il reçut pour la dernière fois les sacrements avec une piété admirable et ne tarda pas à fermer pour toujours les yeux à la terre.

M. Gagné jouissait, dans la paroisse, de l'estime de tous et comptait ailleurs beaucoup d'amis. Il était un bon et charitable citoyen. N'ayant eu qu'un seul enfant, qu'il perdit dès le bas âge, il se fit le père des orphelins.

Le défunt n'était âgé que de 53 ans. Son service et sa sépulture eurent lieu le 12, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps se fit à la maison mortuaire. M. Ladislas Gagné, son frère, conduisit le deuil. Les porteurs étaient MM. Etienne Tremblay, son beau-frère, Antonio Bouchard, Antoine Tremblay, Joseph Lepage, se neveux.

A son épouse et à toute la famille en deuil la paroisse offre ses sympathies.

DIVERS

Le 13. M. le Curé de St-Fidèle, était de passage au presbytère.

M. l'abbé Georges Gagnon, aumônier de l'hôpital St-Michel de Roberval, est en visite chez son frère M. L.-H. Gagnon pour une quinzaine de jours.

LA PRÉVOYANCE

189, RUE ST-JACQUES MONTREAL Tel: Main 4310-4311-4312-4313 ASSURANCES INCENDIE, AUTOMOBILE, RESPONSABILITE, VIE, ACCIDENTS, MALADIES, GLACES, VOL, GARANTIE, CAUTIONNEMENT. (Etablie en 1905)

A LA MODE L.-H. Carrier, Ltee

N'oubliez pas que :

Sur chaque achat de \$1.00 nous vous remettons un coupon numéroté qui vous donne droit au tirage au sort de deux (2) paires de chaussures Ce tirage se fait le SAME-DI SOIR, à 8 1/2 heures. Nous discontinuons le tirage des cinq billets de \$1.00 pour quelques temps.

Demandez les coupons pour les chaussures

SPECIAL pour cette semaine

Un lot de broderies de différentes largeurs, valeur de 12c à 15c, pour 7 1/2c Un autre lot plus large et d'une meilleure qualité, valeur de 17 1/2c à 20c, pour 10c

FOURRURES A REDUCTION

5 manteaux en seal français Valeur de \$125.00 pour \$89.00

3 manteaux en seal chapal

avec grand collet et pagodes en alaska, valeur de \$225.00 pour \$175.00

3 manteaux en creamer

avec grand collet et pagodes en alaska, valeur de \$450.00 pour \$350.00

Tirage du 17 janvier

No 9856-M. P.-Emile Berthiaume a gagné une paire de chaussures à son goût.

Le numéro 9491 n'a pas été réclamé. Examinez vos coupons.

L.-H. Carrier, Ltee Chicoutimi

Advertisement for 'Les Rhumes d'Automne et d'Hiver' featuring 'SIROP GAUVIN POUR LE RHUME'. The ad includes an illustration of a man in a winter coat and a bottle of the syrup. Text describes the benefits of the syrup for colds and flu during the winter season.

# La plus grande vente de meubles JAMAIS VUE

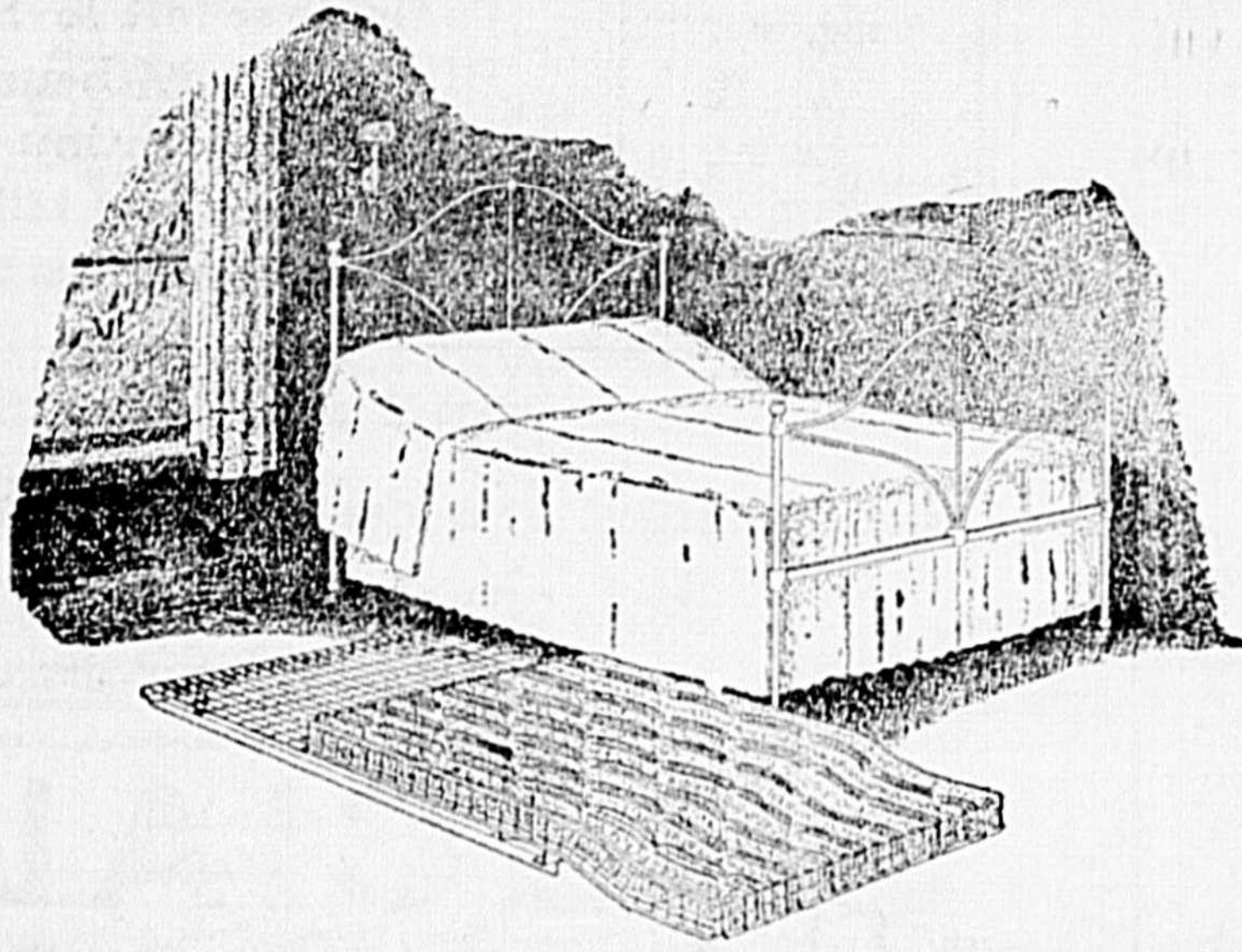
20% DE REDUCTION ET PLUS SUR TOUT NOTRE STOCK

Nous voulons à tout prix baisser notre stock pour faire place à la marchandise qui va bientôt arriver. Vous pouvez être certains que les marchandises annoncées, nous les avons et nous pouvons vous les livrer de suite. Nous nous spécialisons dans la vente des meubles, du prélat et des tapis, mais nous nous spécialisons aussi dans les prix. Hâtez-vous, car il y a des valeurs exceptionnelles. Que les futurs et nouveaux Mariés lisent attentivement les prix ci-dessous mentionnés et ils n'hésiteront pas à nous confier leurs commandes. Nous voulons faire de l'année 1925 la plus considérable dans les annales du commerce de meubles de Chicoutimi. Nous n'avons qu'un magasin, mais nous nous spécialisons et vous trouverez chez nous des valeurs réelles, des prix et du service.

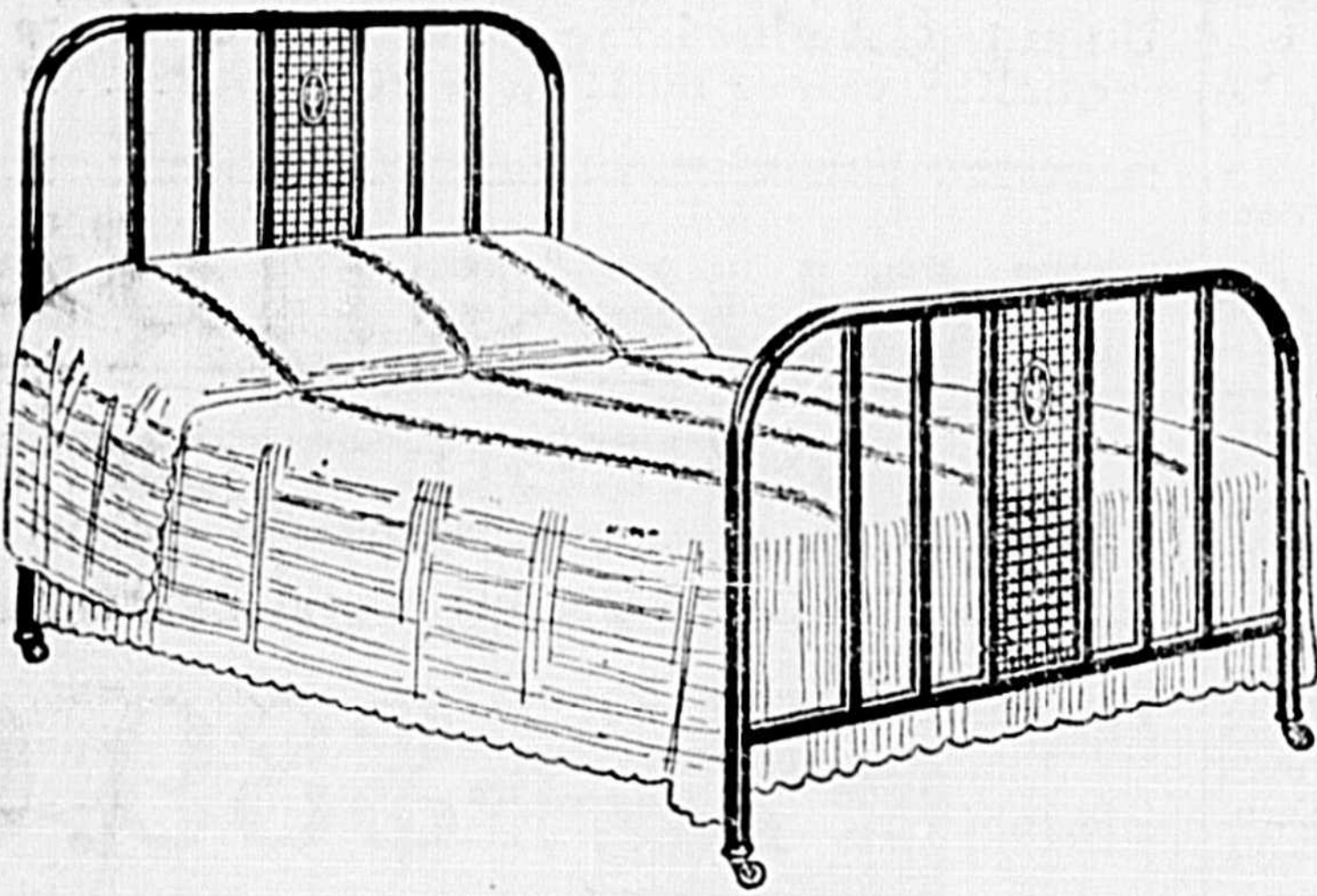
## LA CIE HUDON & GAUDREAU (Le magasin par excellence dans les meubles)

SPECIALITES : MEUBLES, TAPIS ET PRELARTS

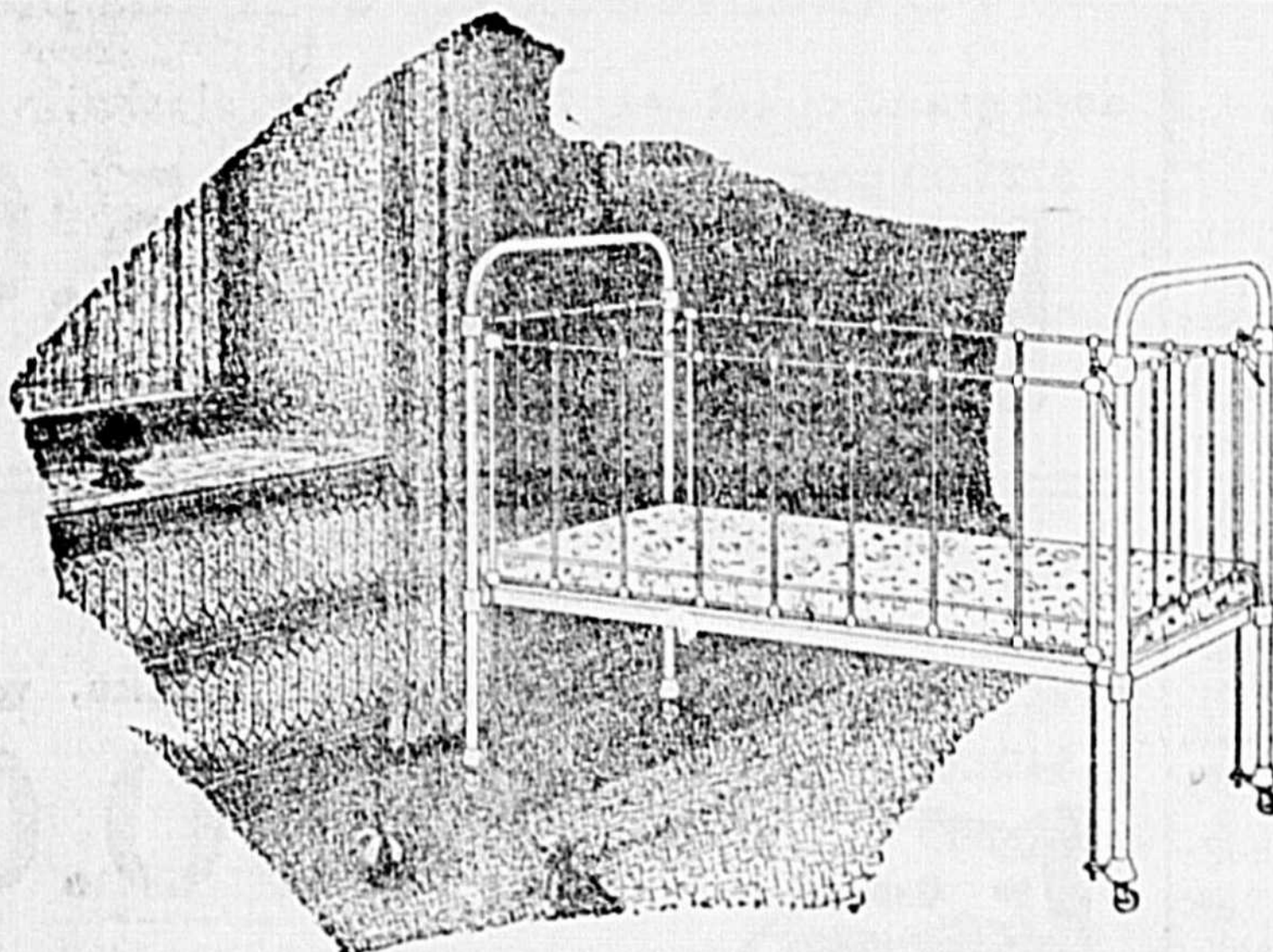
Cette vente commencera samedi, le 24 janvier, pour se terminer le 15 février



**Valeur Extraordinaire**  
Un lit, un sommier, un matelas, tel que vignette... **\$16.50**  
Moins 20%

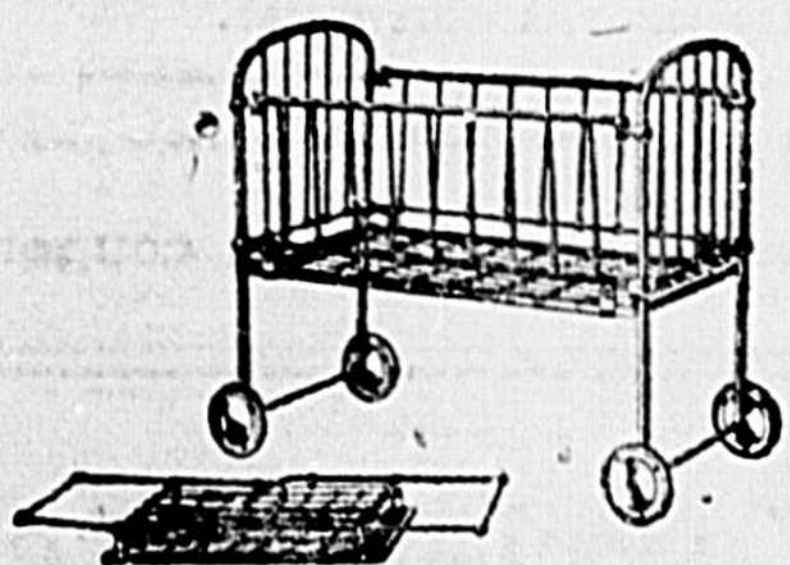


4 lits fini noyer, avec médaillon, très solide, vraie valeur... **\$16.00**  
Moins 20%

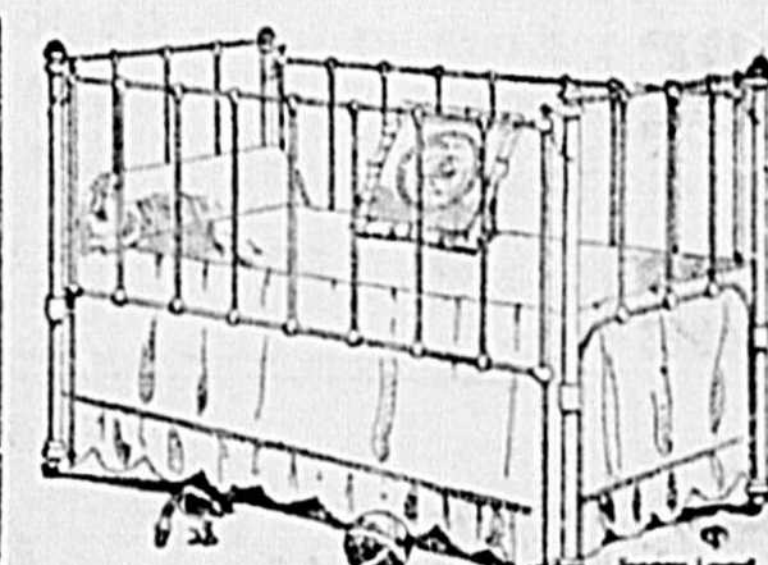


6 lits pour enfants, avec matelas en feutre... **\$14.00**  
Moins 20%

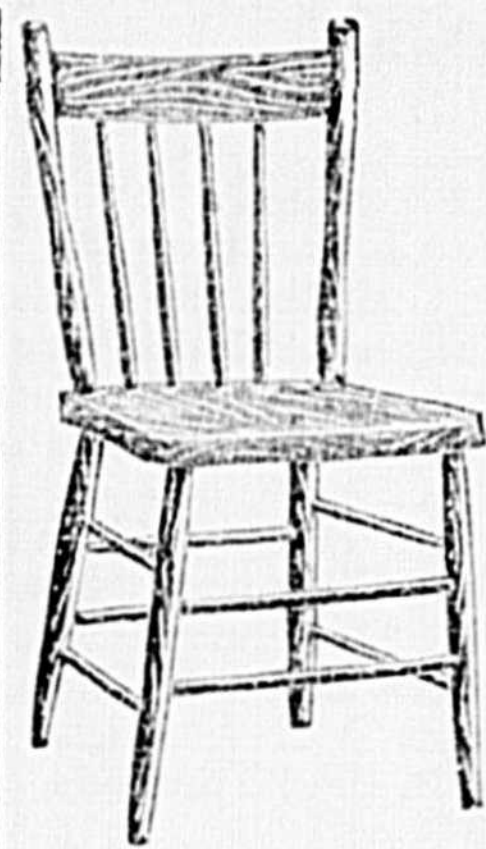
Lit pour enfants, avec matelas en feutre, valeur de... **\$16.00**  
Moins 20%



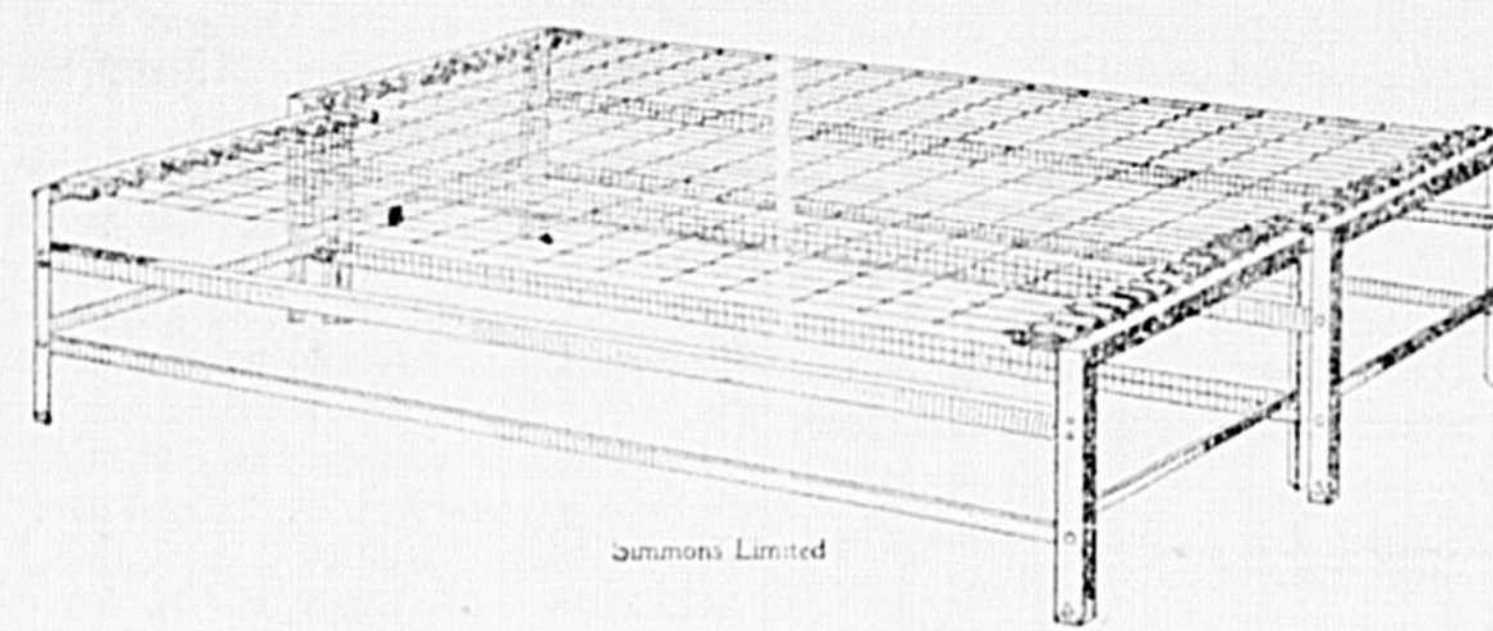
Berceaux en fer, avec roues en caoutchouc, val. **\$12.50**  
moins 20%



Lits pour enfants avec matelas en feutre... **\$11.00**  
moins 20%

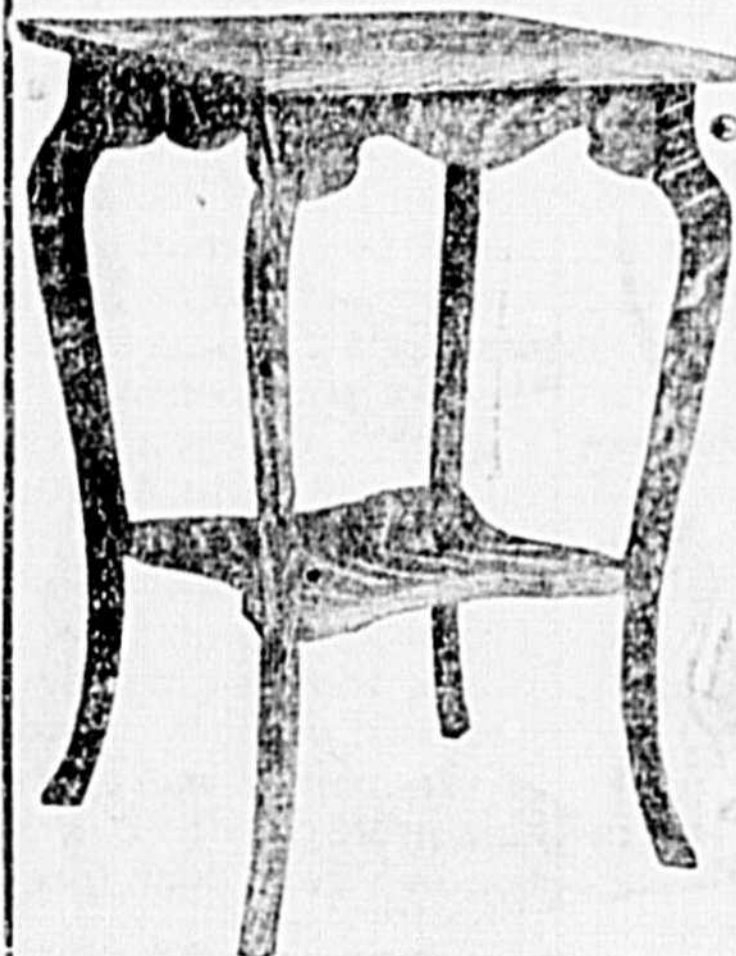


Chaises de cuisine, 6 pour... **\$5.95**  
Moins 20 p.c.

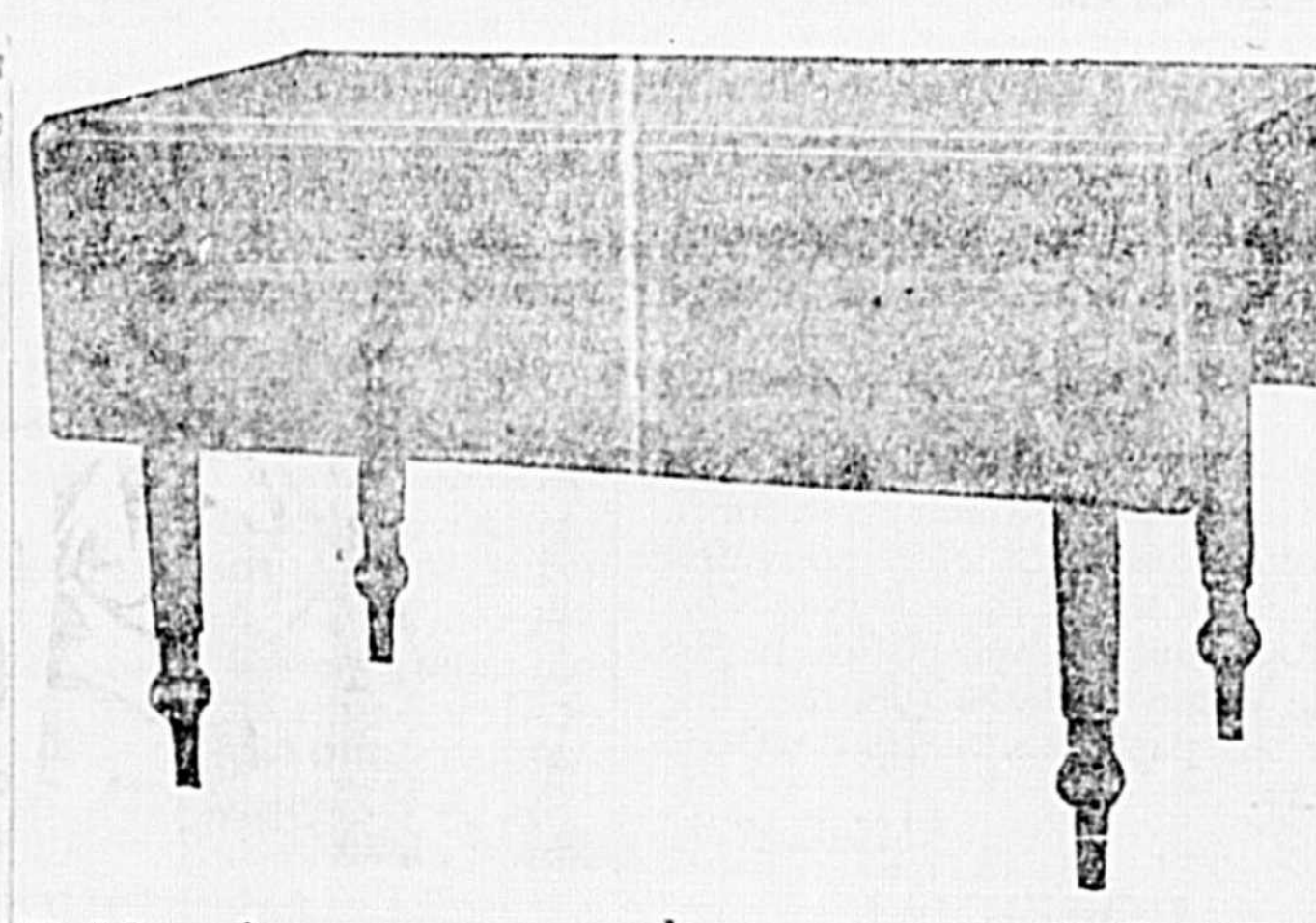


Lit extensible en fer, avec sommier à grandes mailles, recouvert en cretonne, matelas en feutre, nous en avons 6 à vous offrir...

**\$14.00** moins 20 p.c.



Tablé de centre, fini imitation de chêne, très solide... **\$4.50**  
Moins 20 p.c.

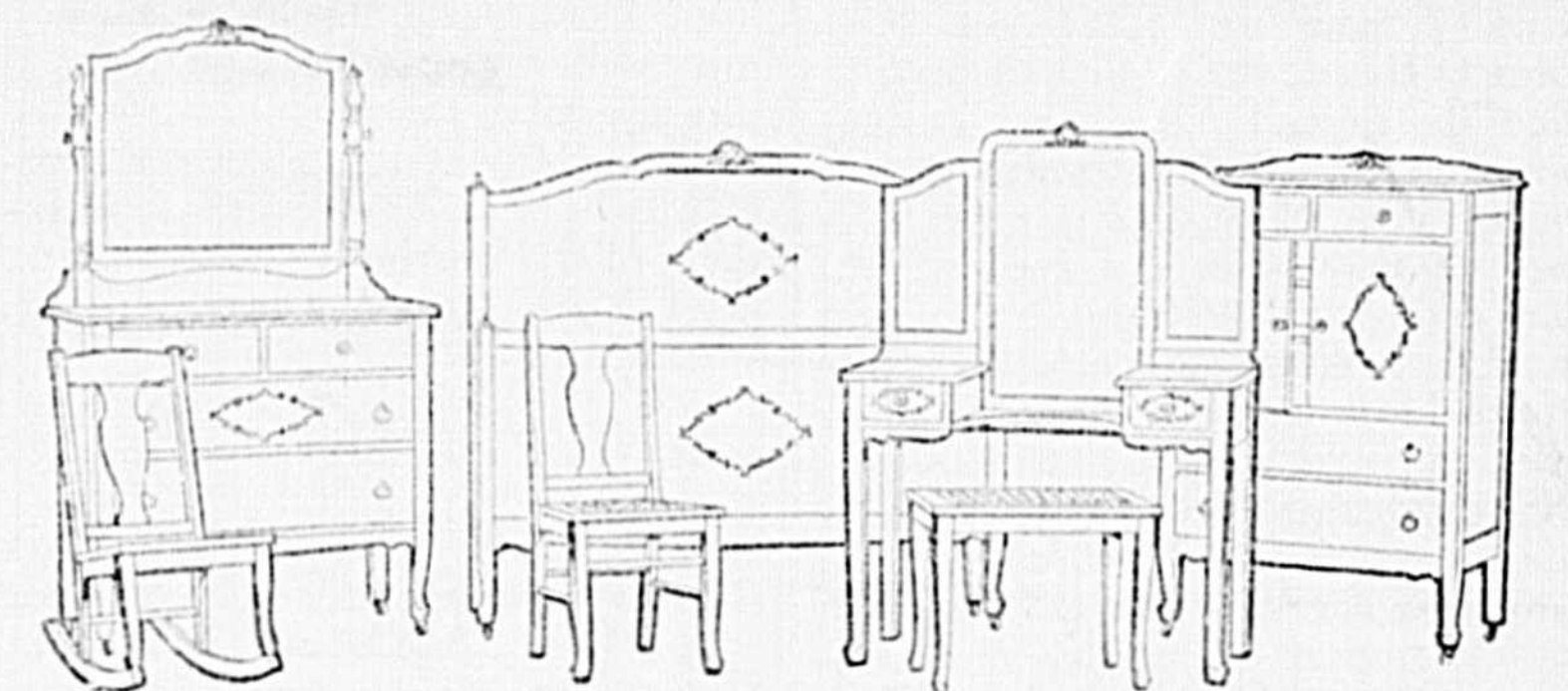


Tables à panneaux, dessus vernis... **\$9.50**  
Moins 20 p.c.

Table carrée à extension, de 6 pieds, avec 6 pattes... **\$14.00**  
Moins 20 p.c.

Ameublement en rotin, occasion, 5 morceaux... **\$18.00**  
ATTENTION

Tables rondes avec extension de 6 pieds... **\$19.00**  
Moins 20 p.c.



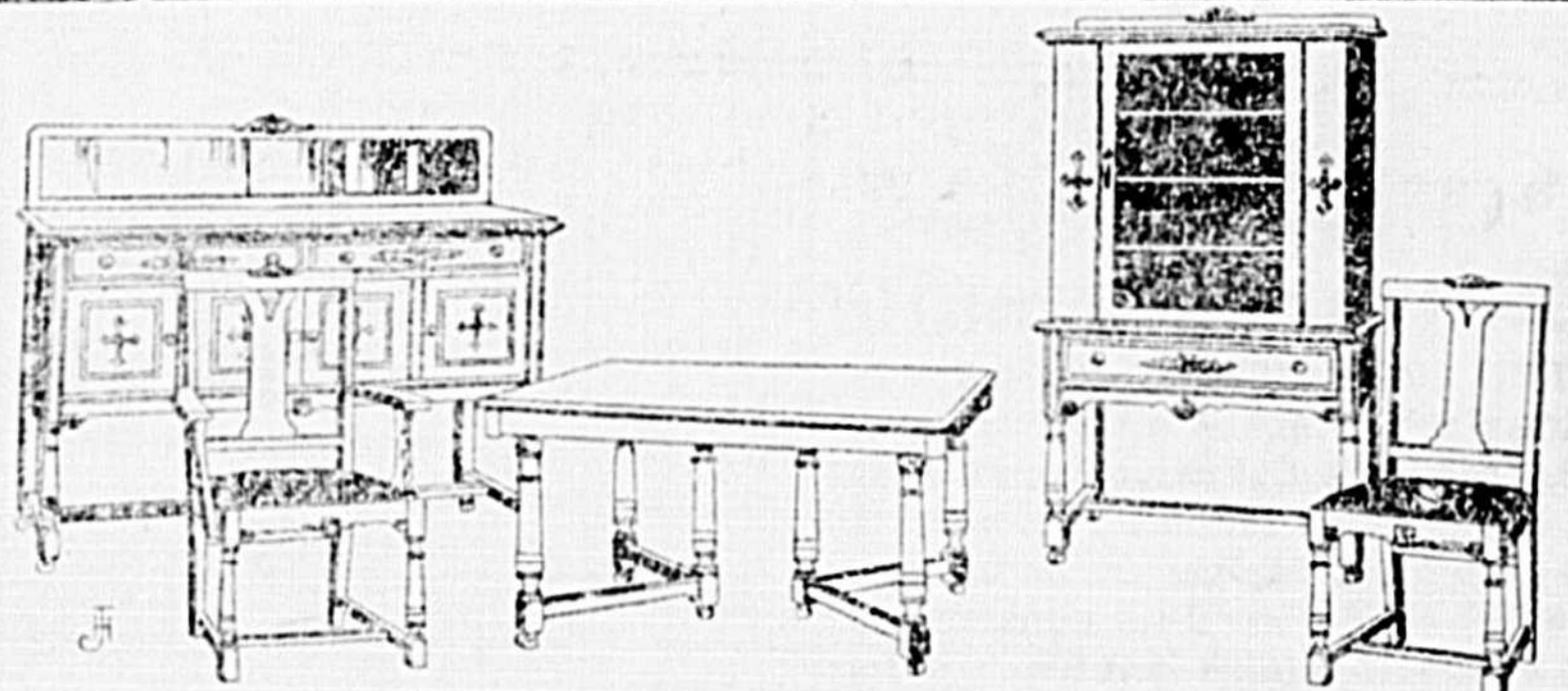
5 ameublements de chambre à coucher, finis noyer... **\$70.00**  
Moins 20 p.c.

6 autres ameublements, plus grands, finis noyer... **\$75.00**  
Moins 20 p.c.

4 autres ameublements, finis orme, avec coiffeuse coupée... **\$90.00**  
Moins 20 p.c.

2 autres ameublements, finis naturel, valeur de... **\$135.00**  
Moins 20 p.c.

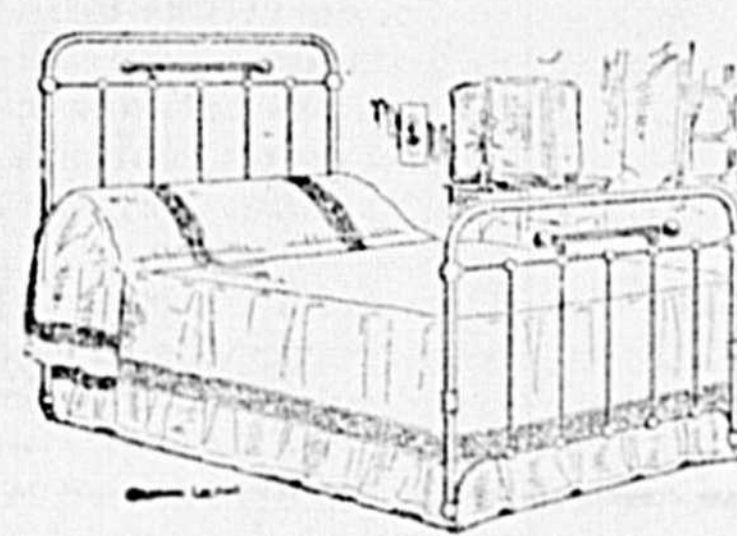
3 ameublements, finis noyer, grandes dimensions, avec coiffeuse au centre de 44 pcs et ayant 3 tiroirs de chaque côté... **\$160.00**  
Moins 20 p.c.



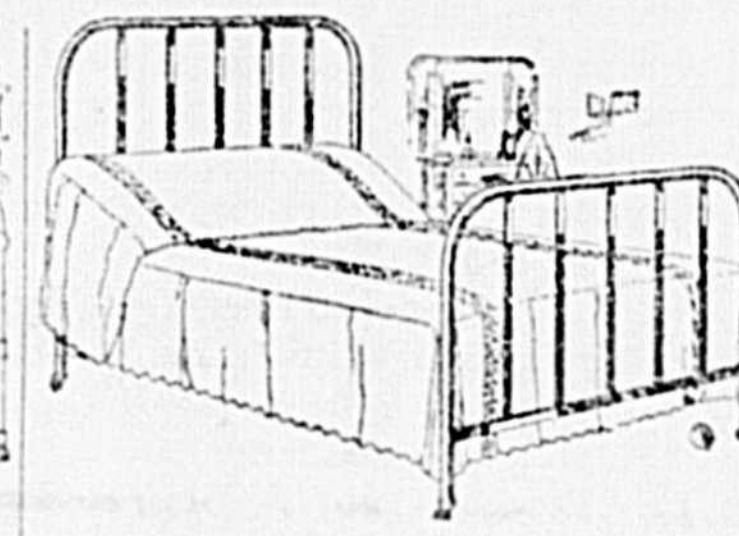
2 ameublements de salle à manger complet, finis fumé, chaises rembourrées, **\$125.00**, moins 20 p.c.

3 autres ameublements de salle à manger complet, chaises rembourrées en vrai cuir, **\$145.** moins 20%

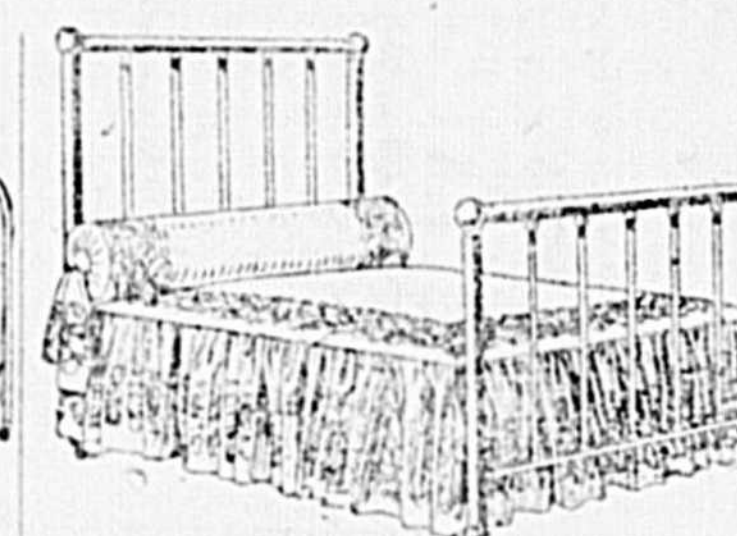
2 autres ameublements de grandes dimensions, buffet de 60 pcs, d'un riche fini noyer, **\$185.** moins 20%



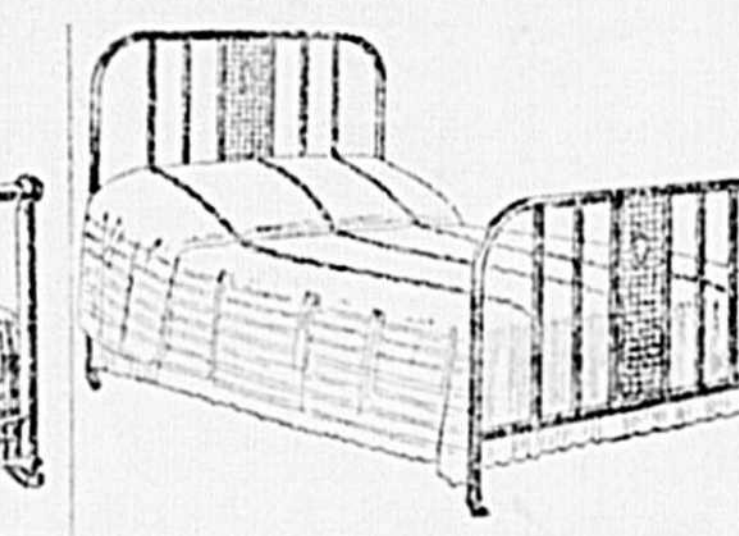
Lit en fer, fini blanc... **\$11.50**  
Moins 20 p.c.



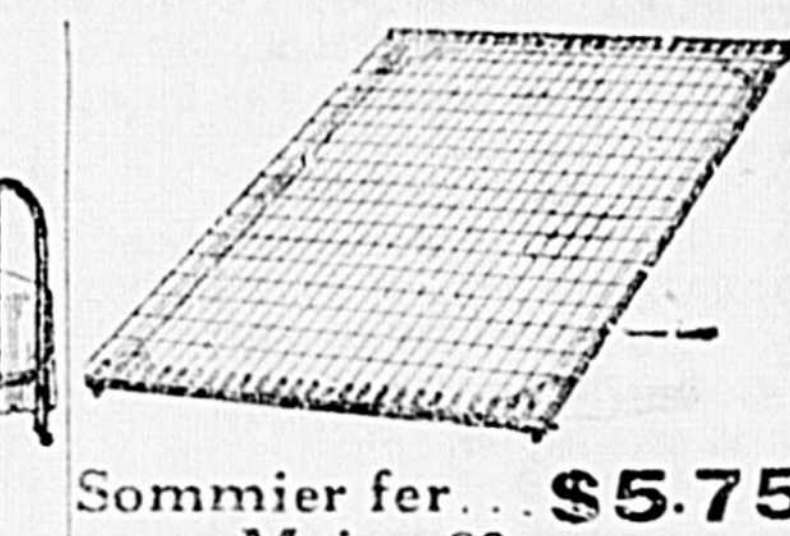
Lit en fer, fini noyer, avec sommier et matelas d'une valeur exceptionnelle de **\$26.50**, moins 20%



Lit en cuivre, belle valeur. Nous en avons 3 en mains... **\$23.00**  
Moins 20 p.c.



Lit en fer avec médaillon, fini noyer, chêne ou acajou, poteaux carrés... **\$23.00**  
Moins 20 p.c.



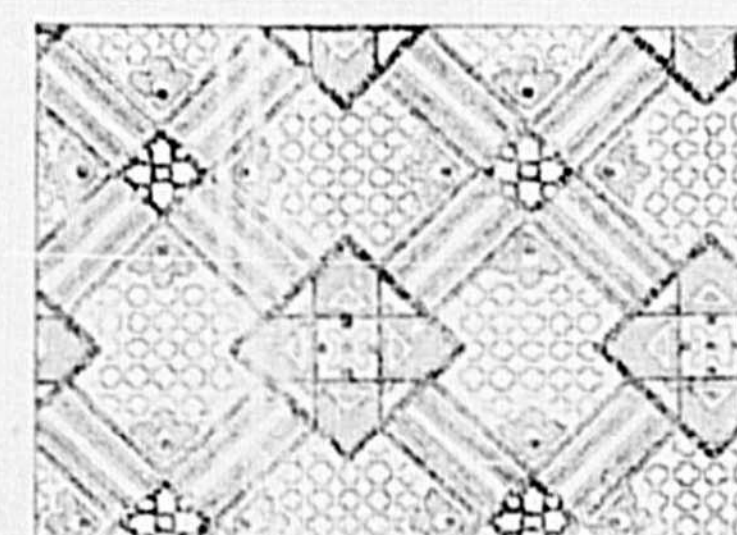
Sommier fer... **\$5.75**  
Moins 20 p.c.  
Sommier fer... **\$6.50**  
Moins 20 p.c.  
Sommier câble acier... **\$7.00** moins 20 p.c.



Carré en Linoleum

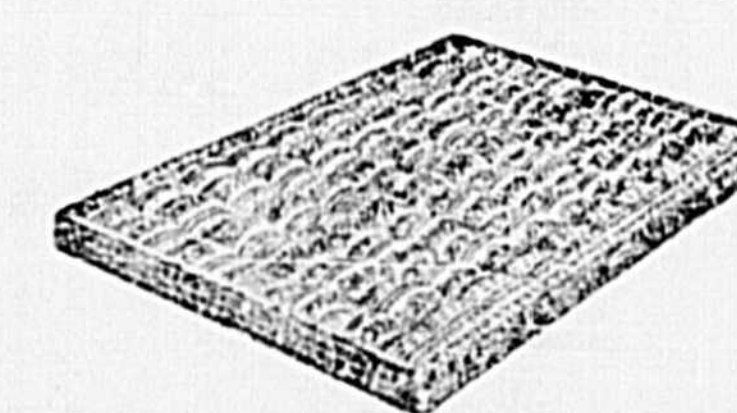
7 1/2 x 9 pieds... **\$10.75**  
9 x 9 pieds... **\$12.50**  
9 x 10 1/2 " ... **\$13.80**  
9 x 12 pieds... **\$15.75**

Les prix annoncés sont corrects. N'ayez pas peur, nous vous donnerons l'es-compte.



Prélat... **45c** la vge carrée  
" .. **55c** la " "  
Linoléum **90c** la " "  
" .. **95c** la " "

Linoleum 12 pds de largeur  
Linoleum **\$4.00** la verge  
Linoleum plus pesant... **\$4.30** la verge courante



Matelas mêlé... **\$6.75**  
Moins 20%

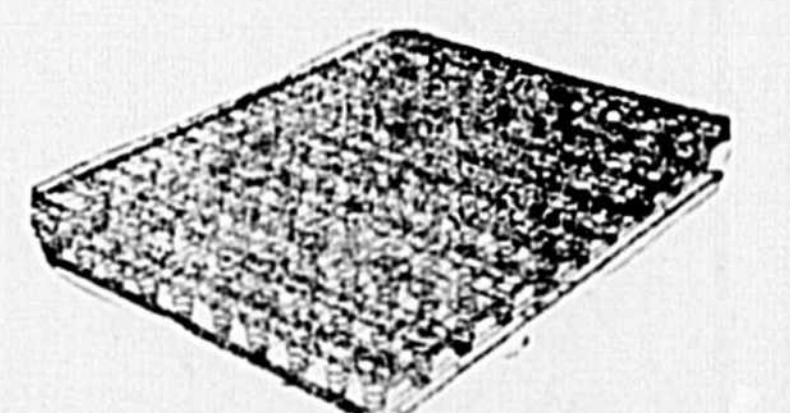
Matelas feutre... **\$8.50**  
Moins 20%

Matelas feutre... **\$9.75**  
Moins 20%

Matelas feutre... **\$10.75**  
Moins 20%

Mateias feutre... **\$12.75**  
Moins 20%

Matelas feutre... **\$13.75**  
Moins 20% etc.



Sommiers tire-bouchons... **\$7.50**  
Moins 20%

Sommiers tire-bouchons avec supports... **\$10.00**  
Moins 20%

Sommiers tire-bouchons avec supports... **\$11.75**  
Moins 20%

Notre départements de lits, sommiers et matelas est au complet. Venez nous visiter.